

**QUELQUES DEVELOPPEMENTS SUR
L'HISTOIRE DE
THISNES EN HESBAYE**



**André Douette
2009**



Plan du travail

• Introduction	p. 4
• Jusqu'au Moyen-Age <ul style="list-style-type: none">• Dates repères• Développements d'histoire politique locale• Organisation du territoire et architecture• L'économie et les communications• Aspects de démographie, de structure de la vie sociale	p. 9
• Les temps modernes jusqu'à la fin de l'Ancien régime <ul style="list-style-type: none">• Dates repères• Développements d'histoire politique locale• Organisation du territoire et architecture• L'économie et les communications• Aspects de démographie, de structure de la vie sociale	p. 23
• Le XIXème siècle <ul style="list-style-type: none">• Dates repères• Développements d'histoire politique locale• Organisation du territoire et architecture• L'économie et les communications• Aspects de démographie, de structure de la vie sociale	p.36
• Le XXème siècle <ul style="list-style-type: none">• Dates repères• Développements d'histoire politique locale• Organisation du territoire et architecture• L'économie et les communications• Aspects de démographie, de structure de la vie sociale	p. 53
Bibliographie	p. 77

Introduction.

50° 40' latitude Nord. 0° 41' longitude Est.

Voilà comment situer Thisnes sur la carte du monde. Un point minuscule et insignifiant couvrant 993 hectares, mais cher aux cœurs de la petite communauté qui l'a habité au cours des siècles.

Il y a cent vingt millions d'années, la mer recouvrait la région : elle a laissé des fossiles de bélemnites, d'oursins de coquillages visibles dans les grottes de Folx-les-Caves. Puis, il y a soixante deux mille ans, les glaciers s'étendaient sur une immense zone qui comprenait la Hesbaye d'aujourd'hui. Ils y restèrent cinquante millénaires, avec des moments de replis et d'extension, comme une lente marée. A l'ère quaternaire, le phénomène forma la riche nappe sédimentaire limoneuse qui couvre aujourd'hui la région.

L'érosion de la glace et du vent donnèrent à ce vaste bas- plateau une allure de table mollement ondulée qui dut, à un moment proche de l'histoire se couvrir de forêts de feuillus : hêtres, chênes abritant toutes les espèces animales qui composaient une chaîne alimentaire complexe.

Le défrichage principal doit dater du temps de l'occupation celtique, soit les derniers siècles avant JC. Sans information spécifique sur le sujet, on peut se référer à l'étude des pollens réalisée à Tavier par le professeur Mullenders qui indique que de l'époque romaine, les pollens d'arbres ne forment que 8,4% de la matière récoltée tandis que les pollens d'herbacées représentent 91,6% de l'ensemble.

Le substrat est plutôt formé de sables et d'argiles tertiaires plutôt que de craie. Encore trouve-t-on à la surface du sol des éclats de silex qui, en se densifiant dans certains endroits, tels à Jandrenouille, ont formé des gisements qui étaient exploités par les habitants de la préhistoire.

Le limon confère donc à cette immense zone au relief ondulé ses potentialités pour les labours. Il a aussi servi à la construction des maisons, jadis en torchis et à colombage. Il a ensuite permis la fabrication de briques et de tuiles. C'est une terre nourricière, excellentement céréalière.

Dans ce vaste openfeld, le regard se porte à l'horizon et découvre le patchwork des champs diversement colorés par la nature des cultures, la saison et la couleur du ciel.

L'occupation des sols fait la part congrue aux bois et aux herbages. Les campagnes s'étendent comme une mer. Le développement des prés-vergers constituait l'auréole traditionnelle des villages jusqu'aux années 1960 avec des clôtures de haies vives en aubépine.

L'étude des lieux-dits, aussi appelés climats permet de comprendre les particularités du sol.

Dans ces vastes campagnes ouvertes et vides, les villages se groupent. Les maisons jointives ou séparées par des jardins (les courtils) se disposent le long des routes, ou se concentrent autour des églises, avec quelques grosses fermes qui s'insèrent dans le tissu.

A Thisnes, la disposition est dite en tête de vallée, doublée d'une liaison au réseau routier. Deux axes se disposent en parallèle puis convergent : c'est la route de la Vallée et la Grand-route. Entre eux, des liaisons successives : rues de la Victoire, du Chiroux, des Meuniers, de Merdorp. Au Nord et au Sud s'embranchent des chemins vers les villages voisins : Avernas, Grand Hallet, Ambresin, Merdorp. Ce sont davantage des voies agricoles que des jonctions fonctionnelles avec des communautés voisines.

Si l'habitat de Thisnes est continu dans sa structure, il reste dans les souvenirs une trace des deux noyaux qui composaient jadis le village : le Mignawelz, proche de Crehen et concentré autour de la tour de Saint Martin et la route qui, autrefois regardait vers le château et l'église Saint Etienne, disparue aujourd'hui.

Le nom « Thisnes » est donné comme d'origine celtique, dérivant de Tego-unna. Ceci signifierait « maître de maison », « chef » ou « sommet ». Une interprétation plus poétique dit trouver l'origine dans « tienne », donc une côte, une bosse, un sommet de vallée. Ceci semble indiquer que le nom de baptême désignait plutôt la partie de la route proche du château, vers la sortie de la route de Merdorp. Le nom fut orthographié Thenae, Thines, Thyenes en Hesbaing...

Au sud du village s'étire la ligne de partage de deux bassins hydrauliques. Elle suit à cet endroit la route de Crehen à Ambresin et la « cabine Carlo », montée au cours de la seconde guerre mondiale sur ce modeste promontoire semble un endroit où se surveillent à la fois les délits des braconniers et la direction que prend la pluie tombée sur le sol. Bourgeonnées sur un même nuage, deux gouttes d'eau peuvent avoir un destin très différent. Celle qui échoue sur le versant sud de la route se retrouvera dans la Meuse puis dans la Meuse. Sa sœur qui crépite sur la rive nord pourrait arriver à la mer du Nord par un tout autre chemin : Absoul (appelé aussi Glindisse sur Crehen), Henri-Fontaine, Petite Gette, Grande Gette, Demer, Dyle, Ruppel, Escaut. La perméabilité du sous-sol et la capacité de rétention de l'eau est la cause du faible réseau hydrographique, classant le village dans la Hesbaye sèche.

A Thisnes, le plateau descend lentement de 155 mètres d'altitude vers Merdorp-Ambresin à 110 mètres dans le fond du village où coule sans gloire le ruisseau du village. L'Absoul descend des prairies de Crehen et pousse un fond d'eau dérisoire vers son confluent avec le Henri-Fontaine à Wansin.

L'histoire, les traditions, l'architecture étaient jusqu'aux années 1960 intimement liées à l'agriculture, la source principale de la richesse et à la terre, le capital par excellence.

Depuis, l'accélération technologique –d'abord la mécanisation puis les techniques d'information- a occasionné des gains formidables en productivité et changé la structure agricole.

Le déplacement des flux de revenus dans une économie de plus en plus ouverte –d'abord vers l'industrie puis vers les services-, a changé la nature de l'économie locale et les métiers.

Les moyens de communication, la mobilité professionnelle et familiale ont occasionné l'exode rural et la dépopulation tandis que la publicité des modèles urbains a profondément bouleversé l'organisation de la vie rurale, la culture et l'esprit du village.

Plus récemment, la disponibilité de terrains à bâtir, le choix d'une vie plus champêtre ont rendu au village son attrait pour une nouvelle population et donné au bourg un caractère résidentiel marqué par de nombreuses nouvelles constructions et l'extension du périmètre habité.

Si des valeurs on trouvé un renouveau – la convivialité par la fête du village-, d'autres se sont éteintes : sîselées, processions, football... De même, le dialecte wallon, véhicule culturel traditionnel, dont le parler s'étiolé, malgré la troupe de théâtre dialectal.

L'évolution s'est précipitée ici comme ailleurs au cours des cinquante dernières années. Avant de perdre la mémoire de tout, il a semblé intéressant de retrouver les lignes de force du passé, groupant les époques sur un schéma historique classique et cherchant dans chacune d'elle les données événementielles, les aspects de géographie spatiale et humaine, des caractéristiques économiques et les contours de la vie sociale.

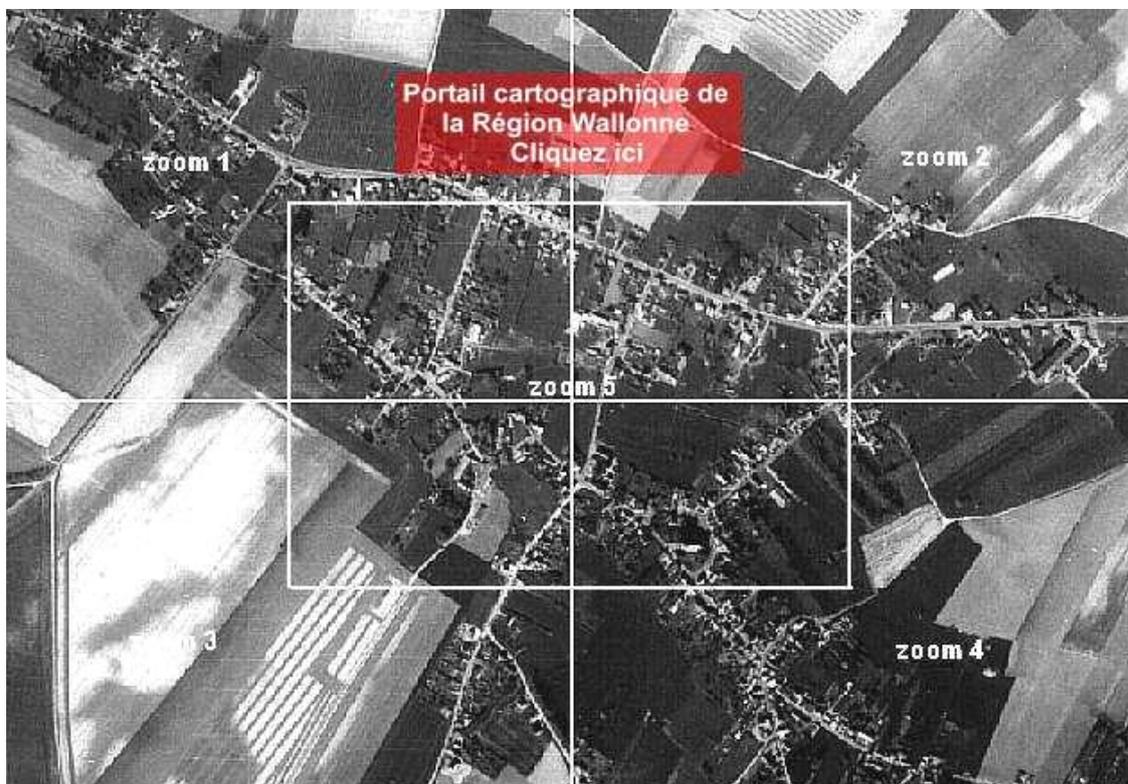
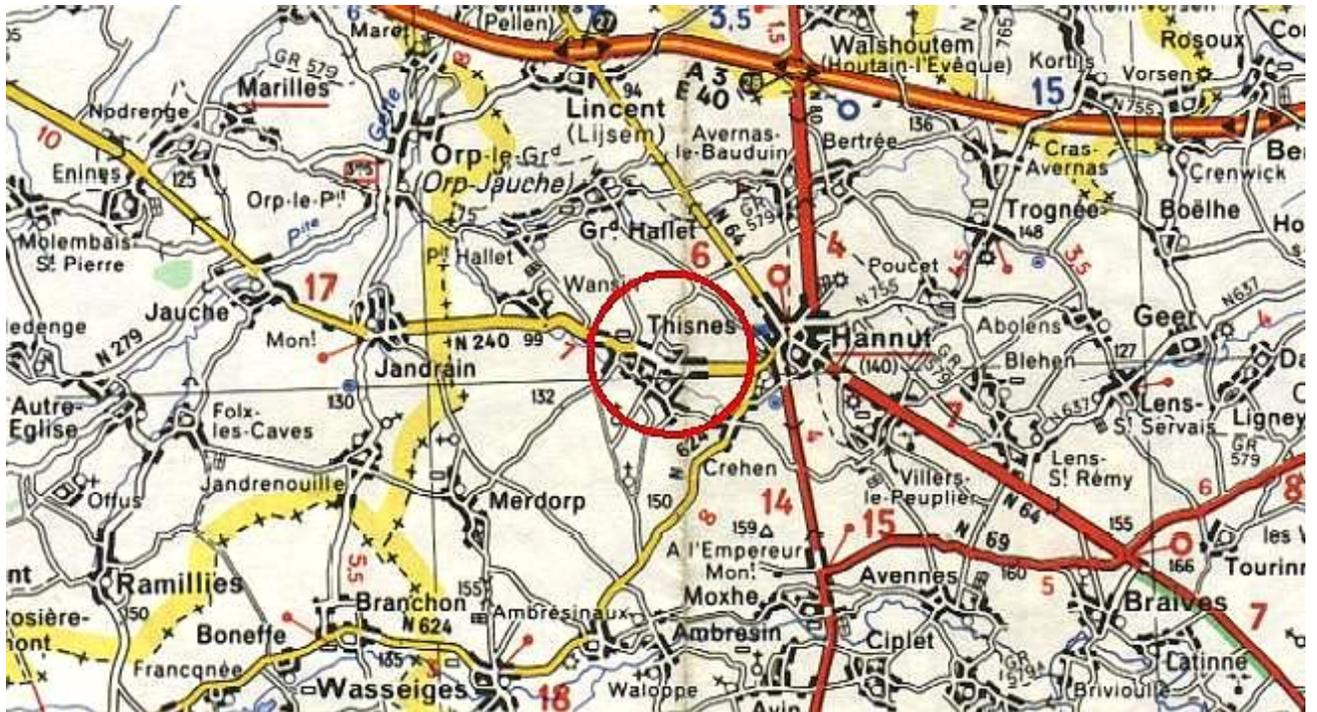
L'auteur n'est pas historien. D'avance, il demande votre indulgence.

Le travail n'est pas complètement novateur : il s'inspire aussi de textes dispersés écrits antérieurement, aux auteurs desquels vont des remerciements chaleureux.

Hommage soit surtout rendu à « Caser », Camille Seressia qui a apporté un éclairage sérieux à l'histoire locale et a donné une fondation à ce travail.

L'espoir est que cette monographie contribue à décrypter le passé et à expliquer le présent,

renforçant au passage le sentiment des Thisnoises et des Thisnois qu'ils habitent une commune belle et intéressante, les rendant attentifs aux valeurs historiques et à la préservation de leur patrimoine.



Les lieux-dits

Le mémoire de M-J Bodson conclut que les relevés de lieux-dits sont restés très semblables depuis le XV^{me} siècle, passant par les terriers, la carte de Ferraris, le plan Popp... Le lieu-dit Molhen, vers Grand Hallet était cité dès 1421 ; le Fonds de Thisnes, depuis 1673...

Les listes plus anciennes sont toutefois plus riches en dénominations.

Les terriers donnent la situation des parcelles par rapport à ses voisines, aux chemins et aux quartiers.

Les matrices cadastrales ont rendu moins nécessaire de préciser la position des biens par référence aux lieux-dits puisqu'on disposait alors d'une numérotation précise à laquelle se référer.

Les lieux-dits ou climats sont pourtant très importants pour comprendre l'histoire de certains ou des particularités de sol, de relief ou de végétation d'autres.

Ainsi,

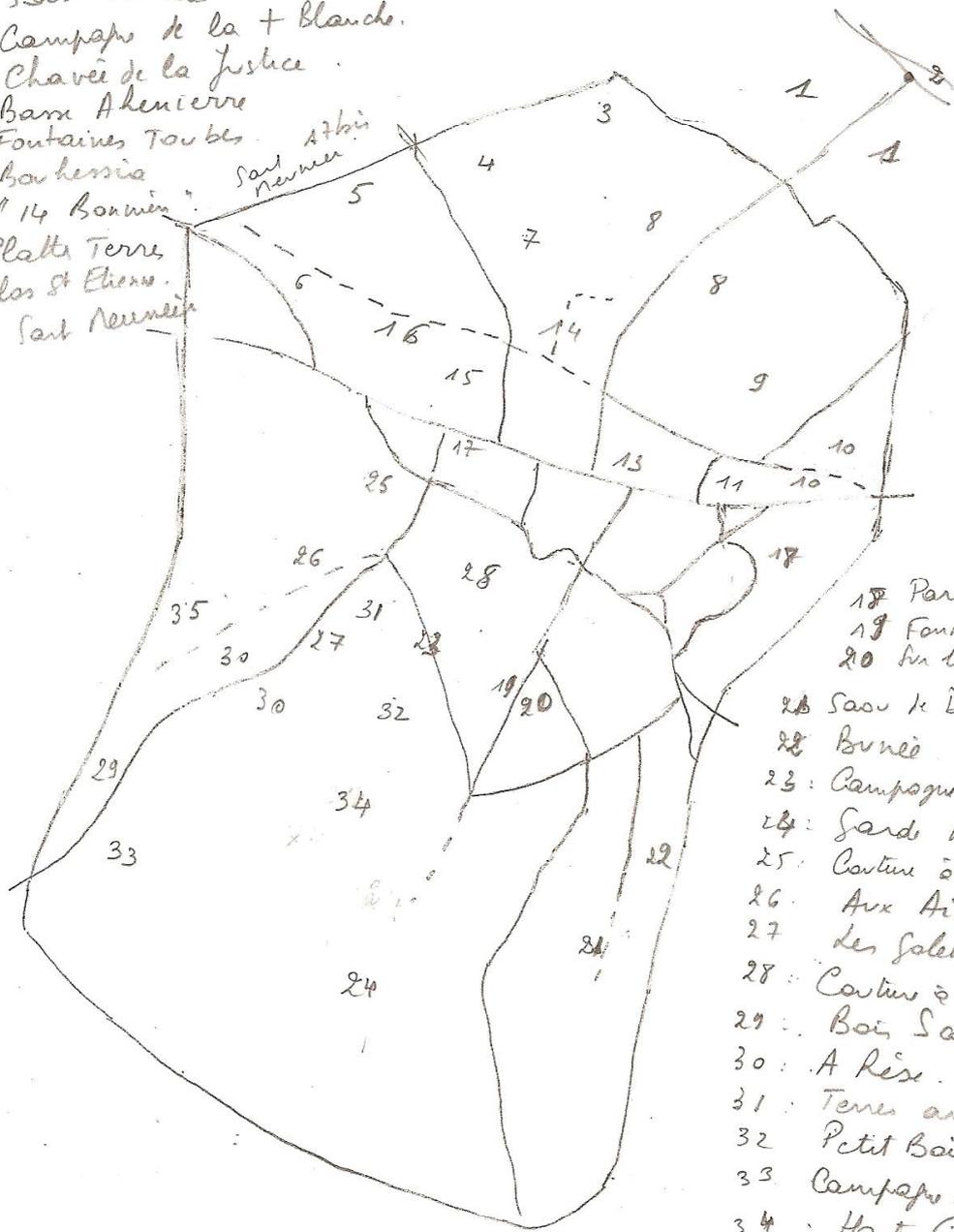
- Les endroits élevés sont : « Haute Campagne », « Derrière le Mont »
- Des étendues non vallonnées sont « Plates terres », « Vacelles »,
- Des petites dépressions avec exploitation de marne pour l'enrichissement du sol sont des « Marlières »
- Des endroits caillouteux sont « Rèse » ou « Pire de Reize »,
- Des zones humides sont « Aiwisses », « Terre au Flot », Gombetaille » (devenu Gohalle),
- Des parcelles boisées sont « sur Borsu », « Bois Scochart », « Bouhessia »

Bunée serait le nom d'un domaine gallo-romain.

La Tombe est l'emplacement d'une sépulture gallo-romaine.

Sous-la-Ville pourrait désigner des terrains en aval d'une villa romaine.

- 1 - Campagne de Nothen.
- 2 - Barrages
- 3 - Dix Bonniers
- 4 - Fonds de Thiers
- 5 - Sur Barbu.
- 6 - Courbe St Joseph
- 7 - 18 Bonniers
- 8 - Sous la Ville
- 9 - Campagne de la + Blanche.
- 10 - Charvée de la Justice
- 11 - Barre Ahencierre
- 13 - Fontaines Toubes
- 14 - Barhessie
- 15 - "14 Bonniers"
- 16 - Platte Terre
- 17 - Clos St Etienne.
- 17 bis Sart Neuville



- 18 - Paradis Handy
- 19 - Fonds de Nalens
- 20 - Sur les Nalens
- 21 - Sous le Duv le Jardi.
- 22 - Borne
- 23 - Campagne des Prés à blé.
- 24 - Jardi de Chiers
- 25 - Courbe à la Barrière
- 26 - Aux Aivres
- 27 - des Soletts
- 28 - Courbe à la Tombe
- 29 - Bois Souches
- 30 - A Rix
- 31 - Terres aux Flots
- 32 - Petit Bois
- 33 - Campagne de Trauberg
- 34 - Haute Campagne
- 35 - Les 5 Buissons

Chapitre 1. Jusqu'à la fin du Moyen-Age

Dates repères

- 50 avant Jésus-Christ : invasion de la Gaule par Jules César. Résistance des Nerviens de Boduognat et des Eburons de Ambiorix.
- III^{ème} siècle : invasion progressive de la Hesbaye par des tribus germaniques, les Francs Ripuaires
- 496, baptême de Clovis qui ouvre nos contrées à l'évangélisation.
- 692 Fondation par Ste Begge, fille de Pépin de Landen, du Monastère Bénédictin d'Andenne
- 800 : Charlemagne, descendant de Pépin de Landen est couronné empereur d'Occident
- 980 : Notger, premier évêque de Liège et formation du Comté de Namur
- 1066 : la plus ancienne charte de libertés en Europe est donnée à Huy par Théoduin, Prince-Evêque de Liège.
- 1100 : début des Croisades.
- 1180 : les Comtes de Louvain prennent le titre de Ducs de Brabant
- 1356 : Charte de la Joyeuse Entrée de Wenceslas de Brabant, consacrant le partage du pouvoir entre le prince et le pays.
- 1421 : vente du Comté de Namur à la maison de Bourgogne
- 1467 : Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, écrase Liège, malgré les 600 Franchimontois.
- 1492. Début des Temps Modernes avec la découverte de l'Amérique, la diffusion de l'imprimerie et des idées de la Renaissance.

Développements d'histoire politique locale

Au Néolithique moyen (IV^e millénaire), les hommes de la civilisation de Michelsberg se répandent dans le Nord de la France et la Belgique. Dispersés en petits groupes semi-nomades, éleveurs de bétail et agriculteurs, ils sont aussi de grands consommateurs de silex. Ils l'exploitent dans des mines, notamment à Wansin où cette roche est incluse dans la marne de manière très dense. Ils en font des lames, des racloirs, des tranchets et des haches. On imagine, comme traces les plus anciennes de peuplement, leurs tribus errant dans nos vastes régions couvertes de forêts primitives.

Les Romains envahissent le pays gaulois vers 50 ACN. Peuple organisé et colonisateur dont les fers de lance sont les légions et les agriculteurs, ils rencontrent et conquièrent les tribus celtiques. Ils laissent de nombreuses traces dans les régions dont les moindres ne sont pas les routes et les villas. Des établissements périphériques proches du village attestent de la présence romaine.

Sur Wansin et Petit Hallet diverses découvertes ont été faites qui révèlent une occupation sédentaire dès l'époque romaine : des murs, des tessons de poteries, des tuiles, des monnaies d'époque gallo-romaine témoignent de l'existence d'une villa des 2^{ème} et 3^{ème} siècle sur le site du Hottia.

La *villa rustica* était un domaine agricole, d'importance variable, comprenant autour de bâtiments, des champs cultivés, des prairies naturelles et des forêts. La villa pouvait être l'établissement d'indigènes ou de soldats vétérans des légions récompensés de leur long dévouement à la cause des armées.

Elle produisait pour sa consommation mais aussi pour la vente, cause d'accumulation de richesses.

Les fouilles commencées après la première guerre mondiale, par l'abbé Peuskens, curé de Wansin et archéologue amateur, poursuivies par Jacques Breuer, des Musées de Bruxelles, se trouvent dans les réserves des Musées d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

A Petit-Hallet, le long de la route Grand'Hallet -Thisnes, au lieu-dit Sart Meunier, sur la parcelle exactement cadastrée 694 a, des vestiges d'une construction octogonale ont été fouillés après la seconde guerre mondiale. Ces éléments appartiennent sans doute à un complexe cultuel du I^{er} au III^{ème} siècle.

Sur le lieu-dit Borsu, les professeurs Clause et Léon Douette déterrèrent de nombreuses poteries, dont un petit vase assez complet toujours en la possession de l'auteur de ces lignes.

La dénomination de certains lieux-dits donne à penser à des sites anciens d'occupation. Le lieu-dit « Sous la Ville » a inspiré l'idée d'une villa dans les campagnes entre Thisnes et Hannut.

D'autres noms rappellent une origine antique : al'tombale, couture al'tombe. Vers la fin de 1825, on fouilla puis on nivela une tombe dans la Couture à la Tombe. Circulaire et d'une élévation de trois mètres, elle avait une pente plus allongée du côté du midi. On y recueillit de nombreux objets : quatre pièces de monnaie à l'effigie de Domitien et de Trajan, un casque en airain, brisé, une tête casquée, des petites plaques minces en cuivre paraissant appartenir à une armure, une tête casquée ayant sans doute appartenu à une statuette une lampe en fer, une agrafe, un candélabre, des clous en fer de plusieurs pouces de long, des bouteilles en verre, une fiole, un



bocal, et d'autres objets en verre, des lampes en poterie et des vases...

De nombreux vestiges paraissaient avoir subi l'action du feu. D'après le bourgmestre en charge à l'époque, on avait déjà trouvé « des quantités considérables de fer oxydé et, entre autres, deux mors de bride en fer ».

Du haut de la tombe de Thisnes, on peut alors apercevoir les tumuli de Merdorp, Ambresin, Moxhe et Avernas le Beauduin.



Types fréquents d'objets de fouille

Pour l'exploitation des villas, le labour se pratique avec l'araire.



Labour selon le relief d'Arlon.

Le couteau, le sep muni d'une lame en fer se contente de fendre le sol et de déplacer la terre sur les deux côtés du sillon.

La moisson se fait à la faucille. L'usage de la moissonneuse trévière poussée par un animal ne semble pas être connu dans nos régions.

Reconstitution de moissonneuse gauloise (Trévires, en Gaume)

L'occupation sédentaire du territoire et de l'environnement proche de Thisnes dans les premiers siècles de l'ère chrétienne semble établie.

La présence romaine donne notamment le substrat du dialecte wallon qui, à deux pas de la frontière linguistique, forme pendant deux millénaires le véhicule culturel.

A Thisnes, le dialecte appartient à la famille du centre-wallon, proche du namurois.

C'est une langue parlée, savoureuse et très souple, supportant la variation des traits phonétiques sur des distances minuscules. Pour preuve, les différences entre le Mignawelz et « sur la Route ». La couleur du parler chantant de Merdorp. L'accent plus rugueux de « Crehaïn ». Le fameux « H haspiré » du hutois...



Le terme « wallon » dérive du germanique wal(a)ha par lequel les Germains désignaient avec mépris les étrangers romanisés. Il apparaît pour la première fois sous la plume de l'auteur des *Gesta abbatium Tudonensium* vers ... pour décrire les déboires de l'abbé Rodolphe de Moustier sur Sambre voulant enseigner à Saint-Trond mais se trouvant en présence d'élèves qui ne pouvaient suivre ses exposés « neque Latine neque, ut ita dicam, Gualonice ».

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et donc durant tout le Moyen-Age, Thisnes forme avec Wansin une boursoffure sur le versant nord du Comté de Namur, alors que l'arc de la Meuse depuis Bolinne jusqu'à Ville en Hesbaye aurait pu border naturellement cette limite nord. Pourquoi alors cette excroissance ?

L'enclave namuroise peut être expliquée par les circonstances historiques.

En effet, il ne paraît pas invraisemblable que le *fundus* romain ait survécu aux invasions franques et persisté de façon ininterrompue aux époques mérovingienne (500-750) puis carolorégienne (750-850).

En effet, des objets mérovingiens ont été trouvés à Wansin. Une rumeur a aussi colporté la possibilité que des restes d'inhumations mérovingiennes puissent être trouvés dans la prairie qui forme le croisement de la route de Merdorp et la route de Wavre. Cette localisation est ensuite devenue le site où la chapelle Saint Etienne a été implantée.

Affaire à suivre...

A la fin du règne de Charlemagne, de nombreux troubles et l'organisation sociale qui prévaut

conduisent à une parcellisation du territoire et à l'émergence d'une structure sociale pyramidale de droits et de devoirs : une cascade de seigneurs ou des communautés religieuses possèdent les terres sur lesquelles survivent les serfs et les manants.

A cette époque, le pays était divisé en seigneuries, soit un ensemble de terres –qui ne se confond pas nécessairement avec le pourtour d'un village ou d'une paroisse- assortis de certains droits et de profits dont une autorité est titulaire et bénéficiaire.

Le porteur du titre n'est pas forcément noble. A côté de ceux-ci, des communautés ecclésiastiques ou de leurs abbés, du souverain lui-même, la liste des seigneurs englobe plus d'un riche bourgeois. La seigneurie est un bien comme un autre : il s'achète, se vend aux enchères ou de gré à gré, il se donne en gage.

Le fundus primitivement romain a donné naissance à un territoire qui est constitué de Thisnes, Wansin et ses deux hameaux, Chapeauville (le quartier à gauche de la route de Wavre, face au château-ferme) et Wansiniaux (vers Orp et Petit Hallet). Au cœur de ce lieu, il y a la ferme du Chapitre (à l'ouest et au bout du village, route de Wavre, face à la route vers Wansin et Petit Hallet).

Avant 966, ce domaine, la seigneurie de Thisnes avec ses dépendances, aurait été donnée à l'abbaye d'Andenne par un « dominus Hugo Rex » .

Ainsi le déclarerait un inventaire et le confirmerait le bail de l'obédience de Thisnes de 1255 qui attesterait d'une « *redevance de trente sous ligois pour l'anniversaire du roi Hugues à la fête de Saint Jean Baptiste* ».

L'abbaye d'Andenne avait été fondée par Ste Begge, fille de Pépin de Landen et sœur de Ste Gertrude de Nivelles vers 692.

Au XIII^{ème} siècle, le monastère d'Andenne se transforma en Chapitre noble, composé des chanoinesses issues des familles les plus illustres du pays. Les chanoinesses ne prononçaient pas les vœux. Elles pouvaient rentrer dans le monde et se marier. Les deux dignitaires principales étaient la prévôte et la doyenne.



Chasse de Ste Begge

Les chanoinesses d'Andenne perçoivent un revenu généré par l'exploitation de la ferme du Chapitre. L'existence d'une « grange » leur appartenant est attestée par l'acte du 15 juin 1235. Il en sera question dans le statut paroissial de la commune.

Ces faits expliquent que, le centre de gravité historique du bourg de Thisnes soit le haut du village, où se trouve la ferme primitive.

Avec les invasions normandes de la fin du X^{ème} siècle, les chanoinesses se trouvent obligées de s'enfuir en France où elles restent près d'un siècle. A leur retour, le comte de Namur s'est emparé de leurs biens, malgré ses fonctions d'avoué, de protecteur.

Le Chapitre d'Andenne peut recouvrer la majorité de ses biens grâce à l'empereur d'Allemagne Henri IV : il leur conserve des possessions foncières dont la ferme du Chapitre et la cour de justice.

Cet enchaînement historique serait, selon moi, l'explication du rattachement à la terre

namuroise, avec la forte présence d'une communauté religieuse investie de droits et une organisation séculière qui se réfère au Comte de Namur et à ses successeurs.

Le titre de Comte de Namur apparaît dans une charte de 919 et il est attribué au seigneur Berengar, réputé avoir (re)levé un édifice de défense sur le site au confluent de la Meuse et de la Sambre.

Le comté appartenait à la région de Basse-Lotharingie. Son extension maximale date du règne de Henri l'Aveugle dans la seconde moitié du XII^{me} siècle.

L'empereur germanique Frédéric Barberousse décerna au seigneur le titre de Marquis de Namur.

Le comté, objet de convoitise coincé entre Empire Germanique et Royaume de France fut le siège de guerres nombreuses par lesquelles il passa successivement aux mains du Hainaut puis du Comte de Flandre, Guy de Dampierre en 1263. Les descendants de ce dernier régnèrent jusqu'à ce que Jean III vende le comté au Duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1421.

Le comté de Namur s'éteignit avec l'ordre nouveau de la révolution française. La ville devint la préfecture du département d'Entre-Sambre et Meuse.

Le droit d'y exercer la haute, moyenne et basse justice relève du baillage de Thisnes.

La haute justice était la justice de sang qui traite de meurtres, incendies, rapt, viols. La basse justice tranchait essentiellement les litiges fonciers ; redevances seigneuriales, contrats et délits mineurs.

On utilisait les témoignages, serments, combats judiciaires.

La justice était une source de redevances, de revenus qu'on pouvait transmettre, partager comme tous les autres droits seigneuriaux. Le mot *justicia* désigne le droit de rendre la justice, mais aussi de percevoir le profit des peines infligées.

Le détenteur du droit nomme ses officiers locaux : le maire joue le rôle du ministère public : il recherche les auteurs des infractions ou des délits et agit à leur charge devant les juges. Ceux-ci portent le titre d'échevins -institution développée sous Charlemagne- sans pour autant être versés dans le droit qui est formé d'ordonnances et de coutumes. En cas de doute, ces notables vont prendre l'avis d'une juridiction supérieure.

Il y existe une chapelle dédiée à Saint Etienne. Cet édifice primitif (VII^{ème} siècle ?) et peut-être lieu de culte plus ancien expliqueraient que s'y soit trouvé le premier cimetière du bourg.

Saint Etienne, 1^{er} siècle, un des sept diacres de la première communauté chrétienne fut lapidé pour ses prédications et son travail d'évangélisation. Il fut le premier martyr de l'Eglise.

C'est toutefois dans le bas du village que les habitants érigent au XII^{me} siècle une imposante tour de défense sur une motte de terre.

En effet, la seigneurie de Thisnes est à un jet de pierre du Duché de Brabant (dès Jandrain, Grand Hallet et Hannut) et de la Principauté de Liège (au-delà de Crehen). De cette triple intersection, il résulte moult désagréments et luttes dans la région, donc un grand besoin d'assurer la défense et la protection.



Ce besoin de sécurité se retrouve dans d'autres constructions de la région, dont la tour de l'église d'Avernas ou les fortifications de Hannut.



Rivalités, luttes et guerres sont multiples.

Sans doute le bourg de Thisnes n'est-il pas au cœur de la bataille des Steppes qui, en 1213, oppose Brabançons et Liégeois et voit toute la campagne au nord-est de Hannut (Brustem, Montenaken, Omal...) ravagée et le bourg de Hannut incendié le 13 octobre par le Liégeois Hughes de Pierpont. Mais Thisnes doit certainement subir les conséquences de la concentration des

soudards brabançons d'Englebert de la Marck autour de Hannut en 1347.

Le village est ensuite brûlé par le duc Wenceslas de Brabant en 1356.

En 1465, il est à nouveau ravagé par les Liégeois qui veulent secouer le joug bourguignon avant d'être écrasés par Charles le Téméraire à Brustem le 26 octobre 1467.

Il importait donc pour la population de disposer d'un refuge solide vu les batailles et pillages que connaît cette région frontalière entre Liège, Brabant et Namur: ce sera ce donjon du XII^{ème} siècle aux murs épais, entouré sans doute par une palissade en bois extérieure qui donne une première ligne de protection.

Vient se juxtaposer à la tour un bâtiment de culte par les soins des chanoinesses d'Andenne, sans que les deux bâtiments communiquent entre eux. L'église paroissiale Saint Martin est alors fondée, avec à l'origine, le cimetière implanté à Saint Etienne.

Ceci nous amène à traiter du statut paroissial de Thisnes, qui, sur le plan religieux, s'étend à Wansin – Chapeauville - Wansinieau.

La paroisse forme sous l'ancien régime l'unité fondamentale. L'église paroissiale cernée du cimetière règle une bonne partie de la vie communautaire. Son curé intervient d'ailleurs au même titre que le maire et les échevins dans de nombreux actes de la vie publique.

A partir du Concile de Trente en 1563, les curés d'autrefois commencent à consigner les étapes marquants de la vie de leurs paroissiens dans les registres paroissiaux : baptêmes, mariages, décès. Ils consignent les faits qui, à l'échelle du temps ne sont que les micro- mouvements de surface de la grande histoire. E sera la source de la généalogie jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Les paroisses, entités de base, sont regroupées en circonscriptions ecclésiastiques et en dernier ressort à un diocèse.

Thisnes abrite l'église mère. Si, au XV^{ème} siècle, Wansin reçoit son église Sainte Apolline, elle n'a rang que de quarta capella et tous les baptêmes et enterrements se font à l'église mère de Thisnes.

Par un acte du 15 juin 1235, l'évêque de Liège, Jean d'Als remette les églises de Burdinne, d'Ambresineau et de Thisnes aux chanoinesses d'Andenne afin d'augmenter leurs prébendes. L'acte se conclut ainsi : « afin que ces choses restent perpétuellement durables,

nous leur avons donné lé présente charte munie de notre sceau y appendu. Fait avec l'accord de notre église majeure, de nos fidèles archidiacres de Liège : H. de Bellomonte et Ansericus et la prévôté d'Andenne de la donation de qui proviennent spécialement lesdites églises ».
Ce bref de l'évêque de Liège est ratifié par le pape Grégoire IX le 21 avril 1238.

Les dames d'Andenne obtiennent le droit de patronage, c'est-à-dire le droit d'y instituer les prêtres, des « vicaires perpétuels ».

En bénéfice, les curés, vicaires perpétuels nommés par le Chapitre, reçoivent la totalité des revenus des autels (les aumônes), la menue dîme appelée *du mont* (?), douze muids d'épeautre à la mesure de Huy et deux cents bottes de paille.

Le surplus est livré au Chapitre d'Andenne pour son usage personnel.

Rappelons que les bénéfices des uns sont les charges des autres et que donc la population est durement sollicitée par l'impôt dû au curé (vicaire) du Chapitre et, on le verra à l'autorité civile : le comte de Namur et ses échevins.

Pour la période sous revue, quelques curés en fonction dans la paroisse sont successivement :

-Henri N... nommé en 1263, contesté puis, suite à un arbitrage des chanoines de Huy et Namur, confirmé en 1267

-Gilles Bérenger, nommé en 1280 après que l'archidiacre de Liège ait dû déboter de ses prétentions le candidat Hellenius de Hosden

-Théodore de Pêche, en 1283, ancien recteur des écoles de St Jean à Liège

-Thierry Haekelen, 1444

-Jehan Anseaul, 1499

Pour obtenir une vue complète, il convient de traiter du statut féodal qui relate le régime de son appartenance légale, l'organisation de ses pouvoirs et les impôts qui y sont perçus.

Pour Thisnes, il nous est connu par le « Papier velu » de 1265 et le « Registre aux Aisselles » de 1289.

Le papier velu Thyenes en Hesbaing déclare ceci :

« Ici le comte perçoit ses droits de bourgeoisie deux fois l'an : à Noël et à la Saint Jean ; pour ces droits, on prend à l'homme riche 12 deniers liégeois au plus et 4 deniers liégeois au moins à l'homme le plus pauvre, entre ces deux extrêmes, comme les échevins l'enseignent ; et on prend tout cela à chaque terme si le sergent du comte est présent à la perception ; ces droits de bourgeoisie valent par an livres de Liège ; Mais ils sont variables car ils augmentent ou s'abaissent ».

« Selon la tradition les échevins reçoivent pour eux à chaque terme 5 sous de Liège et leur clerc 12 sous de Liège.

Ainsi, en territoire namurois, on compte pourtant en monnaies liégeoises !

La livre se divise en vingt sous et le sou en douze deniers, à vingt oboles chacun. Un sou liégeois valait un sou et demi namurois.

Ailleurs dans le Namurois, on comptait en monnaie de Louvain ou en deniers blancs (monnaie de Tours)

« Et s'il arrivait qu'il y eut des gens qui ne fussent pas bourgeois, le comte aurait sur eux le droit de mortemain, de formorture, ses comans et corvées à volonté ».

« Et ici le comte a sur tous les droits d'ost et de chevauchée, les droits de sang, de burine et de

laron ainsi que de toute justice pleinement et souverainement. »

Vingt cinq ans plus tard, en 1289, le registre aux aisselles contient une description semblable des impôts prélevés sur le territoire.

« Ici le compte perçoit ses droits de bourgeoisie deux fois l'an, à Noël et à la Saint Jean ; Les bourgeois qui sont riches et solvables doivent au comte à chaque terme 12 deniers liégeois et ceux qui ne sont pas pleinement solvables paient au prorata de leurs avoirs et à chaque terme entre 4 et 12 deniers liégeois. Pour déterminer qui sont les pauvres et les riches en matière de perception des droits de bourgeoisie, c'est un devoir qui, selon les usages et la tradition, incombe aux échevins, mais le sergent du comte doit être présent ».

« Ces droits de bourgeoisie valent ensemble 10 livres et cinq sous liégeois, soit quinze livres et sept sous et demi de Louvain, mais ils croissent ou diminuent ».

« Selon la tradition, les échevins reçoivent à chaque terme de perception, cinq sous liégeois en raison du travail qui leur incombe pour la fixation et la perception des droits de bourgeoisie ».

« Il y a encore à Thisnes, trois moulins à pastel qui, tant qu'ils existeront, paieront au comte chacun et à chaque année cinq sous de Louvain en raison qu'ils se servent de l'eau : cela fait un total de quinze sous à payer à la Saint Remi... »

« ...Sur ceux qui à Thisnes ne sont pas bourgeois, le comte a encore le droit de mortemain et de formorture. Il a encore le droit d'ost et de chevauchée, ainsi que de toute justice. Il faut encore savoir que le droit d'étalage dans la ville de Thisnes appartiendrait au comte s'il existait des étalages, mais ce droit vaut peu de choses puisqu'il n'existe pas de halle dans la ville. Et il faut savoir aussi que les anciens de la ville de Thisnes disent qu'ils ont vu et se souviennent que le Comte de Namur avait trois fois l'an en la ville de Thisnes, droit de gîte aux dépens des dames d'Andenne. Si le comte ne profitait pas de son droit de gîte, il pourrait en faire profiter ses officiers ».

« Le comte a encore le droit à Thisnes, sur la mesure que Servote, le fils Massart, a nouvellement acquise, à cinq sous par an, payables à Noël ».

En 1395, le scel échevinal est formé d'un écu à un lion couronné à un bâton brochant (Namur), le fond du sceau, autour de l'écu, orné de feuilles de trèfle disposées de telle sorte qu'elles forment un quadrillé. La légende : ...m, de th.is..



Le contre-scel montre une tour couverte d'un toit conique avec la légende S. nostrum secretum.

Organisation du territoire et architecture

Si l'interprétation de l'étymologie du nom est correcte, le bourg devait être primitivement ou majoritairement situé sur une hauteur, un tienne. A notre avis, à la ferme du Chapitre, proche du lieu des découvertes gallo-romaines, proche de Wansin- Wansineau et là où les chanoinesses d'Andenne vont exploiter une grosse ferme.

Un lieu de culte originel, avant la construction de Saint Martin, devait être la chapelle Saint

Etienne positionnée face au « château », sur l'actuelle grand'route, au coin de la route de Merdorp, direction Wansin. Le terrain y forme toujours une bosse caractéristique. Saint Etienne serait le premier lieu de sépulture, peut-être sur base d'un lieu d'inhumation antérieur.

Toutefois, c'est Saint Martin qui reçoit le siège de la paroisse, sans doute à cause la protection qu'offre à l'édifice religieux, la puissante tour du donjon.

L'existence de ce donjon est attestée par un acte du 19 juin 1455 :

« ... tour devant dicte dès fort longtemps et grande antiquité a esté édifiée en bonnes et fortes murailles par les habitans ou leur prédécesseur, non pas à l'honneur de l'église, mais plutôt par la commodité desquels inhabitans estants de la conté ou marquisat de Namur et enclavés entre les terres de l'evesche de Liège et duché de Brabant. De sorte que lesdicts inhabitans en ce temps de guerre ont acoustumé d'en faire leur forteresse pour y saulver leur corps et bien, mesmes que l'on muny et furny en forme de chasteau, y mettants, ayants et retenants de bombardes »

La note continue *« Les habitans se servent de la dite cloche et ils s'en félicitent pour sonner le tocsin et rassembler le peuple dès que les ennemis se dirigent vers le village de Thisnes. De même ils se servent de l'échelle pour monter à la tour qui possède une couverture très solide, en correspondance à la solidité des murs et cela grâce à la prévoyance des habitans »*

La construction est datée du XIIème siècle. De structure carrée, la tour est bâtie en grès sur un soubassement en silex. A l'époque, elle ne dispose pas de porte d'entrée. Elle sert de refuge aux habitants qui grimpent dans le bâtiment par une échelle.

La tourelle d'escalier ronde adossée sur la face sud date des XIIIème – XIVème siècles.

Le Chapitre d'Andenne juxtapose l'église St Martin, au plus tard vers 1235 lorsque la paroisse lui est donnée par l'Evêque de Liège. Cette chronologie implique que la tour militaire était pré-existante, datant donc du XIIème siècle.

Le temps passant, la tour garde sa robustesse mais l'état du bâtiment latéral dédié au culte devient déplorable.... En 1455, lors d'un procès, les dames d'Andenne qui en étaient décimatrices, attirent l'attention sur la décrépitude du bâtiment.

Saint Martin devient le protecteur de Thisnes et son église a dès lors de façon incessante le statut paroissial. Dans la légende dorée de Wallonie, St Martin a sillonné nos régions, répandant la bonne parole avec une inlassable ardeur.

Martin de Tours était un saint très populaire : évêque de Tours, fondateur de l'ermitage de Marmoutier vers 370, il fut un prédicateur et un guérisseur auquel de nombreux miracles sont associés.



Au rang des monuments civils, la ferme principale est celle du Chapitre. Elle domine une petite vallée du warisseau. Elle est le centre du pouvoir économique.

Le menu peuple doit, pour habiter, se contenter de cabanes couvertes de chaume. Jean Froissart, le chroniqueur de l'époque, nous laisse une description générale : *« Une povre maisonnette enfumée, ossi noire que atremens de fumier de*



tourbes, et n'y avoit en celle maison fors le bouge devant et une povre ceute de vièle toille enfumée pour esconcer le feu, et par-dessus un povre solier auquel on montait par une eschelle. En ce solier avoit un povre literon ou li povre enfant de la femmelette gisoit ».

Derrière l'habitation et ses pauvres dépendances, il y a le jardin où se cultivent les légumes pour la consommation quotidienne. Derrière peut venir le « courtilh ahanable », plus grands jardins où se tiennent des cultures exigeant des soins particuliers. M-J Bodson émet l'hypothèse que la guède y trouvait sa place.

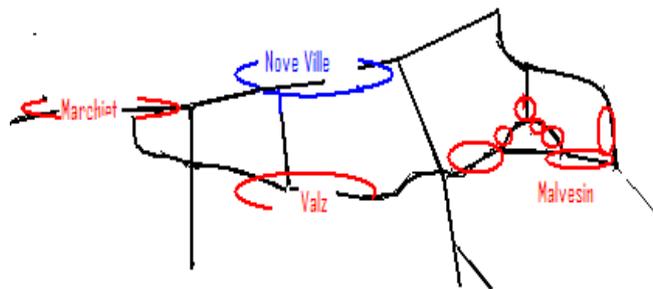
Comment est disposé l'habitat?

Partant des indications assez sûres de la carte de Ferraris (voir plus loin) et tâchant de dépouiller les données des censiers de 1436 et 1486, certains auteurs ont tenté de reconstituer les îlots d'habitations.

Les « terriers » visent à faire le point sur le nombre des exploitants et l'étendue de leur avoir, de façon à réclamer l'impôt à chacun. Les chanoinesses procèdent pour cela à des enquêtes sur place et font consigner les résultats dans des registres. Le nombre de maisons dépendant du Chapitre est de 61 en 1436 et de 60 vers 1486,

Elles se groupent autour de l'église, rue du Mignawelz (le Malvesin) et début de la rue de la Victoire (le Mostier) d'une part, puis dans la rue de la Vallée, le Valz (entre la source et la rue de Merdorp) puis sur la grand'route (entre le château et la ferme du Chapitre), le Marchiet.

Ultérieurement, soit vers le XV^{me} siècle, la Nove Ville commence à se peupler d'habitations et une relation s'établit peu à peu entre les deux nuclei plus anciens



L'économie et les voies de communications

La culture céréalière remonte aux temps des Romains. On identifie cinq espèces cultivées autour de l'an 1000 : l'épeautre, réservée aux sols pauvres ; le seigle, céréale rustique, sombre, lourde et productive donnera le pain noir des petites gens ; l'orge, sous sa houppe sèche, dure et barbue, donne, écrasé, la bouillie des animaux ; l'avoine, chaude et douce et le froment, au port élevé, exigeant en qualité de sol, l'aliment noble.

Le rendement est faible et certains auteurs estiment qu'en des temps très reculés, en moyenne, un grain semé ne donne que quatre grains récoltés ! Les Gaulois connaissaient pourtant des techniques d'amendement du sol et, au dire de l'auteur romain Pline, ils engraisaient leur terre avec une craie blanche, la marne. D'autres auteurs confirment aussi que le procédé du marnage était déjà connu des Ménapiens, bons agriculteurs, qui fécondaient ainsi leurs champs.

Au XI^{me} siècle se produit un réchauffement climatique propice à de meilleures récoltes.

Après les croisades, les techniques se perfectionnent : l'attelage en file, l'usage de ferrer à clous les sabots des chevaux, le collier d'épaule qui remplace l'antique collier de gorge, par lequel le cheval (quand il est utilisé, ce qui me semble rester exceptionnel) peut assurer un charruage plus rapide et plus profond .

Un auteur a essayé d'estimer le profit que le cultivateur retirait de ses récoltes par la taxe qui était à payer aux chanoinesses d'Andenne : on payait la dîme, soit la dixième partie de la

récolte. La contribution s'élevait à quatre « *stiers de froment par bonnier et à un mui d'épautre par trois bonniers* ». Pour autant qu'on prenne les données au pied de la lettre, on pouvait récolter 1125 à 1200 kilos de blé par hectare.

La rotation des cultures se pratique sur trois ans, d'où il restera dès le XIV^{me} siècle un bail à culture par trois, six, neuf an. Nul ne peut « *desroier ne desaisonner aultrement que les saisons ne vont* ». Selon le bail des dîmes de 1478, les trois saisons sont « *au bleis* », à « *tresmois* » et « *à junxher* », soit le froment, l'épautre et la jachère.

Le propriétaire impose à l'exploitant de labourer quatre fois la terre pour la culture du froment et trois fois pour l'épautre (l'araire ne permet pas de retourner parfaitement le sol et il faut plusieurs passages). Les terres doivent être « *ansinnées* » (épandage de fumier) et marnées une année sur neuf.

Aux cultures citées s'ajoute dans la région de Thisnes celle du pastel ou guède, wesdre, waide, soit l'*isatis tinctoria*, plante industrielle destinée à l'industrie textile.

La guède est une plante biennale, indigène qui élève sa tige à plus d'un mètre.

Elle est garnie de feuilles d'un vert bleuâtre, lisses, entières et lancéolées et de fleurs jaunes en panicule qui donnent des silices noirâtres pour fruits. La guède fournit l'indigo, un principe colorant pour la teinture en bleu



Ainsi, il existe, en 1204, neuf moulins à Wasseiges, huit à Thisnes et Wansin, deux à Merdorp etc...

Pour Thisnes- Wansin, le papier aux aisselles dit « *...Un de ces moulins est tenu par Colin le Porcillons ; Jakemes, le fils Baudour et la femme Helins, la Ernekin, tiennent le second ; Anne de Chienrue tient le troisième ; Jean d'Emines et Jean de Wareis tiennent aussi un moulin à waide situé sur le ruisseau et pour lequel ils paient par année au comte quatre deniers à Noël. Anciaux le fils Henclot et ses frères tiennent aussi deux moulins à waide situés sur le ruisseau et ils paient par an et à Noël deux deniers pour chaque moulin. Colar Henars tient encore un autre moulin pour lequel il paie au comte trois deniers à la Noël. Gérard Borivins et Masse de la Haye tiennent eux aussi un moulin pour lequel ils paient au comte trois deniers l'an.*

Le comte a encore droit ici à une mesure de waide qu'on appelle baril ainsi qu'à un denier par queue de waide : ce droit qui monte ou descend, vaut vingt sous par an ».

Il perçoit aussi une « *taxe sur la force motrice* » en réclamant un cens « *por la raison de l'aiselement de l'ewe* » : les chanoinesses situaient les moulins de guède dans « *le valz* », donc près de l'Absoul.

Le moulin est une construction sommaire composée de l'entraînement d'une meule de pierre.



La force motrice en est l'eau ou la traction animale.

A Thisnes, la rivière est dénommée du terme générique werissial ou warissial. L'Absoul n'est pas encore baptisée...

Pour la production du pastel, on broyait les feuilles de waide au moulin. Des manouvriers roulaient la pâte et les rouleaux, appelés cocs, étaient mis à sécher sur des claies, en plein vent.

Cette pâte de pastel cru était vendue.

Pour son usage textile, elle était encore concassée, arrosée d'eau pour provoquer une fermentation putride. Le produit, une fois sec, était pilé et tamisé.

L'essentiel de la production devait être écoulé sur les marchés de Huy et Namur. La famille Borivins, citée, est bien connue à Huy où elle compte des échevins. Jean de Wareis est Namurois.

Il n'est pas exclu que le pastel dans sa forme finale était exporté vers la Flandre et l'Angleterre : en cette fin du XXIII^{me} siècle, nous sommes dans un moment de splendeur de l'industrie textile dans le nord de l'Europe et le pastel joue un rôle décisif dans la teinture de la laine.

Il n'est pas sûr que cette culture du pastel se soit perpétuée très longtemps. Il se pourrait que l'exigence du sol en calcaire n'aurait pas été complètement rencontrée dans les limons de Hesbaye. Elle a toutefois donné un certain enrichissement, bienvenu pour certains vilains et bourgeois.

Pour compléter ce panorama des activités économiques en vigueur, il faut citer l'élevage confié au « bergier » qui mène paître les animaux sur les jachères et les talus des chemins creux.

Il y a des ouvriers agricoles et des artisans, l'un devenant l'autre selon les saisons : le charlier (travailleur du fer, maréchal), le moulrier (meunier), le charpentier, le boulanger.

Il se tient aussi au « marchiet » (grand'route, entre la ferme du chapitre et le château) un marché où eut cours, dès 1326 une unité de mesure propre à Thisnes.

Un marchand lombard, prêteur sur gage y résida.

Il est clair que les gens vivaient quasiment en autarcie. Les communications étaient très limitées, et par le faible volume des échanges et par la mobilité réduite de la population et par sa localisation enclavée dans les terres d'autres juridictions. Les chemins de commune sont en terre battue par le passage des personnes, des animaux et des rares charrois, fréquemment bourbeux et mal praticables.

Il y a de nombreux sentiers, les « pîsintes ». Ils serpentent dans la campagne et relient les communes voisines, sinueux et enchevêtrés, boueux en hiver et poudreux en été.

Il faut toutefois signaler un passage inter-régional : l'ancienne voie de Liège à Louvain qui entre dans le village en venant de Crehen (croisant l'actuelle route de Wavre à 800 m du collège de Hannut – mais ce tronçon de route n'existe pas à l'époque). Elle suit un chemin parallèle à l'actuelle Grand'route, se déroulant le long du village par le nord. Elle traverse perpendiculairement la rue de la Croix Blanche, la rue d'Avernas, la rue de Grand Hallet et rejoint alors Wansin par son cimetière. Elle est fréquentée par les marchands se déplaçant de Liège à Louvain et Bruxelles.

Ce chemin, bien distinct sur la carte de Ferraris, est supposé suivre la voie d'une ancienne diverticule de la via Agrippa, la voie romaine Bavai (Bagacum) Tongres (Aduatuca). Véritable autoroute des premières décennies de l'ère chrétienne ; cette dernière passait à Braives, Moxhe puis Tourinne. Rénovée au 5^{me} siècle par la reine Brunehaut, elle prit alors son nom. A Tourinne, elle donnait un départ à un diverticulum, celui, peut-être (coté XXX sur la carte des voies romaines dans les Annales de l'Académie d'Archéologie) que l'on retrouve sur le sol de notre commune et qui pourrait y expliquer des établissements gallo-romains. Ces routes

tâchaient de franchir le moins possible de frontières des divers « Etats » qui formaient notre pays, en sorte d'éviter le paiement des impôts que cela occasionnait.

Ci-dessous, une vue du voyage à l'époque de Jan Breughel.

On aurait pu investiguer d'avantage quand, vers 1990, un effondrement de terrain sur le chemin de terre (entre la route d'Avernas et celle de Grand Hallet, sur la rive droite, dégage un puits profond de six mètres environ et de trois mètres de diamètre dont ni l'utilité ni la localisation en furent expliquées autrement que par une qualification de marnière...

Toutefois, son parfait maçonnerage impressionna et faisait douter sur sa fonction d'exploitation de la marne.



Aspects de démographie et des structures de la vie sociale

Au XI^{ème} siècle se produit une importante poussée démographique dans laquelle l'occident puisera des forces pour mener les Croisades ; le climat est meilleur et la terre mieux cultivée. Entre 1100 et 1275, on estime que l'espérance de vie augmente de 22 à 35 ans. La densité de la population pourrait être de 40 à 45 habitants / km².

Qu'en est-il dans notre village ? Peut-on évaluer l'importance de sa population ?

Le papier velu du XIII^{ème} siècle nous informe que l'impôt rapporte en tout 7 livres de Liège l'an. Si on prend une moyenne de 8 deniers par contribuable bourgeois, cela donne une population de 280 bourgeois en 1265 pour le ban de Thisnes (Thisnes, Wansin, Wansineau et Chapeauville). Si on traduit en nombre d'habitants et si on y ajoute les manants (ou serfs, ou vilains), cela donne un chiffre relativement élevé.

De même, M-J Bodson utilise des sources fiscales pour cerner l'importance de la population au XV^{ème} siècle. Un relevé des cens et rentes puis la liste de perception de « cappons » en 1436 et 1486 donnent des pistes. Les principales incertitudes sont :

- seuls les redevables d'impôt sont signalés, sans mention de la taille de leur famille.
- les pauvres, exonérés de l'impôt ne sont pas dénombrés.
- les propriétaires sur Thisnes n'habitant pas Thisnes sont repris. Vers 1450, il y aurait environ 81 chefs de famille selon cet auteur.

Permettons-nous une extrapolation sans prétention d'exactitude : si une famille compte 5 personnes et si le village compte 20% de « pauvres », on arrive au chiffre respectable de près de 500 habitants.

Une seconde question est de tâcher de se représenter les conditions de vie de cette population.

La nourriture des hommes du Moyen-Age manque de vitamines et de protéines. Elle consiste en soupe des légumes de saison –oignons, choux, fèves-, peu consistante en hiver. La soupe est

consommée avec une tranche de pain, consommé rassis car on cuit à la quinzaine. A défaut de soupe, on mange des bouillies.

La population reste soumise à trois calamités : la famine, la peste et la guerre.

Le fléau de la peste ravage nos régions à plusieurs reprises. L'histoire a retenu la peste noire de 1348 durant laquelle périt le tiers de la population d'Europe occidentale. Pourtant le mal a déjà frappé antérieurement. L'histoire de Notre Dame de Basse Wavre rapporte que vers 1150, la peste sévit dans de nombreuses paroisses de l'Est du Brabant, dont Jauche, Jandrain et s'étendit à Wansin et Thisnes. En 1153, selon le chroniqueur Ghiellemans, la Châsse de Notre Dame de Wavre transportée en pèlerinage dans les endroits touchés parvient à conjurer le mal. Son périple est longuement poursuivi dans le « Tour de Hesbaye », en souvenir du miracle.

L'oppression liée à l'organisation des classes sociales génère l'extrême pauvreté des manants attachés à la glèbe.

Qui n'était pas affranchi ne peut disposer de biens que s'il les tient du seigneur : ses biens immobiliers sont appelés « tenures » pour lesquelles il faut payer l'impôt annuel, le cens. Ces « propriétés » ne sont que des mesures, décrites plus haut.

Les manants sont obligés à des corvées diverses...

« ... Un peu plus tard, il faut sarcler, se rendre en troupe dans les champs, le sarcloir à la main, à l'heure dite, et travailler là, des heures durant, sous la surveillance des gens du château. Puis c'est le mois d'août, les interminables journées, à couper le blé, à le mettre en bottes, à le porter aux granges... Et pendant ce temps, notre blé à nous, pauvres laboureurs, demeure gisant sur le champ, au vent à la pluie, à la grêle, jusqu'à ce que nous ayons fini avec celui du seigneur. Quand enfin le nôtre est coupé et ramassé, alors vient le prélèvement sur notre propre récolte de la part du seigneur... Ah la dure existence ! Travaille, travaille, toi et tes bêtes. Il faut de la pierre pour un nouveau bâtiment : va la chercher...

Paie le meunier qui prélève sa part sur ta petite récolte déjà diminuée car tu paies le seigneur. Paie au fournier... Paie au seigneur encore si tu maries ta fille ».

Quelques droits des seigneurs :

- la formorture était à l'encontre du manant décédé sans enfant le droit pour le seigneur de recevoir la moitié de tous ses biens contre la femme survivante. Elle fut supprimée par Philippe le Bon en 1431 dans le Comté de Namur,
- la mortemain autorisait le seigneur à confisquer « du trépasé le meilleur pan qui demeure de lui, c'est à entendre la meilleure pièce de chatel » (le meilleur meuble, la meilleure tête de bétail de la succession d'un non-bourgeois),
- droit de cambage ou de nosmarion : permission de se marier,
- droit de pêche, de pâturage, de chasse, de franche taverne...,
- droit de banalité du four et du moulin : d'utiliser ces services moyennant redevance,
- les commans et corvées étaient dus en reconnaissance de la protection accordée par le seigneur. Manants, cultivateurs, maouvriers devaient moissonner, charruer, sarcler, faner...

Le bourgeois est un affranchi, pouvant disposer de sa personne et de ses biens. Le serf peut devenir bourgeois moyennant le paiement d'un droit qui varie d'une localité à l'autre. Il est alors débarrassé des charges liées au servage : la mortemain, les corvées. En plus, on l'a vu, il paie l'impôt.

Par le droit d'ost conféré au seigneur, il peut aussi être appelé à rejoindre sa troupe en cas de guerre.

Les autorités locales sont désignées par le seigneur.

Le maire est nommé à vie. Officier de justice à l'origine, il devient rapidement, tout comme les

échevins, un administrateur des biens de la communauté.

De nombreuses tâches lui incombent à cet égard : répartir les différentes sortes d'impôts, les charges du quartier, les charges domiciliaires, les réquisitions, le logement des gens de guerre, par exemple. Les échevins sont des juges, mais aussi des agents de perception des impôts.

Les temps modernes et la fin de l'ancien régime.

Dates repères

- 1500 Charles Quint et l'époque espagnole : la fondation des Dix-sept Provinces des Pays-Bas
- 1570 : la guerre des gueux
- 1579 : Philippe II et dislocation des Pays Bas. Le Sud, catholique, reste sous la couronne espagnole.
- 1598 : début du gouvernement d'Albert et Isabelle
- 1606 : édit prescrivant la codification des coutumes locales dans les Pays-Bas
- 1618- 1648 : guerre de Trente Ans, un conflit religieux qui dégénère en conflit politique entre les maisons de France et d'Autriche
- 1635 : luttes communales à Liège entre les Chiroux et les Grignous.
- 1660 : début des guerres de Louis XIV dans les Pays-Bas
- 1702 : John Marlborough en bataille dans nos contrées
- 1713 : traité d'Utrecht ; les Pays-Bas du Sud reviennent aux Habsbourg d'Autriche.
- Marie Thérèse puis Joseph II, seconde époque autrichienne : Joyeuse Entrée de Charles de Lorraine à Bruxelles en 1749
- 1785 : le chapitre noble Ste Begge est réuni au chapitre de Moustier sur Sambre puis disparaît.
- 1789 : Prise de la Bastille... Fin de l'ancien régime avec les révolutions brabançonne (Etats Belgiques Unis) et liégeoise

Développements d'histoire politique locale

Le XVIème siècle est celui des guerres de religion. Il ne semble pas que la Hesbaye ait été un terreau de développement du protestantisme ni le théâtre principal des luttes. Toutefois, Bully et Sibille notent que Hannut fut réduit en cendres en 1505 durant la guerre qui oppose le Duc de Brabant Philippe le Beau et le Duc de Gueldre. Nos voisins hannutois doivent donner l'hospitalité au fameux Duc d'Albe et héberger des troupes à diverses reprises.

Dès la fin du XVIème siècle, la guerre des Gueux constitue un des épisodes sanglants des guerres de religions. Dans cette période d'intolérance et de fanatisme, les réformés « *profanent et renversent églises et autels, saccagent et brisent images de tous côtés, foulent aux pieds les saints sacrements même, sans aucune horreur ou crainte de la vengeance divine* » .

En 1578, les habitants d'Orp le Grand abandonnent le village. A Hannut, le feu anéantit de nombreuses habitations. En 1602, l'église de Thisnes est incendiée partiellement.

Le XVIIème siècle aux Pays-Bas fut qualifié de siècle de malheur. Aux difficultés endémiques

(intempéries, maladies...) s'ajoutent le cortège des maux engendrés par les guerres, le passage des troupes et leurs exactions : incendies, réquisitions, pillages, viols, tueries.

1635 – 1637 : à Liège, la guerre fait rage entre les Chiroux (portant uniforme avec culotte blanche et habit noir et ressemblant à des hirondelles, signification de « chirou » en vieux wallon ; partisans du prince-évêque), et les Grignous (les grincheux-, rassemblant les artisans et les gens du peuple). Au cours de trois années d'anarchie, les murailles et le château de Hannut sont anéantis.

Hors les murs, les villageois n'échappent pas aux réquisitions et à la vindicte. Une petite pièce dialectale anonyme en vers octosyllabiques raconte les avatars de deux paysans.

Le vieux Djamin et son fils Stasquin cherchent dans le brouillard à rejoindre le village dont ils ont fui à l'approche des troupes du damné Mansfeld et ils le retrouvent brûlé.

C'est à 1639 que remontent les premières notations dans les registres paroissiaux. Le Registre aux œuvres indique la composition des autorités locales : le mayeur est Gérard Mélard. Ses échevins s'appellent Huwart, Lejeune et De l'Arbre.

1672-1675 : Les troupes françaises de Turenne fortes de cinquante mille hommes déferlent sur les Pays Bas, Louis XIV souhaitant prendre possession du prétendu héritage de Marie Thérèse. Les gens du marquis de Boufflers ne ménagent pas le pays.

Le dialogue (hutois) entre Pasquot et Robiet narre le pillage organisé par les troupes du général allemand Chavagnac dans le Condroz et la Hesbaye. Robiet le voue aux gémonies : ces « *Allemands descendent de Gargantua, dont ils tiennent la voracité* »... et ... « *plutôt aller en Turquie que de rester là à souffrir* » !

La guerre se poursuit entre Louis XIV et les coalisés réunis dans la Ligue d'Augsbourg. C'est sans cesse le va-et-vient des armées avec des fortunes diverses pour ses capitaines et les mêmes infortunes pour la population.

Le prince d'Orange campa à Thisnes en 1692.

Le 29 juillet 1693 à la bataille de Neerwinden, le maréchal de Luxembourg l'emporte pour les Français, capturant un grand nombre de drapeaux ennemis.

En 1703, le général de Villeroy campe à Thisnes « au beau milieu des campagnes ensemencées de durs grains ». Il réclame de lourdes fournitures pour ses troupes.

Puis le 22 mai 1706 à la bataille de Ramillies, Milord John Churchill, duc de Malborough (le « Malbrouk s'en va-t-en guerre » de la chanson) chasse les Français du Maréchal de Villeroy du pays.



Le Duc de Malborough

Les ateliers liégeois sont les grands pourvoyeurs des armées en salpêtre et poudre, piques et mousquets, corselets, boulets et balles.

Neerwinden, Ramillies...: des coins proches de notre village et il faut imaginer que leurs débordements affectent aussi, directement ou indirectement le village de Thisnes.

La guerre de succession d'Autriche ramène les soudards dans le pays : en 1745, des régiments logent à Hannut ; ils réquisitionnent chariots et fourrage exactions auxquelles notre village n'échappe probablement pas : le Maréchal de Saxe y tint campement en août.

Dans ce contexte général très instable, quels sont les

faits particuliers à notre village ?

On sait déjà que les seigneurs se comportent comme propriétaires de leur fief. Ils peuvent vendre leurs droits par adjudication à titre définitif ou par engagère. Dans ce dernier cas, ils peuvent récupérer leur bien en remboursant la somme reçue.

Ainsi, Philippe IV, roi d'Espagne, souverain des Pays Bas est le descendant des Ducs de Bourgogne qui ont eux-mêmes acquis le Comté de Namur dont dépend Thisnes.

Il manque d'argent, Philippe IV.

Le 26 novembre 1626, il vend par engagère, pour 8000 livres en monnaie de Flandre, ses propriétés thisnoises à Guillaume de Paheau : le « *ban de Thisnes, y ayant quelques villages seavoir Thisnes ou y at eglise paroichiale, Wansin, Wansineau et Chapeauville ou il y at aussy eglise, faisant quatre chapelle et plusieurs cens contenant quarante huit charrois y compris celle dudit Guillaume de Paheau et 70 manouvriers outre la maison et jardin dudit Paheau contenant sept à huit bonniers et un petit ruisseau qui fait travailler deux moulins avec la haute, moyenne et basse justice, y commettant mayeur de Thisnes mais les dames d'Andenne y ayant coin foncier y commettent sergeant et outre toutes amendes, confiscations, droit de chasse, mortemain sur non- bourgeois, qu'est le meilleur meuble se réservant le Roy, le droit de Bourgeoisie et d'afforage, les droicts Seigneuriaux et plusieurs autres appartenant aux dites Dames d'Andenne, hormy fournissant la somme de 8000 livres, au prix de 40 gros, monnaye de Flandre, la livre, es mains du dit Receveur Général des Finances et rendant pour droit de reconnaissance un chapon de rente irréductible, payable à la recette de sa Majesté le Roy et à la tenir en fief du Chatel de Namur... ».*

Que veut dire ceci ?

Guillaume de Paheau, Escuyer, Seigneur foncier de la Goffe et de Grand'Hallet, est en quelque sorte un métayer sur ce territoire : il est l'un des censiers. Il y a sa maison avec sept à huit bonniers de terre en propriété.

Son achat « par engagère » est précaire puisqu'en rendant les 8000 livres, Philippe IV peut reprendre la pleine propriété. En plus, ses nouveaux droits doivent tenir compte des prérogatives que conserve le Chapitre d'Andenne. La vente ne réduit en rien les privilèges et les revenus du Chapitre qui garde la collation de la vicairie de Thisnes. Le doyen d'Andenne est toujours le curé de la paroisse et y perçoit la dîme.

Désengagée quelques années plus tard, la Seigneurie du ban de Thisnes est à nouveau mise aux enchères et adjugée le 19 avril 1638 pour 11.900 florins.

Le Chapitre d'Andenne l'acquiert et démembré l'ensemble.

En 1641, Wansin, Wansineau et Chapeauville sont vendus à Charles Zuallart pour 3900 florins. Thisnes est vendu à Gérard de Paheau, fils de Guillaume, pour 8000 florins. Zualart, époux de Marguerite de Burlen, échevin de Namur et receveur des Etats de cette province, est anobli par le roi Philippe IV le 10 décembre 1651. Son blason d'azur porte un chevron d'argent accompagné de trois merlettes de même.

Pour Thisnes, Gérard de Pahaut devient légitime et plein propriétaire.

Sa pierre tombale est étendue (sans protection) sur le cimetière de l'église.

On y lit :

ICI GIST NOBLE ET GENEREVX SEIGNEVR GERARD DE PAHEAV VIVANT SEIGNEVR DE THINES ET DV GRAND HALLET QUI MOVRVT L'AN 1678 DV MOIS DE APRISLE 10 IOVR ET NOBLE VERTVEVSE DAME MADAMME AGNES DE GRIMONT QUI TESPASSA L'AN 1676 DV MARS LE 26 IOVR PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

La pierre comporte aussi les blasons des familles, dont, pour Paheau, deux ciseaux à tondre la laine et trois oies.



Les Paheau accompagneront la vie du village pendant un bon bout de temps.

François de Paheau succède à Gérard le 13 juin 1679 puis à la mort de François, son frère, Adrien de Paheau en fait relief le 30 janvier 1708.

Au décès de ce dernier, la nue propriété vient à son frère Charles Bernard de Crehen, dit de Paheau le 7 janvier 1714.

L'usufruit est dévolu à la veuve d'Adrien, Dame Anne-Marie de Wiltheim qui en fait relief le 10 janvier 1718. Elle épouse en seconde noces Laurent Alard de Heusch, écuyer, seigneur d'Emines, capitaine au service de la France et membre de l'Etat noble de Namur.

De cet événement découlent l'histoire des familles et l'histoire des biens immobiliers.

Sur le plan de la famille noble de Heusch, seigneurs de Thisnes, l'union de Laurent Alart et de la Dame de Wiltheim fructifie par la naissance de Mathieu Ignace de Heusch, dit De Thisnes. Il devient capitaine au service de la France et Chevalier de Saint Louis.

Epoux de Anne Joseph de Vauthier, il en a plusieurs enfants. La branche cadette, représentée par Jean Louis Ignace de Heusch est fondatrice de la famille de Heusch de Thisnes.

Mathieu Ignace et Anne Joseph reposent à Thisnes, sous une dalle tombale qui porte une émouvante épitaphe :

« La grande piété filiale de leurs enfants fit élever ce monument à des parents qu'un deuil cruel enleva à leur affection : leur père, illustre Monsieur Mathieu Ignace de Heusch, décédé le 30 novembre 1789 ; leur mère chérie, Dame Marie Anne Josephe Ignace de Vauthier dont le destin sur cette terre s'acheva le 5 mars 1806. En ce lieu, tous verront avec reconnaissance les fidèles prier pour eux. Qu'ils reposent au ciel. Amen »

Sur le plan des propriétés, Charles Bernard de Crehen de Paheau, héritier de la nue propriété du legs immobilier de Adrien, possédait déjà la moitié du château de Thisnes par suite d'arrangements faits avec son frère Adrien en 1707.

Charles Bernard cède sa seigneurie, « scavoir la maison, établerie, pourprise, jardins, vegers etc » à un de ses parents, François de Paheau, capitaine au régiment du duc d'Areberg puis major d'Ath « pour la bonne affection qu'il a envers lui, pour les bienfaits qu'il en a reçu et

espère encore en recevoir au futur ».

Suite à des ennuis financiers, la Seigneurie de Thisnes est saisie par le fisc le 8 juillet 1722. Elle fut alors vendue à Joseph Désiré Lefranc, seigneur de Grand-Hallet, fils de Claude-Hubert Lefranc, major, et de Françoise Agnès de Paheau, sœur de Charles Bernard de Crehen , dit Paheau.

Le sieur Lefranc rachète par transaction, le 4 septembre 1722, pour 100 pistoles les droits de François de Paheau. Il meurt le 16 août 1740.

En 1745, le maître de la haute Cour est Olivier Joachim. Ses échevins sont Libert Doneux le jeune, Jean Pineur, Marc Guiaux, Philippe Rappe et Jean-Pierre Defays.

Le fils Lefranc, Claude Joseph, seigneur de Hallet, hérite de la seigneurie et fait relief le 23 novembre 1764.

Il institue comme héritier, le 10 novembre 1779, le baron Jean Henri de Renesse de Wulp, son proche parent qui est le dernier seigneur de Thisnes.

On est alors dans la gueule d'une tourmente révolutionnaire qui, partant de la colère du peuple de Paris contre son roi Louis XVI, va bouleverser les institutions établies depuis de nombreux siècles.

Au cours de cette dernière période où les Pays Bas du sud sont sous gouvernance autrichienne, Joseph II, pourtant appelé le « roi sacristain », mais touché par les Lumières des philosophes, arrête le Chapitre d'Andenne en 1785. Les Thisnois peuvent posséder un petit lopin de terre ; on partage les biens communs.

Citons encore pour cette période la liste des curés de la paroisse :

-Watier Mottet, 1530,

-Gerard Ottelet, qui se retirera dès 1531,

-Guillaume Motte, nommé en 1531, toujours par le Chapitre d'Andenne,

-Lambert Vestis,

-Théodore Motte,

-Andrien de Saint Quentin, 1569

-N. Walkiery, mort en 1579,

-Jean Laurent, 1603

-Hilaire Alard, ayant résilié ses fonctions en 1624 et mort en 1626

-Jean de Florée, nommé en 1624

-Ghislain Collard, nommé le 10 mai 1642

-Henri Depaire, nommé le 29 octobre 1664

-Henri Depaire, neveu du précédent, nommé en 1676,

-Jacques Hoboval, nommé en 1688, dont les restes reposent à Thisnes sous son épitaphe « *ci-gît le Révérent Maître Jacques Hoboval qui fut jadis très vigilant pasteur de Saint Pierre en faubourg à Huy. Elevé ensuite à la dignité de curé de la paroisse de Thisnes, il en fut le pasteur pendant 17 ans et, comme chacun le sait, il dirigea sa paroisse de manière exemplaire. Il mourut en 1693 le jour de la commémoration des âmes des fidèles défunts. Selon son plus grand désir, il abandonna son âme à la miséricorde de Dieu. Qu'il repose en paix* ».

-Charles Remy, nommé en 1693,

-Hubert Pollet, nommé le 8 mai 1700, dont il sera plus longuement question sur l'affaire de la rénovation de l'église ; comme J. Hoboval, sa pierre tombale a été scellée dans un mur intérieur de l'église,

-Gilles Joseph Malherbe, nommé en 1753,

-Jacques Jamar, nommé en 1780 , est le dernier curé à être désigné par les Chanoinesses

d'Andenne.

Organisation du territoire et architecture

Vers 1603, les planches De Croÿ, précieux panorama des paysages et agglomérations nous livrent une vue de Thisnes en Hesbaing.

On y voit deux agglomérations séparées par des prés : l'une blottie près de l'église, l'autre sur une colline (« on tienne »), serrée autour du château.

A droite du clocher Saint Martin et plus loin, on aperçoit quelques maisons qui relient les deux parties. Il doit s'agir de la « Noveville », un réseau de constructions qui se sont, selon les auteurs, érigées à partir du XV^{me} siècle et qui commencent à faire jonction.

Un voyageur chargé de sa besace approche du village bas et va rejoindre une taverne signalée par une enseigne.

L'église Saint Martin présente ensuite sa haute tour -donjon carrée, percée d'ouïes au niveau des cloches et ornée d'un toit en pavillon. Elle est juxtée d'une nef courte accolée.

Au loin est figuré le château, peut-être plus orgueilleux que dans la réalité. Il comprend une tour percée de trois étages de fenêtres et flanquée de deux ailes composant le corps de logis. Celle de droite, plus haute, semble



fermée par un pignon flamand à redents.



L'église avait brûlé le 9 juillet 1602 « *par les ennemis de Dieu, son engliese et de Sa Majesté et les Altesses* ». L'un des échevins avait été « *occis en ladite engliese d'un cop de harquebuse, son corps défendant avec nous* » (Cours de Justice).

Le bâtiment était en état déplorable, en dépit de l'aménagement des fonts baptismaux en 1626 : en 1699, Charles Remy, pasteur de Thisnes écrit à l'évêque de Namur pour s'en plaindre : « *toutes les asseintes sont en mauvais état... la grande humidité du bâtiment fait tenir ensemble les saintes hosties consacrées dans le ciboire...*

absence de processionnaires et d'autres choses de telle sorte que l'office divin est en souffrance et cette situation dure depuis des années ».

L'abbé signale que cette situation bien triste a été relevée dès sa nomination en 1693. Selon lui, c'est le décimateur, le noble chapitre d'Andenne qui est tenu d'entretenir l'édifice et qui ne manque pas de « percevoir les grosses et menues dîmes de l'endroit ».

Épuisé par « *son âge, ses infirmités et certaine aversion que plusieurs de ses paroissiens lui ont vouée* », le curé Remy remet sa cure à la disposition du Chapitre d'Andenne « *pourvu que Monseigneur l'Evêque de Namur lui assigne une pension suffisante toute sa vie* ».

Le combat de rénovation de l'édifice religieux reprend avec son successeur, Hubert Pollet, nommé le 8 mai 1700 et qui sera curé de Thisnes pendant 53 ans.

D'une activité prodigieuse, bien-aimé de ses paroissiens, le curé est pourtant réduit à faire paître sa seule vache sur les fossés communaux. Il affronte les arguties juridico-religieuses des avocats et juris-consultes d'Andenne pour obtenir la remise en état de l'église.

Le doyen de Hannut, Sébastien Tonus, dresse un procès-verbal de visite le 5 mars 1722 et rappelle les abbesses à leurs obligations de rénovation car le « *noble chapitre d'Andenne est le décimateur et a le droit de patronage sur cette église fondée depuis des temps immémoriaux* »

Le curé Pollet plaide lui-même pour sa cause : « *De grâce, Messieurs, paroît-il à chacun de vous qui savez le temps et la dépense que demande l'entretien d'un toit... qu'avec quatorze journées et 7 florins 7 sols, les toits de vos maisons, pour peu qu'ils soient délabrés soient rétablis ?... J'accepte l'aveu que... j'ai mis du mien pour 58 florins 18 sols pour remplir les obligations qu'elles ne devroient avouer qu'avec honte de ne pas avoir accompli... débours qu'elles devraient bonnement offrir de me rembourser, surtout qu'elles ne disconviennent pas de m'avoir donné par main tierce l'ordre de le faire... mais j'ai appris à me détacher des biens de ce monde, aussi je ne voudrais pas pour mes intérêts particuliers, grossir un tas d'écritures que la religion m'a fait commencer et que la chicane ou au moins les détours des rescibendes a fait multiplier. Ainsy attentif seulement à ce qui concerne mon église, je soutiens être à ouïr dans la plainte que je forme pour les défauts des toits et des murailles, qui, joints à l'irrémédiation des vitres, empêchent de célébrer le Saint Sacrifice lorsqu'il fait du grand vent. L'on a vu effectivement plus d'une fois qu'un Dieu rendu présent sous les apparences du pain par la puissance qu'il a daigné accorder à ses prêtres, soit devenu le jouet des vents et auroit été exposé à l'humidité de la pluie, si le pasteur n'eût pris la précaution de Le couvrir en pleurant* ».

Enfin, le procès prend fin le 10 mai 1752.

L'église est rebâtie en 1768-1769 sous la direction de Mormal, collaborateur du fameux architecte Laurent-Benoît Dewez.

Cette décision est enregistrée dans les résolutions capitulaires du chapitre d'Andenne le 5 octobre 1767. Les plans de Mormal sont approuvés. Le 9 novembre, il est décidé de faire couper le bois nécessaire à la reconstruction

La vieille tour carrée –toujours distincte de l'église et ne communiquant pas avec elle- est prolongée de trois nefs et un cœur, par de grandes baies cintrées.

L'intérieur baroque est d'une grande élégance avec des colonnes toscanes marbrées divisant les nefs et un beau mobilier d'autel et de chaire de vérité.

Si le confessionnal de style Louis XV est de 1755, le reste de l'ameublement suit la fin du gros œuvre. De 1777 à 1787, Joseph Preud'homme, menuisier à Hannut s'attèle à sculpter les lambris du chœur et la chaire de vérité de style Louis XVI.

La chaire de vérité est sculptée des tables de la loi et des symboles des évangélistes. Elle est surmontée d'un ange qui fait le lien entre Dieu et les hommes. Les vitraux sont d'époque ; le premier à droite figure les archiducs Albert et Isabelle, bâtisseurs de Montaigu, un autre représente Sanctus Stephanus (Etienne).

Les fonds baptismaux ornés de têtes humaines sont datés de 1626.

D'intéressantes données de géographie spatiale nous sont aussi fournies par la carte de Cabinet des Pays Bas autrichiens établie par le Comte de Ferraris vers 1775.

Joseph, comte de Ferraris était un général autrichien et un cartographe.

Entre 1771 et 1778, il produisit, à la requête de Marie Thérèse d'Autriche et de Charles de Lorraine une carte du Cabinet des Pays Bas Autrichiens au 1/11250^{me}, détaillée en 275 planches de 0,9 x 1,40 m accompagnées de 3 volumes de commentaires manuels. Un des trois exemplaires est conservé à la Bibliothèque Royale de Belgique.

La carte fournit de nombreux renseignements sur le paysage de nos contrées, à la fin du XVIII^{me} siècle, lorsque les Pays-Bas du sud sont placés sous l'autorité des Habsbourg d'Autriche.

Le relief est souligné par l'emploi de teintes plus sombres. Le réseau hydrographique et les voies de communication sont dessinés. Même les sentiers y sont visibles grâce au travail précis des géomètres envoyés sur le terrain. Des symboles désignent les prés, les vergers, les jardins, les cultures et les bois. Les habitations sont situées avec un soin tel qu'on peut en estimer le nombre.

Les fermes sont notées : ferme du Chapitre, ferme de la Fontaine.

Non seulement les églises, mais aussi les chapelles sont relevées avec leur dénomination.

L'examen de la carte prête à plusieurs observations.

Dans l'axe d'est en ouest il y a quatre voies parallèles :

- au nord, la vieille voie de Liège

à Louvain : voie des marchands non habitée derrière la Croix Blanche, le terrain de Football, elle se prolonge vers la route de Grand Hallet puis vers Wansin (un chemin rural existait encore en 1960 ; en 2000, on ne trouve plus le tracé que sous la ligne électrique)

- en dessous, ce qui deviendra

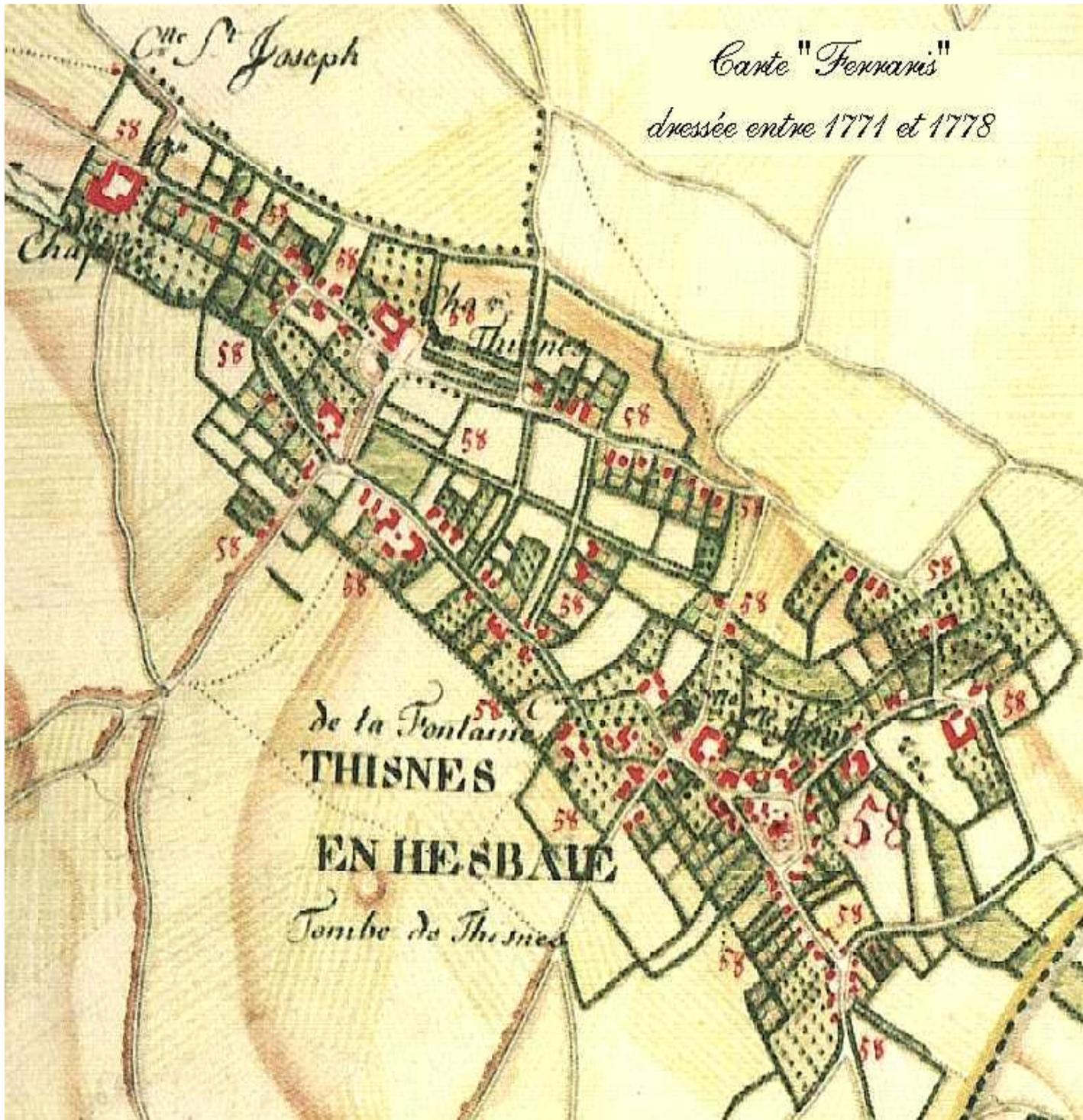
la route de Wavre (et qui n'est pas prolongée vers Hannut), avec des îlots d'habitations de la Nove Ville, rive sud entre le Chiroux et la ruelle du Moulin puis rive nord jusqu'au chemin de Grand Hallet. Suivent le parc boisé du château et le château (en face, l'église Saint Etienne, disparue à cette date, reste soulignée par un sentier qui fait le tour de la parcelle). Après, il y a un noyau plus dense de maisons jusqu'à la ferme du Chapitre.

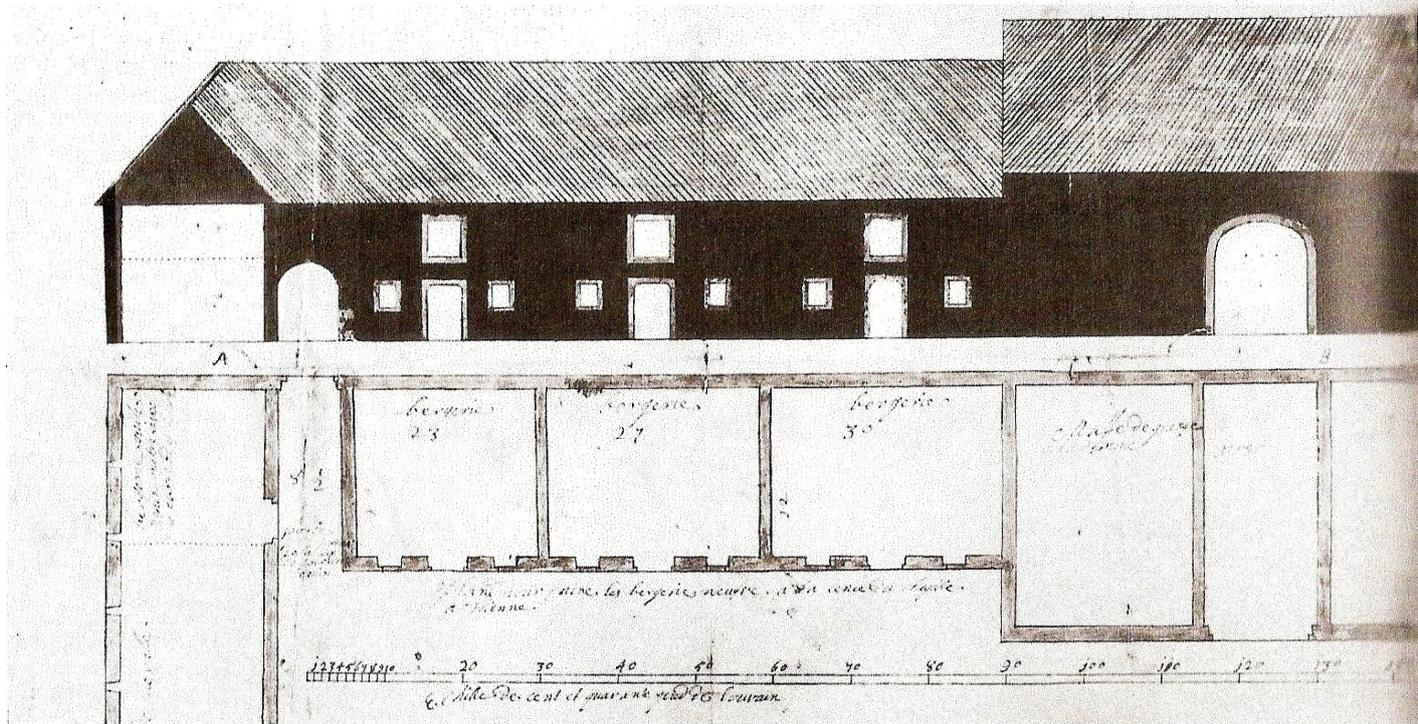
- Comme troisième axe, une piedsente non bâtie, aujourd'hui disparue (à l'exception de la ruelle qui prend au milieu du Chiroux vers la Victoire). De l'autre côté, elle traverse les champs jusqu'à la route de Merdorp.

- Enfin, voie sud qui est la rue de l'Eglise avec un noyau plus urbanisé autour de l'église et vers Crehen. Suit la rue du Valtz (Vallée).

Dans l'axe nord sud, on distingue clairement la Gohalle (non bâtie), la rue de la Victoire, le Chiroux puis la ruelle des Meuniers, puis un chemin disparu, enfin le route de Merdorp avant que la rue de la vallée conflue vers la route de Wavre.

Sous la ferme de la Fontaine, clairement annotée, on montre la tombe de Thisnes où furent découverts les vestiges gallo-romains.





189. Document d'archives anonyme (vers 1720-1730?) donnant le plant pour faire les bergeries neuve à la cense du chapitre à Thinne, soit à Thines-en-Hesbaye, pour le compte des chanoinesses de Moustier-sur-Sambre. Ces bergeries de facture liégeoise ressemblent à s'y méprendre à des vacheries ou boveries sous fenils. Les notes

manuscrites disent, de gauche à droite : écurie de chevalle; bergerie qui se peut metre avec l'écurie des chevale; porte pour sortir de la cense du côté du chemin; bergerie (3 fois) d'environ 7 m de profondeur sur 6,60 à 8,50 m de largeur; maffe de grange à la dimme; aire et maffe. (A.E.N., Arch. ecclés., t. 1621).

Descendons de l'échelon planéologique à l'aspect architectural.

Nous disposons d'abord d'un relevé des constructions qui agrandissent la ferme du Chapitre à « Thinne », pour le compte des Chanoinesses de Moustier sur Sambre.

Le document d'archives anonyme daté de 1720- 1730 donne le plan de bergeries neuves. Les notes manuscrites disent : de gauche à droite : « écurie de chevalle, bergerie qui se peut metre avec l'écurie des chevale, porte pour sortir de la cense du côté du chemin ; bergerie d'environ 7 m de profondeur sur 6,6 à 8,5 m de largeur, maffe de grange à la dimme, aire et maffe »

A proximité de l'église Saint Martin, l'ancien presbytère « est une construction soignée de la fin du XVIIIème siècle, en briques blanchies et calcaire. L'harmonieuse façade principale, de cinq travées sur deux niveaux, est encadrées de harpes d'angle. Une bâtière d'ardoises à croupettes couvre l'édifice ».

En face de l'église se dresse le manoir Hardy dont la façade arrière s'orne d'un fronton triangulaire aux armes de la famille de Glynes, daté de 1750.

Pour la chapelle Saint Etienne, ses revenus avaient été annexés à ceux de Saint Martin par ordonnance de l'évêque de Namur de Berloz en 1700... Au passage, il est utile de relever que

des revenus étaient attachés à ce lieu de culte !

La chapelle s'était considérablement dégradée au cours des dernières décennies. Le bâtiment finalement ruiné aura disparu au début du XVIII^{ème} siècle.

L'économie et les communications

Cette découpe de l'histoire qu'on appelle les « temps modernes » ou « la renaissance » commence mal : l'or affluant de la découverte des Amériques provoque une flambée des prix et appauvrit les consommateurs moins favorisés. Jo Gérard note les indices de hausse des prix : sur la base 100 en 1500, le prix du froment atteint l'indice 300 en 1530 puis 750 en 1580 tandis que le salaire d'un maçon passe respectivement de 100 à 140 et 185.

Les mauvaises années sont fréquentes : prenons pour exemple 1703 et le rançonnement au profit de Villeroy ; l'hiver 1709 où les grains gèlent dans le sol ; en 1711, les champs sont infestés de souris qui dévorent deux tiers de la récolte...

Les guerres de Louis XIV sont des années de rapine. Comment y échapper ? Le seigneur de Thisnes va jusqu'à inciter les Espagnols à piller la ferme du seigneur voisin, Grégoire de Larbre

Quand, épargnée par la soldatesque, la population retrouve le courage de travailler, elle fait pousser les céréales, qui restent la base de l'agriculture.

L'assolement triennal prévoit une année de céréales d'hiver (froment seigle), une année de céréales de printemps (avoine, orge) et une année de jachères. Il en est resté l'usage de baux triennaux : trois, six, neuf ans d'occupation.

La vie rurale en 1595 nous est connue par un texte qui mentionne qu'on laboure à quatre « royes » (passages de charrue) pour le blé. Pour l'épautre, trois passages suffisent.

Puis on roule et on ahane (herse).

La préparation de la terre revient à 20 florins le bonnier. L'ensemencement de ce bonnier nécessite 3 sétiers $\frac{3}{4}$ de froment, 3 sétiers de seigle, 7 sétiers d'épautre ou 4 sétiers d'avoine.

Le semeur est payé quatre sous en plus de la nourriture et la boisson.

Dans les mauvaises années, lorsque le prix des céréales renchérit, que le bétail est perdu, que les instruments aratoires sont en mauvais état, le travail est rendu plus pénible. On ne laboure alors plus qu'à deux « royes » et seulement les terres les plus proches de la cense, fumées parcimonieusement. La récolte est battue au fléau. Par cette technique, il est possible pour 3 à 4 personnes de séparer environ 300 kilos de grains par jour.

Par la rotation des cultures et le fumage, l'exploitation des terres est « un modèle » recommandé dans leurs économies par l'agronome anglais Richard Weston et le publiciste prussien Wenceslas Coberger.

Les laboureurs engraisent les terres, au besoin par du fumier collecté chez des manants qui tiennent quelques têtes de bétail. Ces graisses sont payées par quelques gerbes au moment de la récolte ou immédiatement à cinq sous la charretée. Quarante charretées sont nécessaires pour un bonnier qu'on met une journée à étendre. Ce travail se monte à trois florins.

La marne constitue un second moyen d'amendement par l'incorporation de calcaire.

La marne, maigre apport de fertilisation est, extraite du sous-sol par des puits. Le lieu-dit « Mâières » rappelle un lieu d'exploitation sur la campagne d'Ambresin.

Les grandes fermes dominant, avec des superficies allant jusqu'à 200 bonniers. A Thisnes, la

ferme du Chapitre, propriété des Dames chanoinesses d'Andenne, est tenue en 1639 par le censier Laurent Anciaux.

Vers 1750, la pomme de terre apparaît, venant de Lorraine ou du Dauphiné. Mais, au début s'agit-il de pommes de terre ? Les documents parlent de topinambours, canadas, pommes de terre et parfois cromptires. Le topinambour, tubercule à la chair plus douce craint moins la gelée. Il semble avoir précédé la pomme de terre qui ensuite se répand pour le plus grand bien.

A la fin du XVIIIème siècle, la carte chorographique de Cabinet des Pays Bas du Comte de Ferraris, établie en 1775 révèle que les campagnes sont labourées à plus de 90%, avec des prés-vergers limités aux abords des maisons et des fermes.

Peu de défriches nouvelles : les bois ont déjà largement disparu.

Vers la fin du XVIIIème siècle, des progrès viennent d'expériences menées en Angleterre, précurseur de tant de progrès technologiques. Le trèfle et le foin servent à engraisser les terres dont le rendement augmentera. Comme l'écrit Antoine-Laurent de Rosci, chef d'industrie dans la région mosane, en Angleterre, « l'agriculture a pris un grand essor depuis qu'ils ont reconnu l'utilité et l'urgence de prairies artificielles, cultures qu'ils doivent à des expériences réitérées pratiquées par les nobles et les gentlemen »

Pour ce qui est des communications, comme le montre la carte de Ferraris, la région reste très enclavée, n'étant drainée par aucune route importante. En effet, l'alternance de morceaux de territoires brabançons, namurois, liégeois n'est pas propice à la sécurité ou à l'entretien. Il faut payer l'octroi pour passer d'une seigneurie à l'autre. Le lieu-dit « Baraques » au bout de la route d'Avernas, avant la route de Hannut- Tirlemont rappelle que s'y trouvait la baraque de perception des droits sur les marchandises qui passaient la limite administrative.

Les chemins de terre n'assurent au trafic ni commodité ni régularité. La pluie rend les chemins impraticables. Le transport se fait par charrettes tirées par des chevaux ou à dos d'homme.

Tandis que les exploitants riverains tentent d'accaparer quelques rangs de culture en mordant sur le passage, d'autres règlements cherchent à prescrire un entretien régulier des chemins, avec curage des fossés.

Aspects de la démographie et des structures de la vie sociale

La stabilisation de la situation provoque un excédent démographique dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. L'arrivée de la pomme de terre dans les jardins vers 1750 diversifie et améliore l'alimentation.

Toutefois, les mauvaises récoltes peuvent résulter d'hivers particulièrement rigoureux : 1698-1699, le grand hiver de 1708-1709, le long hiver de 1740.

Avant l'apparition de la pomme de terre, le pain de seigle est la base de la nourriture. Les légumes les plus fréquemment consommés sont les pois, les fèves, les navets, les senés et les choux. La pomme de terre diversifiera l'alimentation dans les campagnes et servira bientôt de base pour le repas des plus pauvres.

L'état civil apparaît et les registres de baptêmes, mariages et décès donnent certaines indications. En 1784, la commune compte 623 habitants contre 111 familles en 1691 (environ 660 habitants ?).

En 1755, Hannut ne compte pas plus d'un demi-millier d'habitants. En tout, avec ses villages limitrophes, on ne dénombre pas plus de 4000 habitants.

L'organisation sociale est fortement basée sur quatre classes bien distinctes.

Au sommet de la pyramide viennent les gros fermiers. C'est « *li cinsî* » qui distribue le gagne pain en embauchant et licenciant à son gré et au rythme des travaux de saison. Il peut aussi cumuler le pouvoir administratif. Le maieur est souvent le plus gros exploitant agricole : le seigneur, lui remettant ses pouvoirs, le charge de la défense de ses droits. Dans sa classe se range le curé et quelques artisans ou commerçants prospères, s'il échoit.

Viennent ensuite quelques petits propriétaires qui ahanent sur quelques ares, complétant leur revenu avec du travail à journée.

Le journalier est la personne qui loue sa force de travail, à la discrétion de celui qui a du dur labeur à lui donner... « *Pauvres manouvriers, vivant de leurs manœuvres* »...Vers 1750, un travailleur temporaire engagé pour la moisson gagne environ 3 à 3 ½ écus, à moins qu'il ne préfère se servir de 7 mesures de seigle.

Enfin, il y a ceux qui sont assis à la table du Saint Esprit et qui vivent de l'assistance et de la bienfaisance publique. La pauvreté est très répandue. Il faut bien reparler des pauvres qui forment la vaste majorité de la population, à qui est laissée la vaine pâture sur les biens communaux, qui glanent derrière les récolteurs et qui sont aidés bien faiblement par les sociétés de bienfaisance.

L'état général des fortunes est évidemment très bas.

En 1680, d'après F. Ladrier, il fallait 5 sous pour une livre de beurre, 7 sous ½ pour une livre de sucre et 25 sous pour un cent d'œufs.

En 1747, selon un relevé pour neuf villages de la région, les deux tiers de la population paient moins de dix florins d'impôts et 5% acquittent plus de 50 florins.

L'eau, c'est la vie. On la trouve à la source ou dans des puits artésiens creusés dans la proximité de la maison. Il en existe encore peu. L'usage s'en répandra au cours des siècles suivants. La souillure de l'eau alimentaire constituait une source de maladies, dont le paysan se souciait peu.

Qu'avait-il d'ailleurs à sa disposition en cas de maladie?

Il y a à Thisnes un hôpital dont, vers 1603, Jacques Balza en est l'hospitalier. Il dispose d'une seule chambre pour « *y recevoir les pauvres allans et venans* ».

Des médecins, formés sur le tas, se disputent la clientèle aux « rebouteux », aux « signeux » et aux charlatans.

A défaut, reste le recours aux prières et aux intercessions du curé, dans une ambiance teintée de foi et de superstition. Les pèlerinages ne sont pas seulement une occasion d'expiation des péchés de la vie quotidienne mais aussi de demander l'intervention du ciel pour les blessés et les malades.

Ceci sans parler des effets de la sorcellerie... car la superstition reste vivace et rencontrer des nûtons ou des « *makrales* » le soir, à un carrefour ou dans un chemin creux, à cheval sur leur balais, peut exposer aux plus grands dangers. Il y a aussi les « *grimaçins* » qui, contre une faveur, font un pacte avec le diable et, pendant sept ans, se transforment la nuit en animal errant.

En 1532, Charles Quint proclame son code de justice criminelle, dont un article annonce « *Si quelqu'un a fait du tort à autrui par sortilège ou maléfice, il sera puni de mort et condamné au bûcher ; si quelqu'un a pratiqué la sorcellerie sans nuire à autrui, il ne faudra le punir que dans la mesure où il a péché* »

De 1500 à 1650, pas moins de 650 procès pour sorcellerie sont intentés dans le Comté de Namur contre des hommes et des femmes suspects d'avoir le mauvais œil et des relations pas catholiques avec l'au-delà : 149 se concluent par des condamnations au bûcher.

Comment ne pas penser à des histoires extraordinaires dans un village qui compte une rue de

Grâce, une rue du Paradis, une rue de l'Enfer et une Chavée des Loups, les deux derniers chemins quittant la localité comme une queue fourchue de diable...

On va à la fontaine miraculeuse de Sainte Adèle à Orp pour les maladies des yeux. On prie un parterre de saints, chacun ayant une spécialité.

A partir de la contre-réforme, on bâtit le sanctuaire baroque de Montaigu pour vivifier la foi. Vers 1800, les gens de nos contrées commencent à y faire le pèlerinage, un usage mis en honneur par Albert et Isabelle.

Préventivement, chaque enfant porte le prénom de Ghislain qui le protège de la « *fièvre lente* », la consommation.

Le malade fiévreux est étendu au chaud derrière le poêle, en attendant que cela passe...

En attendant, variole, typhus et choléra prennent un tribut régulier. Diarrhées et coqueluche font leur razzia dans les populations de nouveau-nés.

Mais la peste est la plus redoutée. Les hautes heures de la mort par le bubon s'égrènent en Hesbaye brabançonne et dans le pays de Hannut : 1576-1578, 1624- 1625, 1634-1636, 1667-1668. L'intensité décroît d'un assaut à l'autre et la peste disparaît définitivement en 1670, mais son spectre restera dans les esprits.

La dysenterie prend le relais avec vigueur : 1676, 1693, 1741, 1794. Le manque d'hygiène entretient ces épidémies : eaux impures, aliments souillés, saleté corporelle.

Les attaques les plus fortes de la maladie sont souvent associées à des pénuries et des disettes. C'est le cas en 1693 et 1739.

Enfin, le feu de Saint Antoine, un empoisonnement provoqué par l'ergot du seigle est responsable de gangrènes et de mutilations. Convulsions, spasmes et hallucination le font appeler « mal des ardents »

Une illustration en figure sur le tableau de P. Breughel, les mendiants. C'est le mal des ardents pour lequel on invoque Saint Antoine. L'affection touche les pauvres, ceux qui mangent du seigle. Elle est causée par le claviceps, un champignon qui libère une substance toxique, hallucinogène et convulsive. Son ingestion provoque des douleurs dans les jambes, entraîne la gangrène du membre atteint et sa chute.

Les révolutions liégeoise et brabançonne et le XIXème siècle

Dates repères

- 1789 : révolution française et concomitamment, révolution liégeoise contre le Prince Evêque Hoensbroeck
- En novembre 1792, Dumouriez fait entrer la liberté républicaine en Belgique
- 1795 : annexion des Pays-Bas et de la principauté de Liège à la France
- 1815 : Waterloo ; la Belgique passe sous occupation hollandaise (Guillaume Ier)
- Vague d'industrialisation (Cockerill, Société Générale...)
- 1830 Indépendance de la Belgique et règne de Léopold 1^{er} (1831-1865)
- 1845- 1847 : crise économique, agricole et alimentaire
- 1851 : loi sur les sociétés de secours mutuel.
- 1850 : première loi organique sur l'enseignement moyen : Frère Orban
- Léopold II, roi des Belges (1865- 1909)
- 1885 : Léopold II souverain et propriétaire du Congo.
- 1885 : fondation du Parti Ouvrier belge, Christianisme social

- 1850- 1874 et 1895-1914 : industrialisation et expansion de la Belgique au 2ème rang des puissances industrielles du monde.
- 1893 : suffrage universel plural. Domination catholique

Développements d'histoire politique locale

En 1789, « *li binamêye révolucion lidjwesse* » fait disparaître huit siècles d'histoire de la Principauté.

De 1787 à 1790, les Brabançons s'opposent aux réformes progressistes de Joseph II et créent les Etats Belgiques – Unis.

Le régime français né de la révolution va balayer les archaïsmes administratifs. Dans la proclamation consécutive à sa victoire de Jemappes, le général Dumouriez confirme « *Nous, Charles François Dumouriez, lieutenant-général, commandant en chef de l'armée de Belgique, déclarons de la part de la République Française que non seulement le peuple est libre et dégagé de l'esclavage de la maison d'Autriche, mais que, par le droit imprescriptible de la nature, c'est lui, peuple, qui est le Souverain et que nulle personne n'a autorité sur lui...* ».

Dès avant que la Convention nationale ne décrète l'annexion des Pays Bas du Sud, la Comité du salut public divise le territoire en neuf départements eux-mêmes répartis en cantons et communes, le 31 août 1795.

Thisnes est incorporé au département de l'Ourthe, canton d'Avenne. Il quitte ainsi la terre namuroise dont, avec Wasseiges, Merdorp et Wansin il formait une excroissance au nord de la Mehaigne. Il devient terre liégeoise.

A l'échelon local, les communes sont basées sur les communautés existantes. Seules les communes de plus de 5000 habitants disposent d'une administration municipale propre. La loi du 17 février 1800 rend ensuite son individualité à chacune des communes qui seront désormais dirigées par un maire et son adjoint. Un conseil municipal est établi.

Plusieurs fils de la commune sont enrôlés dans les troupes françaises. Deux miliciens, Melchior Goffart et Ignace Nihotte combattent dans le troisième bataillon du 32^e régiment au cours de la Campagne d'Espagne, près d'Almería. Ils écrivent le 22 octobre 1811 : « *Nous sommes assez bien dans ce pays. Nous n'y sommes pas tourmentés ni par les Espagnols ni par les Anglais... Nous sommes venus de Galadix conduire des prisonniers... Nous nous sommes battus avec les Espagnols le 10 août dernier. Ils ont battu en retraite plus de trente lieues. Il y a eu peu de monde tué chez nous, mais beaucoup de blessés* ».

Un autre, Jean Henri Joseph Adam est placé en détachement à l'île d'Yeu : « *ma très chère mère, je vous dirai que je suis dans des peines terribles. Voilà trois mois que nous ne sommes pas payés et que l'Anglais est tous les jours aux environs de l'île, que nous avons été obligés de rester huit jours sans dormir, mais nous ne nous sommes point battus* ».

Un quatrième, Louis Geuquet, fait la campagne de Russie avec le 9^e régiment de cuirassiers. Il écrit de la frontière russe où il est bloqué « *au dépôt de Instenbourg pour mon cheval qui a été tué* ».

La très laïque République supprime les ordres religieux et met fin aux chapitres séculiers par les lois de 1796 -1797. Le prêtre de l'époque, Jacques Jamar, refusa de prêter le serment constitutionnel et fut chassé de son presbytère. Le sous-préfet signala dans son plaidoyer : « *il a beaucoup d'influence sur le peuple et prêche continuellement la désobéissance aux lois de la République française* ». Il erra donc dans la paroisse pendant plusieurs années, célébrant la messe et administrant les sacrements au péril de sa vie. Ses paroissiens le défendirent

quelquefois les armes à la main. La tourmente révolutionnaire passée, il conserva d'ailleurs son poste, sans récupérer le presbytère, vendu pour quelques assignats. Les religieux Joseph Hardy et François Hardy furent aussi arrêtés et emprisonnés à l'hospice des Frères Alexiens à Liège.

La Révolution française s'accompagne aussi de la vente à l'encan des propriétés ecclésiastiques comme biens nationaux. Le décret du 26.10. 1797 confisque les biens religieux au profit de l'Etat, dont l'impécuniosité justifie la vente immédiate.

A Thisnes, ce ne sont pas moins de 338 hectares qui sont mis à l'encan. Les 205 hectares et 14 ares de la ferme du Chapitre loués à Polet sous l'ancien régime sont acquis par Gosuin, fabricant, pour 52.000 livres. La propriété sera immédiatement revendue à Melle De Soer. Elle passera ensuite par héritage au Marquis de Beaufort au cours du XIX^{me} siècle.

La Compagnie Bodin se porte aussi acquéreuse des terres de la ferme de la Fontaine, louées auparavant à Verlaine en deux lots de 64 ha 29 a et 20 ha 46 a pour respectivement 18.220 et 11.348 livres.

La famille Heusch achète la Chapelle Saint Etienne pour 125 livres.

L'empire français se noie dans les averses de Waterloo, le 18 juin 1815. Napoléon y affronte les coalisés, parmi lesquels 116.000 hommes de l'armée du Bas-Rhin placée sous les ordres de Blücher. Il est possible que notre village eut à subir les habituelles exactions qui accompagnent le séjour de soudards, encore qu'il n'ait pas été sur le chemin de retraite de Blücher, poursuivi par Grouchy.

Mais, en mai, la région comprise entre Namur, Hannut et Wavre abrite le II^{me} corps de von Pirch I, soit 31.758 hommes et 6000 chevaux qu'il faut quotidiennement rassasier.

Puis, à l'aube du 16 juin, cette troupe ayant fait mouvement vers Ligny et Charleroi, où arrive l'Aigle, le IV^{me} corps, fort de 30.328 hommes placés sous les ordres de Bülow se rassemble dans la région de Hannut.

A cette saison, la campagne est semée de seigle, d'avoine, d'orge et de trèfle. Les seigles, plus précoces étaient hauts de près d'un mètre vingt.

On peut imaginer les dégâts et la frayeur des paysans.

L'Aigle déchu, le Congrès de Vienne redessine la géographie politique de l'Europe. Avec la période hollandaise se revoit l'organisation administrative. Thisnes passe à la province de Liège. Jean Louis Ignace de Heusch (8.2.1763 – 9.6.1845) qui avait sans doute choisi le camp des vainqueurs obtint reconnaissance de noblesse et du titre de baron lors de sa désignation de membre du corps équestre de Liège le 5 mars 1816. Il y siègera jusqu'en 1830.

Après la Révolution, Wansin est détaché de la paroisse de Thisnes pour être alors rattachée à Petit Hallet et devenir une paroisse autonome en 1847.

Les registres des délibérations du Conseil Communal débutent avec 1823, dont le budget se présente en recettes pour 534 florins et 69 ½ cents et en dépenses pour 349 livres et 69 ½ cents.

Le 26 août 1825, le bourgmestre Charles Verlaine, « *vu l'arrêté de la noble députation des Etats portant nomination du Conseil Communal, conformément à l'art 14 du règlement d'administration pour le plat pays de la Province de Liège* », reçoit le serment en qualité d'assesseur de MM LJ Polet et Melchior Hardy et en qualité de conseillers, de Daniel Verlaine, Rappe, Landrain, FJ Goffart, F. Hallet et Joachim. Le Commissaire du Gouvernement, observant que la population de la Commune ne permet pas un Conseil aussi large écarte Hallet et Joachim. Le secrétaire, Charles Joseph Garot, l'enregistre.

Le 13 octobre 1830, le Bourgmestre donne lecture de la dépêche annonçant « *la fin du despotisme hollandais... En conséquence, nous déclarons formellement adhérer au nouveau gouvernement et nous ne nous laisserons pas de le seconder de tous nos efforts et de tous les moyens en notre pouvoir* ».

Aussitôt (le 18 octobre 1830), les notables de la commune payant 10 florins et plus de contributions se réunissent au local « de la mairie » et élisent par scrutin secret un bourgmestre, deux assesseurs et quatre conseillers, conformément à l'arrêté du gouvernement provisoire du 8 octobre. 43 bulletins sont dépouillés et donnent le maïorat à Ch. Verlaine (34 suffrages, contre 9 au Baron Jean Louis de Heusch), l'assessorat à Hardy et Polet et la position de conseillers à Winand, Gillis, Roland et Joachim. La délibération, annulée parce que seuls 30 notables payaient le cens requis, est recommencée. La nouvelle procédure aboutit au même résultat.

Le pays se préoccupe de sa sécurité et désigne une garde civique de premier ban, composée de 44 citoyens instruits par Pierre Joseph Forceille, ancien sous-officier de l'armée française.

De 1847 à 1892, Louis Marchant, propriétaire, décoré de la Croix Civique de première classe (comme l'annonce son faire-part de décès en 1897) dirige la commune comme maïeur. Il exploite la ferme du Chapitre, dont beaucoup de terres sont la propriété du comte de Beaufort.

A ses côtés figurent différentes équipes d'échevins : au milieu du siècle, Léonard Piette et Pierre Joseph Goffart. Puis Félix Dony et de Heusch.

Le maïeur suivant est Félix Dony, appelé aux fonctions avec les échevins Pineur et Pirson en 1892.

Dès 1895, Dony cède la place au bourgmestre Haudestaine avec Rappe et Hallet comme échevins qui, en 1902 se démettront au profit de Pineur et Forceilles.. Sous sa législature se décide la construction du vicinal Hannut- Wasseiges, Burdignes - Huccorgne. Le capital de la société est fixé à 1.716.000 francs, dont la commune de Thisnes souscrit 46.000 F de parts. La contribution passera à 59.000 F en 1911 grâce à un emprunt remboursable en pas moins de 90 ans au taux de 3,90%.

En 1904, c'est Rosoux- Dony qui ceint l'écharpe maïorale.

Quels sont les problèmes principaux débattus au Conseil ?

Essentiellement des questions de voirie, de définition de « voies de grande circulation » et de leur empiérement. Par exemple, le chemin de Thisnes à Merdorp reçoit ce statut en 1888 requérant des emprises pour 8700 F et des investissements pour 35.000 F. Des préoccupations d'urbanisme (plans d'alignements) et de salubrité (subsidiation des fosses à purin) apparaissent, jamais mentionnées antérieurement.

La promotion des écoles ou les nominations des fonctionnaires communaux sont aussi débattus.

Quelques délibérations plus truculentes sont à mentionner.

Par exemple, les échos (jusqu'en 1890 !) de la dispute à propos de briques volées à la commune par le bourgmestre Marchand en 1872 pour construire les écuries de la ferme du Chapitre, et du sable disparu d'une fosse exploitée sur la route d'Avernas.

Ou encore la contestation de la nomination de Florent Goffart, agriculteur comme receveur communal. Une affaire dont se mêle le gouverneur de la province, Pety de Thozée avec, en finale la désignation de Louis Thibaut, maréchal ferrant, à la fonction.

Enfin, un arrêté amusant : celui qui concerne les chiens de charrettes : il est interdit d'utiliser des chiens ayant une taille inférieure à 60 cm, des chiens faibles ou malades ou des chiennes allaitantes. Le harnais doit être convenable et si une muselière est placée, elle doit permettre de respirer, haleter et boire... Le tout sous peine de 5 à 25 F d'amende et de 1 à 7 jours d'emprisonnement.

Enfin, pour situer les valeurs des choses, on peut signaler le budget communal du village en 1900 :

Commune : recettes 35.397 francs et dépenses 30.473.

Voirie : recettes 30.280 et dépenses 22.109.

Instruction : recettes et dépenses de 7.242

Bureau de bienfaisance : recettes 3860 et dépenses 2613

Fabrique d'église : recettes 4784 et dépenses 4.690 F.

Dès le vote du budget, un subside supplémentaire de 7.500 F est alloué au bureau de bienfaisance pour les secours mutuels apportés aux « indigents, infirmes et orphelins ».

Durant le XIX^{ème} siècle, les curés successifs de Thisnes furent :

-Jacques Jamar,

-Louis Ambroise Delleuze, nommé en 1822, mort en 1868 et enterré dans l'église,

-Antoine Dehareng, 1868- 1896,

-Jules Montulet, 1896 – 1903.

Organisation du territoire et architecture

Nous disposons d'une carte de la commune non datée, mais qu'on peut faire remonter à la fin de période française ou la période hollandaise. Elle fait partie des travaux qui visent à fournir une première structure cadastrale. Elle résulte d'un décret de l'Assemblée constituante française de 1790 pour donner une assise à l'établissement d'un impôt foncier. Le 21 août 1791 paraît un décret qui « *donne la marche à suivre pour l'instruction des réclamations et l'établissement des plans* ». En 1808, l'empereur Napoléon approuve le « *recueil méthodique des lois, règlements, instructions et décisions sur le cadastre de la France* ».

L'administration hollandaise reprend à son compte l'œuvre napoléonienne et prescrit la continuation du cadastre dans nos provinces.

La structure de Thisnes que ce document décrit est pleinement compatible et comparable avec la carte Ferraris. La commune est divisée en neuf zones qui sont peut-être les divisions cadastrales envisagées.

Les rues ne sont pas nommées, mais un numéro leur est assigné, pour les chemins et les sentiers. Ces derniers sont extraordinairement nombreux. Ils sillonnent la campagne, fournissant des raccourcis aux paysans qui, à pied, doivent rejoindre leur parcelle, houe ou faux au dos...

Ces sentiers courent aussi à travers la partie urbanisée. En particulier, parallèlement à la route et à la vallée, le sentier n° 45 part de la rue de la Victoire jusqu'à la rue de Merdorp (en face du Château), traversant le Chiroux (où il a laissé une impasse). Deux autres sentiers rectilignes s'étendent parallèlement à la Vallée du côté de la campagne, allant du Mignawelz à la rue de Merdorp (Tienne Tchanchès). Du milieu du Chiroux, on pouvait rejoindre le bout de la Croix Blanche par le sentier 47 qui coupait les terrains en diagonale.

Le point intéressant du plan est qu'il signale chaque bâtiment. On peut ainsi les dénombrer – sachant qu'ils représentent des habitations, des granges ou des étables-.

De la ferme du Chapitre au Château, on estime 17 bâtiments d'habitation ; de la route de Grand-Hallet à la route d'Avernas, il y en a 16 ; puis, sur l'angle route de Wavre – Croix Blanche, à nouveau 11.

La route de Merdorp, sur son tronçon en côte (Tienne Tchanchès), compte 7 immeubles.

La Vallée ne se peuple qu'à partir du « pont du tram » et, jusqu'au carrefour Chiroux – Porte de l'Enfer : on dénombre environ 27 maisons, y compris la ferme de la Fontaine qui n'a pas encore

pris complètement sa forme carrée. La Porte de l'Enfer compte environ 10 maisons.

Puis vient le tour de l'Eglise Saint Martin, avec 21 bâtiments. En partent le Mignawelz et la Victoire, avec respectivement 18 et 13 bâtiments, dont des constructions plus importantes figurent les fermes « Pays » et « Hardy ».

Enfin, au milieu du Chiroux, il y a 7 maisons.

En tout, on peut donc estimer à 150 le nombre de maisons.

Un autre plan révèle l'existence d'un moulin à vent situé entre la Grand'route et le chemin de campagne menant au terrain de football, derrière la ferme occupée jusqu'il y a peu par Léon Callut.



-En 1813, dans neuf communes des environs de Jodoigne, une expertise cadastrale ventile les maisons: 90% sont des chaumières, 7% les logis de petits cultivateurs ou des cabarets et des commerces. 3% sont des fermes, châteaux et maisons de campagne. Dans un texte daté de 1850, Van der Maelen écrit « *quelques maisons sont construites en briques et couvertes en ardoises ou en pannes, mais la plus grande partie est en bois et argile, avec toiture en paille* ».

-Ces constructions en torchis sont aisément la proie des flammes. En 1805, Hannut brûle : l'hôtel de ville et dix-huit maisons disparaissent en fumée. Le nivellement des remparts et murailles est définitif en 1825.

-En 1846, considérant l'ensemble de la Hesbaye brabançonne et le pays de Hannut, 91% des maisons se limitent encore à un rez-de-chaussée, sans étage.

-Le Dr Min décrit aussi l'habitation du petit cultivateur : « *un étroit vestibule et trois pièces. Une salle commune avec foyer mesurant cinq mètres de côté et deux chambres contigües de 3 mètres sur trois. La pièce à vivre est pavée de carreaux de terre cuite ; les deux autres sont surélevées, surmontant une cave basse et humide. Elles sont tantôt pavées de terre, tantôt planchéiées. Le plancher du grenier constitue le plafond de ces appartements* ».

Passons tout de suite à la fin du XIXème siècle et au début du XXème, pour une période de changement assez notable.

-Le torchis traditionnel fait place la brique. Des fosses se creusent dont on extrait l'argile. On la façonne ensuite et on la cuit à l'étouffée dans de vastes meules. Pénible métier, mal rémunéré mais qui donne un composant abordable en prix, utile à l'expansion que connaît le village avec le mieux-être d'une partie des petits agriculteurs.

-La construction se développe. Elle occupe des maçons et des manœuvres. Elle fait vivre la petite industrie composée de briqueteries et de tuileries.

De l'habitat hesbignon et brabançon, on retient généralement l'orgueilleuse ferme en carré: quadrilatère homogène où s'échelonnent les volumes de la grande exploitation : corps de logis, face à la porte s'emmagasinent les récoltes, étables qui distinguent l'habitat des chevaux, des vaches et des cochons ; enfin le fumier central qui réceptionne les déjections au débouché des étables. La grande ferme est un siège de pouvoir économique et aussi politique puisque c'est là que réside un des notables de la commune.

A Thisnes, les deux fermes signalées antérieurement restent les constructions les plus marquantes : la ferme du Chapitre, à l'ouest, qui domine le sillon de l'Absoul et s'ouvre vers la campagne de Wansin et la ferme de la Fontaine, ouverte par l'arrière sur la vaste campagne de la Tombe et dont la vaste grange à rue porte la mention de sa construction « Fernand de Soer, 1857 ».

Une autre belle demeure est la maison de maître propriété Hardy, datée de 1756, garnie des armoiries de Glymes de Hollebecque (rue de l'Eglise, proche de la rue du Chiroux).

Ou encore, le presbytère, derrière l'église, donnant sur le monument.

Ou un autre manoir des Hardy (face aux escaliers de l'église) dont la grange porte la mention « 1857, Ch. De Longueville »..

En 1889, le château de Thisnes, propriété des de Heusch, qui avait été rebâti en 1654, est partiellement détruit par un incendie. Il est reconstruit en un manoir par le baron Félix de Heusch (4.6.1822 – 28.6.1879), fils de Jean Louis Ignace –anobli par le régime hollandais au titre de baron, comme on l'a vu- et de Marie Blanche Delamboy de Groenendael. Le baron Félix, époux de Eugénie – Philippine- Charlotte de Fromentel, une Montoise, était propriétaire des châteaux de Thisnes et de Hannesche.

L'immeuble reconstruit était agrémenté d'un bois qui se prolongeait jusqu'à la route de Grand Hallet.

Il se composait d'une belle demeure très classique avec au rez-de-chaussée, un perron central garni de quatre colonnes classiques et séparant deux ailes pourvues de fenêtres à volets extérieurs. A droite est conservée la tour-porche ancienne surmontée d'une tour avec balustrade en fer forgé ouvragé.

Mais la vaste majorité des bâtiments du peuple n'a pas cette majesté.

Les photos ci-dessous, si elles sont du début du XXème siècle, montrent des bâtiments construits à la fin du siècle précédent et illustrent donc nos propos.

Les vues sont prises respectivement derrière l'église, rue de la Vallée et rue de la Victoire. La dernière, plus récente montre déjà les poteaux de raccordement à l'électricité.



Cartland

www.delcampe.net



Les bâtiments sont des constructions simples, à un étage pour l'habitation, qui se déroulent le long de la route ou qui lui présentent leur pignon selon la taille des parcelles. La grange, plus forte en taille, voisine quelques étables selon l'état de l'exploitation.

La grange s'ouvre d'une large porte capable d'accueillir les chariots et du matériel agricole. Son centre est disponible : c'est « l'airée ». A gauche ou à droite, le « maffe » reçoit les gerbes de céréales qui séjourneront de l'août

jusqu'en janvier, moment où les cultivateurs regroupent leurs forces pour le battage de la moisson.

Certaines maisons se haussent à deux étages, avec des pièces de plafond élevé pour la bonne circulation de l'air et, dit-on, une meilleure hygiène domestique.

La cave est pourvue dans son coin frais et aéré d'une resserre propre où on mettra le porc salé : lards et rangs de côtelettes, tandis que le jambon sèche, pendu au plafond.

Toute proche est la laiterie où reposent les seaux, cruches, les « tèles » pour la fabrication du fromage, la barate à main et le pot à beurre en grès. On n'y évite pas l'odeur sûre du lait et des fromages.

On peut aussi trouver le fournil, pièce qui abrite le four à bois où cuiront les gros pains ronds de seigle et de froment. On y installe la bassine dont l'eau tiédie recueillera, le samedi, la poussière et la saleté accumulée pendant les six autres jours sur le corps des laborieuses personnes.

Le point d'eau est indispensable : une pompe à bras en fonte est arrimée contre un pilier et plonge dans une nappe artésienne détectée par les baguettes de coudrier. Elle remplace utilement la fontaine publique qui se trouve sur l'Absoul, face à la ferme de la Vallée.

Les toits se couvrent de « pannes », tuiles rouges, simples et ondulées pour leur emboîtement, posées sur des torches de paille.

Sur le côté ou sur l'arrière s'étend le potager.

Dans un endroit discret, une porte qui s'orne d'un cœur ou d'un trèfle signale la toilette. Endroit inhospitalier où on se glace les fesses en hiver et où on profite des odeurs en été...

La cour, souvent couverte de pavés « têtes de mort », se ferme à la rue par des barrières de fer forgé, dans lesquelles peut se lire le monogramme du propriétaire. Sorte de blason qui souligne la prospérité de l'habitant du lieu.

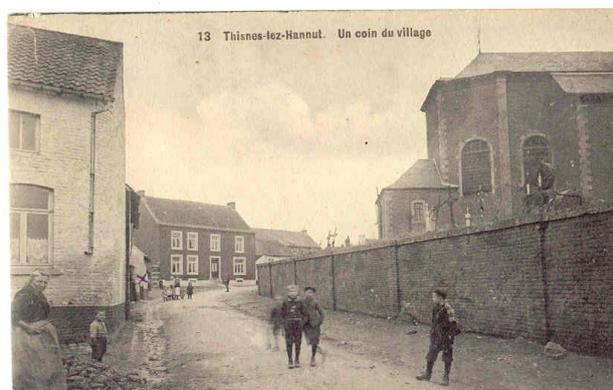
Derrière la grille veille souvent le molosse attaché à sa niche qui avertit furieusement des visites d'intrus ou jappe au passage des enfants.

L'ouverture des portes et des fenêtres est garnie de pierre de calcaire amenée des carrières de la Meuse. Pas de pierre de Gobertange ou de tufeau de Linsmeau, populaire à Wansin ou à Grand Hallet.

Thisnes est bien tourné vers la métropole liégeoise qui est le chef-lieu de sa province et son centre d'attraction.

La polarisation vers Namur ou Bruxelles est faible par rapport à Liège, qui devient la grande ville de référence. Les Thisnois auront tôt fait d'oublier leur long passé au sein du Comté de Namur.

Voici deux autres photos derrière l'église (la maison Seressia et route de Wavre, le magasin « amon Nihotte »)

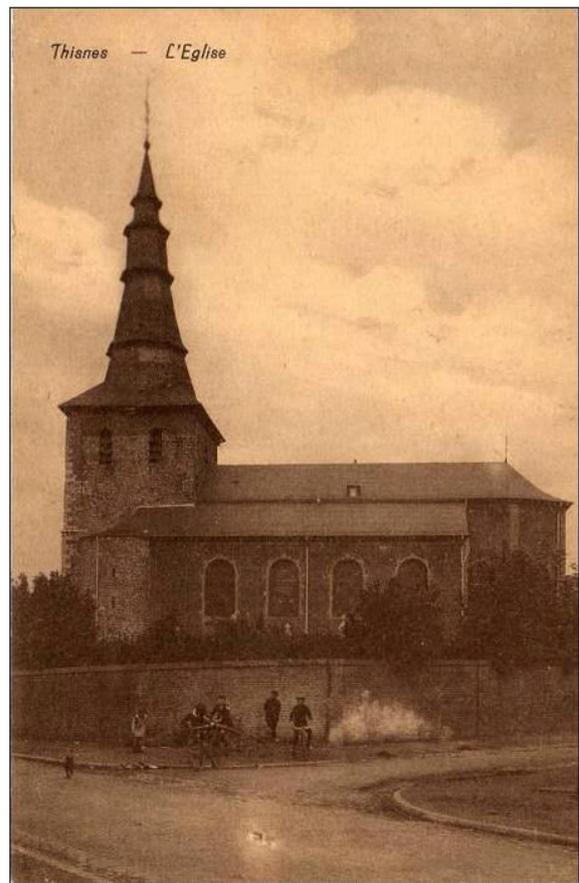




Au XIXème siècle, il est procédé à des aménagements de l'église Saint Martin : la tour est dotée d'une haute flèche polygonale à trois retraits successifs qui la rendent aisément reconnaissable.

En 1826, on désaffecte l'ancienne entrée qui était latérale à la nef dans le bas-côté sud et on aménage un imposant escalier qui conduit au portail d'entrée dans la tour médiévale. Ce portail est

l'œuvre du tailleur de pierre Jean Wilmart. Il est constitué d'une porte cintrée entourée de deux colonnes d'ordre toscan et surmontée d'une imposante corniche. La tour et l'église sont mis en communication.



En 1862, l'église Saint Martin est dotée d'un orgue à 703 tuyaux par un facteur de Tirlemont, Pierre Adam Van Dinter. Un célèbre musicologue donna des commentaires élogieux « *les jeux de fond sont des plus agréables et les jeux d'anches ont été si bien aménagés que tout y est suave et empreint d'esprit religieux qui remplit l'âme de sensations célestes et indicibles* »

La campagne s'orne de chapelles votives.



156 THISNES. R. Chapelle Hardy. Chapelle Hardy

Ci-dessus, respectivement la chapelle Hardy et la chapelle du clerc.

Le découpage des terrains et la structure des propriétés se retrouve dans « l'Atlas parcellaire de la Belgique » tracé vers 1850 par un cartographe génial : Philippe Christian Popp. Il reproduit à l'échelle 1/5000 toutes les parcelles bâties et non bâties, les chemins, les sentiers, les cours d'eau des communes. Chaque plan est accompagné de la matrice cadastrale complète, donnant les sections et numéros de cadastre, les étendues et les noms des propriétaires de l'époque. Désormais la propriété, la localisation et la superficie précise des terrains sera fondée sur un registre indiscutable basé sur des plans précis et un système ingénieux de numérotation.

Le plan Popp de Thisnes montre des terrains de grande taille à côté de la fragmentation des petites parcelles qui se divisent avec les héritages.

La ferme de la Fontaine forme une vaste exploitation. Propriété de Charles de Hemptinne à la fin du XIX^{ème} siècle, elle fut léguée en 1910 au CPAS de Namur.

L'économie et les communications

Tournons-nous vers la petite industrie.

La carte du village tracée lors de la période hollandaise signale trois brasseries : l'une sur la grand'route, avant la ferme du chapitre et deux dans la vallée. L'artisanat est certainement présent pour les services locaux liés aux besoins primaires.

Le 27 septembre 1826, le Conseil Communal autorise l'établissement d'une « *machine à vapeur pour une batterie à chanvre* » par JJ Gerbehaye et dame Marie Joseph Rappe. Cette installation nouvelle ne va pas sans contestation et la Commissaire royal du District doit répondre à des questions telles « la consommation d'eau peut-elle assécher les puits voisins ? », « D'où viendra le combustible houiller ? », « La distance par rapport aux maisons voisines est-elle suffisante en cas d'incendie ? », « L'installation causera-t-elle un bruit importun ? », « Que deviendront les eaux de rouissage du chanvre ? »...

Puis, en 1834, Maximilien Joseph Joachim demande à pouvoir établir un moulin à farine.

Une teinturerie existe aussi à Thisnes au XIX^{ème} siècle.

Mais sans surprise, l'agriculture reste le pilier de l'économie tout au long du XIX^{ème} siècle.

Vers 1810-1820, les bonnes terres rendent 12 à 14 hectolitres de froment à l'hectare, soit 1000 à 1300 kilos. Le seigle environ 950 à 1250 kilos, l'avoine de 1400 à 1800 kilos.

En fait, le paysan ne compte pas en hectares. On a conservé la mesure de surface de la verge (qui, à Thisnes faisait 4 ares 73 ca) et le bonnier, faisant 20 verges grandes ou quatre journaux. Ces mesures de surface étaient basées sur une mesure de longueur : le pied de Saint Hubert qui mesurait à Liège 292 mm et à Namur 295 mm. Ces mesures ont été bannies à la révolution française pour être remplacées par de ha, a et ca, mais la tradition de mesurer les contenances des terres en verges et bonniers a survécu.

En 1846, la superficie agricole représente 95% de la surface totale du village. Le froment l'emporte (25 à 30%), suivi du seigle (15 à 20%) et de l'avoine (10 à 15%). Viennent ensuite les fourrages verts (trèfle 16%) et les légumineuses (6%). Pratiquement pas d'orge, ni de betteraves sucrières (3%), mais bien un peu de pommes de terre (7%), du colza, du lin et localement de chanvre.

La jachère n'occupe guère que 1,5% du sol.

Les temps sont durs...

La première moitié du siècle est émaillée de crises alimentaires : 1812, 1816-1817.

En 1816, des pluies incessantes s'étaient abattues durant les mois de juillet, août et septembre. Les prix commencent à grimper et les autorités doivent intervenir pour réprimer le début des troubles.

Monseigneur l'Evêque de Namur ordonne des prières publiques pour « *obtenir de Dieu un temps favorable à la récolte des grains et prévenir une disette plus cruelle encore. Il recommande aux autorités d'interdire tout spectacle et plaisirs publics à ses diocésains et de joindre à leurs prières des œuvres de pénitence* ».

Le roi Guillaume des Pays-Bas acquiesce et édicte :

« *Art VII : les villes et communes sont invitées et autorisées à mettre les établissements et commissions de bienfaisance à même, par l'augmentation de subsides ordinaires, des secourir les indigents avec plus d'efficacité. Les secours seront donnés avec discernement et selon les coutumes locales : en grain ou en pain ou en soupes économiques.*

Art VIII : les dépenses imprévues résultantes seront réglées à leurs budgets de 1816-1817 pour autant qu'elles ne seraient pas couvertes par d'autres économies, par des souscriptions volontaires d'habitants aisés et par des collectes de dons charitables ».

L'insuffisance de nourriture est la cause de vols et de rapines. Un garde particulier est nommé et payé (94 florins de traitement annuel) par les fermiers et les principaux cultivateurs « *étant lassés de voir partie de leurs récoltes à la merci des ravageurs et des gaspilleurs* ». En 1827, il est doublé par un garde champêtre nommé par le Conseil Communal.

Le 23 février 1828, un fort tremblement de terre secoue la région. Une note prise sur un calepin mentionne : « *ce jour, il avenu un grand tremblement de terre. La cheminée chut par terre* ».

Puis, en 1845, la crise de la pomme de terre touche de plein fouet les populations les plus pauvres. L'année d'après, en 1846, la « rouille » s'attaque au seigle ce qui affecte le second pilier de l'alimentation des plus démunis. Le mildiou de la pomme de terre et les mauvaises récoltes persistent jusqu'en 1848. Des désordres éclatent à Namur, Dinant, Huy, Liège et Verviers. Le prix du grain augmente et atteint 52 – 53 francs les cent kilos. La classe ouvrière s'exaspère et manifeste avec le drapeau noir. Les mendiants se répandent dans les campagnes et leur refuser l'aumône expose à leur colère.

En 1847, les autorités communales dressent la liste des indigents de la Commune « *qui ont droit aux soins de Mr Adans, docteur en médecine* ». La liste ne compte pas moins de 139 personnes.

En 1856, un rapport très exhaustif de la situation économique de la Commune est présenté au Conseil. Il ressort que la récolte de l'année a été satisfaisante avec une production par ha de froment de 21 hectolitres, de seigle, de 24, d'orge de 27, d'avoine de 35 et de pommes de terres de 165.

A partir de 1873, un effondrement des prix des céréales se produit par la concurrence des blés américains.

En quinze ans, le prix international du froment et du seigle ont chuté de 51% , de 32% pour

l'avoine et 35% pour l'orge.

Bon nombre de petits producteurs sont pris à la gorge, entraînant l'exil des plus pauvres, comme on le verra.

La baisse du prix des céréales favorise d'autres spéculations. La betterave promet une solution, d'autant que ses sous-produits, dont les collets et la pulpe, fournissent un aliment pour le développement de l'élevage bovin. La betterave devient le pivot de la grande culture industrielle dans la région en même temps qu'un facteur de progrès technologique.

Pour cette spéculation, le pays de Hannut joue un rôle pionnier, lié en ceci à la localisation des râperies et des sucreries.

Une sucrerie travaille à Thisnes depuis 1858. En 1900, elle est arrêtée et ses bâtiments, « *comprenant trois maisons d'habitation, atelier, cheminée, puits artésien, cour jardin et terre, l'ensemble contenant 79 ares* », est mis en vente par l'étude de maître Goossens, notaire à Hannut.

Le semoir mécanique et la charrue double Brabant font leur apparition dans les grandes fermes.

A Thisnes, en 1900, Jules Durieux, constructeur- mécanicien propose ses « *machines à battre à manège couvert et non-couvert, ses charrues double-brabant et simples, ses extirpateurs et semoirs* », comme l'annonce sa publicité.

Vers 1900, le rendement en froment a progressé à 2700- 3700 kilos et le seigle à 1800 – 2800 kilos selon les variétés et les conditions de récolte.

Au long du siècle, l'élevage bovin se développe. De 1846 à 1910, la progression dans le pays de Hannut est de 50%. Le bétail fournit le beurre, un peu de fromage de consommation locale, de la viande. Le fumier permet aussi l'amendement des sols. Bœufs et vaches servent d'animaux de trait et permettent des cultures plus grandes ou plus faciles.

L'élevage du porc progresse davantage : + 80%.

Le marché de Hannut en assure la commercialisation.



Ce marché public, jamais arrêté malgré le commerce local languissant au milieu du siècle, reprend essor après 1872.

Denrées et laitages y sont écoulés, de même que cochons, volailles et bovins.

A Thisnes, le réseau routier se développe. On se souvient que la Grand'route, appelée Chemin de Grâce, s'arrêtait au bout de la rue de la Victoire. Hannut, ancienne terre brabançonne n'était pas accessible par ce côté pour les anciens territoires namurois.

En 1839, le profil de la liaison Hannut Wavre est arrêté et les travaux de jonction s'achèvent en 1844.

La liaison est utile car Hannut confirme son rôle de carrefour avec le croisement des voies vers Wavre, Huy, Namur et Landen. En 1875, la gare est inaugurée.

Une certaine amélioration du réseau routier popularise le vélo. Les accidents sont relatés dans les journaux régionaux, la Gazette de Huy ou la Meuse.

Aspects de la démographie et des structures de la vie sociale

Tout au long du XIX^{ème} siècle, l'homme vit dans une démographie « naturelle », où la maîtrise de la vie et de la mort lui échappe totalement. Le taux de natalité est élevé, atteignant 20 naissances pour 1000 habitants entre 1857 et 1866. Le taux brut de mortalité voisine 22 pour mille. Les principales causes de décès sont les maladies aigües des voies respiratoires, la tuberculose, les maladies cardiaques, sans compter les effets dévastateurs de la mortalité infantile : quasiment un enfant sur deux n'atteint pas son premier anniversaire.

Suite aux crises alimentaires et économiques de la mi-siècle et le travail du lin ayant cessé d'être rémunérateur, une importante émigration se produit vers le nouveau monde. Des rabatteurs des armateurs anversoïses sillonnent la région, vantant les mérites d'une nouvelle vie en Amérique. Les destinations sont le Wisconsin et le Canada, nouveaux Eden pour les gueux et affamés de Hesbaye. En 1861, 189 habitants quittent le village. On chante « Al'samaine, on n'est va... C'est po l'Canada ». Dès leur arrivée aux USA, ils seront pris dans la tourmente de la guerre de sécession qui oppose Nord et Sud, libéraux et esclavagistes. Parmi les ex-Thisnois, le 14^{ème} régiment d'infanterie embarque Grégoire Milquet, qui est blessé à la bataille de Siloh et sera réformé le 6 octobre 1865. Jean-F. Milquet sert du 4 octobre 1864 au 10 août 1865. Ferdinand Goffart est enrôlé dans le 22^{ème} régiment de l'Iowa du 9 août 1862 au 25 juillet 1865.

Puis, en mars 1881 et 1883, une vingtaine d'autres leur emboîtent le pas, suite aux commentaires élogieux rapportés par deux Thisnois, Martin Doneux et Joseph Michel, de retour au pays.

Il y a là Jean Baptiste Longrée et sa femme, Joseph Pineur, surnommée Pepion, Jean Joseph Thirion, son épouse Julie Joachim avec un garçon et quatre filles, la famille de Julien Joachim avec deux filles, Joseph Piette, sa femme et deux garçons, Joseph Decoux et sa femme, Joseph Pirotte, un fossoyeur appelé Bricotte, Josephine Bernard...

Les émigrants sont transportés sur des voiliers hollandais et pénètrent jusqu'au cœur du continent nord américain, dans la région des Grands Lacs. Il est probable qu'une partie s'établit au nord des Grands Lacs, dans le Manitoba canadien. Ils n'ont donné aucune trace de leur existence. L'autre partie s'installe dans le Minnesota américain, dans la région de Faribault. Eux non plus n'ont pas donné beaucoup de nouvelles au pays, mais une lettre du 2 octobre 1883 écrite par le curé de leur paroisse au curé de Thisnes donne des nouvelles positives : « *Joseph Pineur a acheté 40 acres de terre... Jean et Flore Longrée sont pauvres, mais ils continuent à travailler et à économiser... Plusieurs ont des terres pas mal grandes...* »

Malgré cette exode, la population du village augmente au long du XIX^{ème} siècle. On recense 882 habitants en 1816, 1350 en 1840, 1469 en 1856 puis 1538 en 1900. A cette dernière date, on compte 359 maisons (contre 250 maisons en 1840). Environ 200 familles s'adonnent à l'agriculture.

Par comparaison, vers 1850, Hannut compte environ 1000 habitants et les communes de son territoire actuel (le Grand Hannut résultant des fusions de communes de 1976) totalisent 10.000 âmes. En 1900, Hannut a grossi à 2.019 habitants.

La structure sociale s'est peu modifiée par rapport au siècle précédent. Les rapports se traduisent –sans surprise– par la domination du fermier opulent sur le petit journalier.

Ce dernier arrive à peine à nouer les deux bouts, avec une femme et quatre enfants en moyenne. Vers 1850, on estime le budget annuel d'une telle famille à 1450 francs.

Indigent et partiellement assisté par le société de bienfaisance l'ouvrier agricole élève une vache, et un cochon. Il vit sur son potager ; il cultive une pièce de terre de 50 ares qu'il sème

partiellement en froment, en pommes de terre et en betteraves. Dès le printemps, notre bonhomme se met à disposition du fermier, dont il taille les haies, bêche le jardin, récolte le foin, cure les fossés et le fumier quand il n'est pas occupé aux tâches de moisson. La journée lui rapporte 60 centimes.

Les pauvres gens forment donc une large tranche de la population : en 1850, dans le canton de Hannut, 28% de la population est secourue par les sociétés de bienfaisance (en 1893, on cite aussi la Société de Secours Mutuel Saint Martin).

Quand on a un peu de bien, on le laisse en héritage à ses enfants. Voyons quel est l'avoir de Grégoire Joseph Moreau quand il le partage à ses enfants en 1887. Il laisse : une vache (125 francs), une truie (50 F), deux bois de lit (2 fois 5 F), une table (6 F), six chaises (6 F), un coffre (10 F), deux chaudrons (4 F), une poêle (5 F), une binne (5 F), un tonneau à battre le beurre (5 F), un coquemart (1 F), six couteaux et six fourchette (2 F).

Nous avons ainsi une idée de l'équipement d'une petite ferme et de la valeur des choses.

Un mot sur l'habillement, conforme aux traditions des zones rurales.

Les hommes portent le sarreau bleu, le pantalon de chanvre et les sabots qu'en hiver on tapisse de paille. La casquette est le couvre-chef de la semaine. Les femmes en chignon portent un chemisier sombre, une jupe (li cotte) sombre recouverte du tablier (li vautrin) en toile ou en serge.



Ci-dessus, les familles paysannes d'Armand Dispy (au dessus) et de Félix Douette (en dessous) : on pose fièrement avec le bétail dans les cours pavées.

Sur le plan scolaire, dès 1834, le Conseil délibère « *qu'il y a lieu de supplier Sa Majesté de daigner nous autoriser à bâtir sur un terrain communal adjacent à l'église un presbitère et une salle d'école et à faire extraire à cette fin les pierres de grès gifsant dans les biens communaux* ».

Le projet se concrétisera, donnant un projet d'enseignement sous la houlette religieuse. Les enfants s'y rendent en sabot et s'installent à 5 ou 6 par banc avec leur ardoise et leur touche.

En 1879, le cabinet libéral de Frère-Orban oblige chaque commune à avoir une école primaire,

neutre et laïque.

L'analphabétisme commence à régresser progressivement.

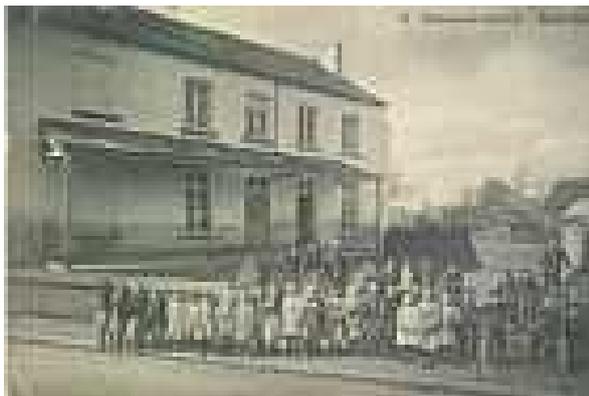
La discrimination sexuelle de l'époque fait que l'école des filles se distingue de l'école des garçons.

Les garçons fréquentent l'établissement situé au coin de la grand'route et de la route d'Avernas depuis 1870. En 1900, sous la direction de C. Rousseau, il y a le sous-instituteur Winand.

Les filles se retrouvent au bas du village, dans la rue de la Vallée. L'école, fondée dès 1850 environ, est dirigée en 1900 par Mme Gadisseur - Hallet, assistée de Mme Kempeners-Thibaut. L'immeuble situé côté gauche entre la source et le bas du Chiroux a disparu. A l'étage se réunit le Conseil communal.



Ecole des garçons



Ecole des filles

En 1884, une loi limite le travail des enfants, avec le but de les voir plus assidus en classe... Toutefois, au recensement de 1900, 29,8% des Thisnois et 32,8% des Thisnoises ne savent ni lire ni écrire. Pour encourager les enfants à suivre l'enseignement des écoles communales, en 1898, un crédit spécial de 300 F est voté par le Conseil pour l'achat de vêtements aux moins bien lotis. 72 cts par enfant sont réservés à l'achat de fournitures classiques et 1,25 F pour les

fournitures de travail à l'aiguille.

La perte du caractère confessionnel de l'enseignement aiguise la rivalité entre les bleus et les blancs. Les chaires de vérité résonnent des invectives contre l'instituteur et celui-ci ne manque pas de rendre au curé des pamphlets bien sentis.

D'ailleurs, une bonne partie de l'instruction et de l'éducation chrétienne tourne autour de la communion solennelle qui exige trois ans de fréquentation du catéchisme sous la houlette du curé.

Enfin, un coup d'œil sur les traitements distribués au personnel communal aidera à situer le niveau de vie au tournant du XX^{me} siècle:

-institutrice en chef des filles : 2000 F / an,

-jeune sous-instituteur des garçons : 1200 F / an

-cantonnier avec 20 ans de métier ; 1080 F/ an

-garde champêtre : 750 F /an

-secrétaire communal fraîchement nommé (Mr Adans en 1909) : 1000 F / an.

Du XX^{ème} siècle à nos jours

Dates repères

- 1909-1934 : règne d'Albert 1^{er}
- Enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans
- 1914-1918 : la Grande Guerre, la der-des-der, oppose les peuples européens dans une indescriptible explosion de violence.
- 1919 : suffrage universel masculin

- 1929 : la grande prospérité de 1925-1929 explose dans la Grande Dépression. Progrès social.
- 1934-1951 : Léopold III
- 1939 : mobilisation de 650.000 hommes. Envahissement allemand le 10 mai 1940
- 1949 : suffrage universel mixte : premier vote des femmes
- 1951 : Baudouin 1^{er} prête serment dans un pays divisé par la « question royale »
- 1958 : fin de la guerre scolaire... l'Expo de Bruxelles, Traité de Rome, guerre froide
- 1960 : indépendance du Congo, grève générale contre la « loi unique », premières lois linguistiques (Fourons, Bruxelles à 19 communes...)
- 1970 : « Walen buiten » à Louvain, révision de la Constitution
- 1976 : fusion des communes. Le Grand Hannut.
- 1993 : Albert II succède à Beaudoin

Développements d'histoire politique locale

Deux guerres mondiales affecteront les pays et leurs populations. L'horreur aura une conséquence heureuse : l'alliance européenne née du Traité de Rome de 1958. La Communauté Economique Européenne deviendra l'Union Européenne, accueillera les nouveaux pays après la chute du mur de Berlin. Cette construction devenue plus politique est le meilleur gage de notre devenir.

Au cours des guerres coloniales, un lieutenant, Jules Volont, né à Thisnes le 12 janvier 1863 fait campagne au Congo (Kwango) et meurt à Niangara le 26 mai 1890.

Puis survient la guerre 14-18.

Le village ne souffre pas trop du conflit. Mais trois enfants de la commune laissent la vie derrière l'Yser, sur les cinquante trois soldats enrôlés dans la troupe. Ce sont Fernand Mayeur, Louis Parent et Sylvain Vigneron. Un mot spécial pour Louis Parent, tué à Calais en août 1918, à un jet de pierre de l'armistice... Cruel destin !

Les survivants rapportent des tranchées leurs douleurs, leurs blessures, mais aussi un fort sentiment patriotique incarné par l'admiration pour le roi chevalier et l'aura de leur conduite héroïque. A leurs camarades malheureux on élève un monument au mort où retentira le clairon les soirs de 11 novembre. C'est la « der des der ».

De façon anecdotique, notons que les Allemands ont construit un petit champ d'aviation au lieu-dit Les Baraques

Désormais, les autorités civiles, mais aussi les curés René Pirotte (1896 – 1903) et Alphonse Poot (1917 -1924) rendront hommage aux héros de la patrie belge.

Rendre hommage aux combattants et aux morts ne semble pas une question sur laquelle tout le monde s'accorde : pour l'heure, il y a deux monuments aux morts, petits édifices concurrents pour saluer les mêmes malheurs. Ce n'est qu'en 1933 qu'ils seront unifiés dans une même stèle avec un subside de 1000 francs versé par l'Administration Communale à la Société des Anciens Combattants.

L'entre-deux guerres amène d'abord la prospérité, ensuite les soucis de la crise économique qui éclate le Black Friday en 1929 mais donne le plus fort de ses nuisances vers 1932. Plusieurs banques font faillite. Les gens sont pauvres et resserrent le régime autarcique de leur survie.

En 1939, on reprend les armes, pensant arrêter les troupes nazies sur la ligne de la Meuse, défendue à Loncin. L'ennemi n'en fait qu'une bouchée.

De Thisnes à Jandrain se déroule le premier combat de chars de l'histoire.

Dés le samedi 11 mai, l'armée belge qui n'a pu tenir les forts de Liège recule. De camions militaires belges stoppent à Thisnes, chargés de blessés. Le même jour, dès 6 heures du matin, les premiers chars de France se fraient un passage entre une double haie d'habitants et sous leurs vivas.



8185marlies

www.delcampe.net

La 4^{me} Panzerdivision du Général Major Stever attaque alors par Maastricht et Tongres, forte de 354 véhicules blindés. Elle affronte le corps français de Cavalerie qui doit empêcher l'envahisseur d'atteindre la ligne Namur – Gembloux- Ottignies.

Le corps français commandé par le Général Prioux comprend notamment la 3^{me} D.L.M. du général Langlois qui va combattre sur la ligne Tirlemont- Crehen. Il comprend des mortiers et canons antichars, mais surtout les tanks Hotchkiss (12 tonnes) et Somua (20T). Thisnes reçoit le 2^{me} escadron du capitaine Potel.

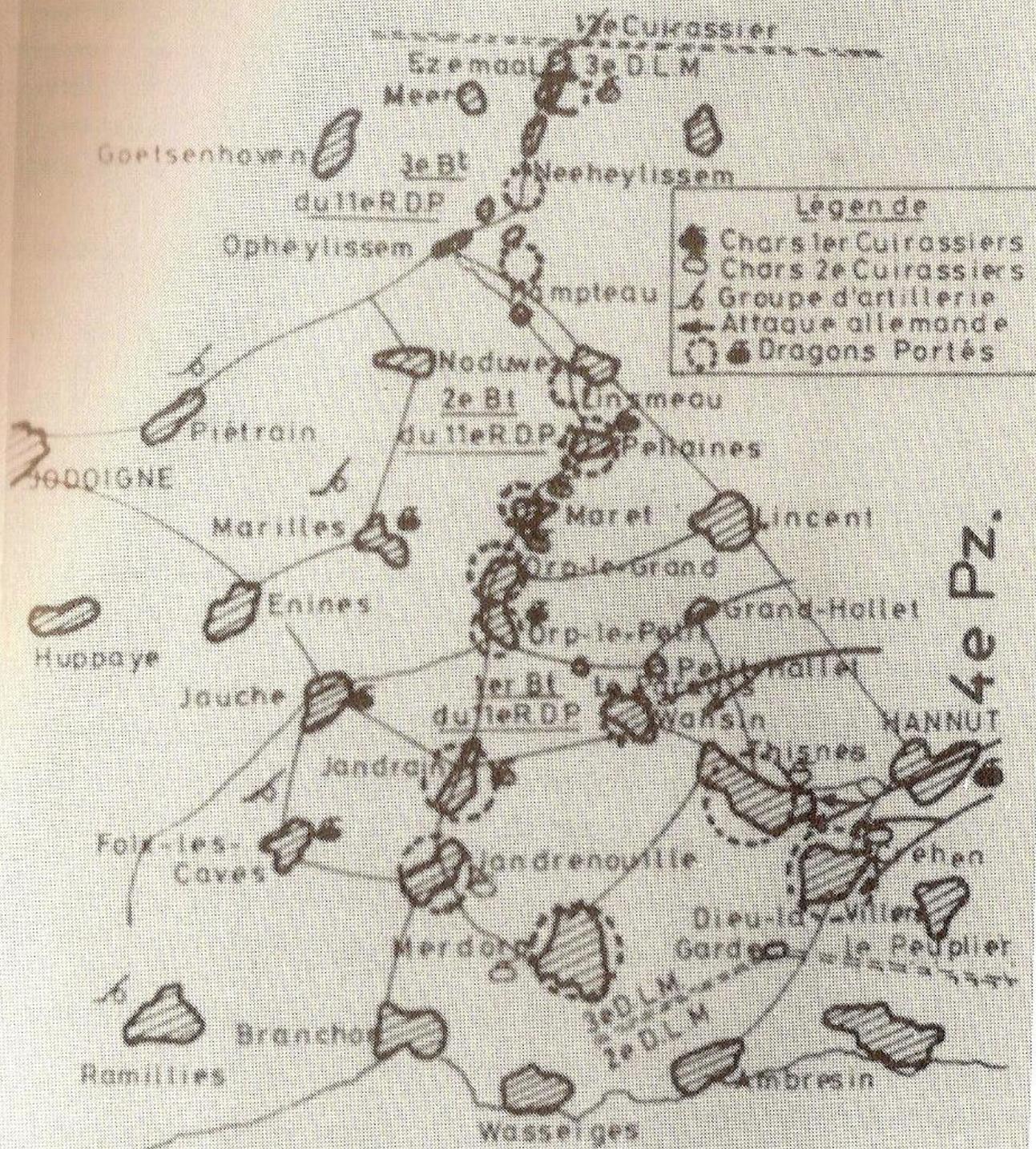
Le dimanche 12 mai, les Allemands approchent de Hannut et un « vrai troupeau humain portant sur le dos ou en bandoulière d'énormes ballots » passe vers Jandrenouille, parfois sous le feu des avions ennemis. C'est l'exode des civils.

Ce 12 mai, tandis que Merdorp se renforce en contingents français, les efforts allemands se portent sur Crehen- Thisnes. L'envahisseur y attaque sous les ordres du colonel Eberbach (35^e Panzerbataillon et 1^{er} bataillon du 12^{me} Fusillers). Ils doivent se replier sous le feu des chars du capitaine de Beaufort. Dans les ténèbres, des traits de feu s'entrecroisent comme le constate un observateur. Toute la nuit, l'artillerie tonne et cause des dégâts aux bâtiments

Attaque allemande

du 12 mai 1940

TIENEN



Légen de

- Chars 1er Cuirassiers
- Chars 2e Cuirassiers
- 🐎 Groupe d'artillerie
- - - - - Attaque allemande
- ⊙ Dragons Portés

4e Pz.

Carte établie d'après un document du Musée de Jandrain

Fig 6

Le maréchal des logis français Hans, 11^{me} régiment des Dragons, 2^e escadron sera décoré à titre posthume de la croix de guerre et de la médaille militaire pour avoir « *le 12 mai, à Thisnes, commandé son groupe avec rare vaillance. Dépassé par l'attaque de chars, a interdit longtemps l'avance des fantassins ennemis jusqu'à ce qu'il tombe mortellement frappé* ».

A la fin de la journée, 10 Français et 3 soldats belges sont morts. Sept chars français ont été détruits et plusieurs allemands. Ils gisent dans l'Absoul, dans les prairies Douette, Gergeay, Joanne et Grisard (ferme du Chapitre).



Les
panz
ers
sont
trop
forts
...
Les
comb
ats
se
pours
uivro
nt le



lendemain sur Merdorp et Jandrain, mais les Nazis perceront le système de défense.

Dans le village, la résistance française héroïque n'y a rien fait et les uniformes vert de gris passent dans la commune dès le troisième jour du conflit.

Les Français en repli placent des mines pour freiner l'avance nazi : les carrefours de la route de Merdorp, rde la Vallée, ruelle des

Meuniers- rue de la Vallée, Mignawelz face à l'Eglise et Mignawelz rue de Crehen.

Les deux dernières n'explosent pas mais les autres sautent. Gustave Longrie qui est sur la Grand'route reçoit un pavé de la rue de Merdorp et est tué sur le coup.

Les photos ci-dessous montrent les destructions au moulin Haumont (face à la ruelle des Meuniers), et à la maison Leroy (coin rues de Merdorp et de la Vallée) après l'explosion des mines françaises..



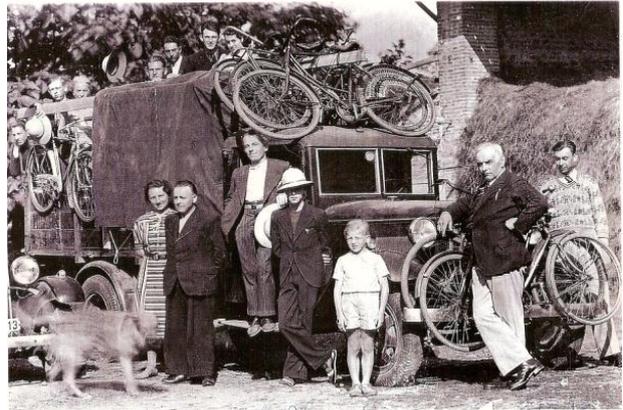
Ci-dessous par contre, les dégâts des bombes allemandes aux maisons des 133 et 135 route de Wavre (famille Douette et café Ramack).



Certaines familles ont pris le chemin de l'évacuation, espérant que « comme en 14 », la Lys ou l'Yser feront remparts. Sur leur route, ils subissent les mitraillages des Stukas, tombant en piqué sur le bois Dhuy et les bombardements de Nivelles qui détruiront la collégiale. Les Belges seront orientés vers Bordeaux et Toulouse et rentreront en septembre. Voyez le camion Renault de Fernand Haumont, avec les vélos de la famille Douette, prêts à quitter Lespinasse (Toulouse) en septembre 1940, tous ayant aidé aux moissons et Léon Douette ayant même fait office de secrétaire communal du village !

Dans cette offensive, les tombes « rouge blanc bleu » simples et propres et trois tombes « rouge jaune et noir » rappelleront au cimetière le sacrifice de la jeunesse.

En plus des morts sur le sol de la commune, Thisnes perd deux de ses fils dans le conflit : le premier jour de la guerre, le lieutenant Edouard Maquoy est tué. Ensuite, Léon Schouffler est fauché sur la Lys à Cuerne le 25 mai 1940 alors qu'il sort d'une cave d'où il tirait.



En 1941, le Conseil Communal en appelle à l'intervention du Commissariat à la Restauration Economique à hauteur de 88.000 francs pour la remise en état des bâtiments communaux endommagés au cours des hostilités.

Dégâts « collatéraux » : de nombreux soldats sont déportés dans des camps de prisonniers en Allemagne.

D'autres jeunes menacés d'être envoyés dans les usines pour soutenir l'effort de guerre doivent se cacher ou soudoyer la Kommandatur par des sacs de farine pour échapper à la déportation pour travail « volontaire ».

Le village soutient ses prisonniers : rien que sur 1944, trois soirées sont organisées à leur profit à la salle Victor Moreau : le 18 janvier, on joue « C'qu'on est timbrés », avec les brillants intermèdes d'artistes amateurs distingués, Gaby Paris, 1^{er} prix du Conservatoire de Gembloux et Ernest Fauville qui chante « Joséphine, embrasse moi ».

Le 5 avril jour de Pâques, c'est du sentiment et du rire avec la pièce « Après l'Oredje » de Armand Forceille, de Thisnes.

Le 27 décembre se représente l'opérette en 3 actes du même Armand Forceille « Condjis payis », sur une musique de Camille Dethier.

Le 20 juin 1943, devant plus de mille spectateurs, le Standard de Liège et le FC Malinois s'affrontent sur le terrain du Wallonia Thisnes. Prix des places : assis 20 F et pourtour 10 F. En lever de rideau, le Wallonia affronte l'Espoir marillois...



A l'église, un autel présente les photos des déportés et prisonniers.

Le curé Van Mechelen prononce des sermons sur le thème « La croix gammée et la croix du Christ » qui lui valent d'un officier allemand la menace d'être fusillé.

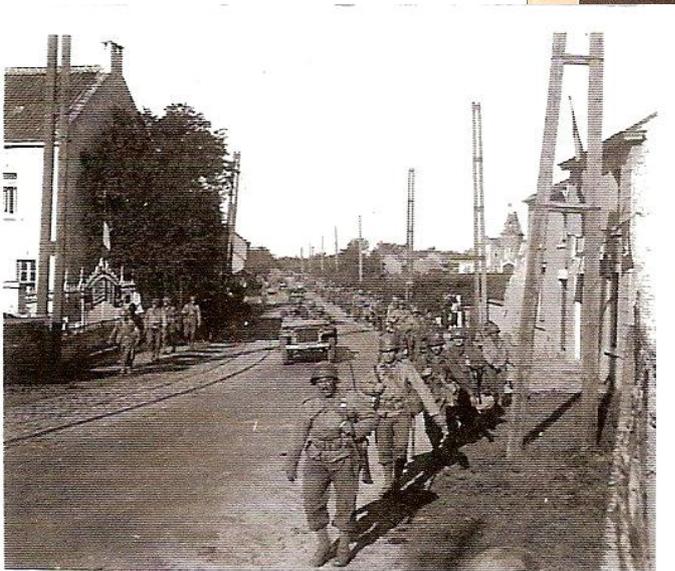
A partir de 1943, le village assiste régulièrement au passage de centaines de bombardiers qui vont pilonner les villes allemandes et le jour où Cologne brûle, l'horizon témoigne du fer rouge porté au cœur du pays ennemi. La Flak allemande a beau mitrailler, installée dans la campagne de Grand Hallet, la victoire est proche.

Les gens écoutent les émissions de Radio Londres : les brouillages et parasitages n'empêchent pas de comprendre que le retour à la liberté approche.

Les troupes américaines de libération défilent sur la Grand'route le 7 septembre 1944 vers 10H30 du matin. C'est le squadron A troop B du 113^{ème} Cavalry Group, commandé par le lieutenant Albert

Cullen.

« *Tout le monde était fou de joie* » : on embrasse les libérateurs ; on échange les tartines contre les chewing-gums et les cigarettes Lucky Strike.



Colonnes des libérateurs, Grand'route (les photos sont de Léon Douette).

C'est ensuite la 30^{me} Infantry Division

qui passe et qui ira se faire décimer à Bastogne.

A Noël, pendant que l'offensive von Rundsted fait rage, les GI's cuisent une vingtaine de dindes dans le four du boulanger Hicter sur la route. On n'a jamais vu cela !

Le retour des prisonniers à la mi-1945 donne un surcroît à l'enthousiasme populaire et ravive les douleurs...

Les clairons sonnent « au champ » et les drapeaux tombent pour saluer la mémoire des disparus : Eugène Nulluy, par exemple, décède au camp de Bremen Schietzenhof le 22 février 1944. Lucien Vouillemin meurt au camp de Monthausen le 19 août 42.

On peut citer le triste destin d'un survivant, Fernand Libioul. Il fait son service militaire réglementaire de 24 mois en 1936- 1938. De retour à la maison, il est re-mobilisé six mois après. Capturé en 1940 sur la Lys, il est envoyé en camp de travail. Il ira jusqu'en Autriche, dans les mines de sel avant d'être libéré en 1945 : 8 ans de sacrifice dans une vie d'homme et cela pour servir la cause de la liberté, diront les uns, à pâtir de la folie des hommes, diront d'autres.

Les jeunes Français tués en 1940 ont leur sépulture dans un coin du cimetière toujours très entretenu et fleuri jusqu'au déplacement de leurs restes mortels au cimetière militaire de Chastre- Blanmont en 1966.

Le 21 avril 1946, une grand'messe suivie d'un Te Deum exprime la reconnaissance de la population aux morts belges et français. On leur inaugure une plaque commémorative. Les prisonniers, déportés et combattants sont reçus à la maison communale. La population est invitée à pavoiser.

Un banquet est organisé en l'honneur des rescapés. En voici le menu.

**Menu du Dîner offert en l'honneur
des Prisonniers et Déportés**

Thisnes, 21 avril 1946

Potage thisnois

Poisson à la Gaule, sauce normande

Filet de bœuf à l'anglaise, choux-fleurs de Hollande, pommes Staline

Galantine pékinoise

Salade américaine

Gâteau luxembourgeois

Café Congo

Cigares Churchill

Liqueurs évacuation

Prenant un autre plan de l'histoire locale et remontant au début du siècle, il faut revenir à la politique communale, qui est à la fois une chose sérieuse et un emballage folklorique.

En 1900, le collège des bourgmestre et échevins est composé de F. Haudestaine, A. Hallet et H. Rappe.

L'équipe administrative est composée de collaborateurs à temps partiel : le secrétaire, Armand Adans, remplaçant M Garot en 1910 et qui restera en fonction jusqu'en 1952 ; le receveur Louis Thibaut qui tiendra la charge de 1886 à 1934. Seuls le garde champêtre, le cantonnier et les instituteurs ont un travail temps plein rémunéré par la Commune.

Aux élections communales du 15 octobre 1911, le maïorat passe à Joseph Rosoux (Catholique) avec Gustave Forceille et Dony comme échevins. Les conseillers sont Jadoul, Genicot, Scheys, Ernest Pirson, Longrée et Alphonse Pirson.

Les prochaines élections n'ont lieu que le 24 avril 1921 sous le régime du suffrage universel pour les citoyens masculins. Elles donnent la majorité absolue aux Libéraux qui acceptent sur leur liste l'un ou l'autre candidat de la tendance du Parti du Travail.

De 1921 à 1954, l'inamovible maire libéral est Romainville, appelé « *li maieur Glacia* ». Ses échevins sont Eugène Dony et Alphonse Pirson. Conseillers : Jules Pirson, André Dauphin, Maximilien Duchêne, Jean Joanne, Alfred Hallet.

Le vote du 10 octobre 1926 élit Romainville, A. Pirson (échevin), Dauphin (échevin), J. Pirson, J. Ravet, L. Dufour, A. Dessart, J Rosoux.

En 1927, le Cercle dramatique « L'émancipation » donne la revue « Crac'La ! » sur des textes écrits par Armand Forceille.

Une des saynettes représente « Li Consêye Comunâl ». Chanté par Andrien Pineur sur l'air de « rutabaga », repris par le chœur, il passe en revue les édiles communaux :

Dji sos li mayeu del comune
Vola sîh ans qui dj'fais s'posse la
Et tot l'monde mi nome sins rat'na
-Mayer Glacia, Mayer Glacia

Dji fais çou qu'dji pou po chasceune
Di c'façon la, na nou mâva
Dji sos pris po on vrêye papa,
-Mayer Glacia, Mayer Glacia

REFAIN (Chœur)

-Mayer Glacia, Mayer Glacia,
Thisnes est pierdou qwand i l'ôd ci nom la,
-Mayer Glacia, Mayer Glacia

Rin qu'po s'moustache on n'attrap'reu l'dada

II

Po l'aidi qwand i fât fé l'hic
Jules Pirson, ci Monsieur qu'vola
D'l'instruction l'a l'Echevinat
-Mayer Glacia, Mayer Glacia
Alphonse fait les Travaux Publics
Dji n'sé si c'est s'mesti, cila
Portant i parè qu'çoula va
-Mayer Glacia, Mayer Glacia

III

André Manjor, c'est l'ome d'affaire
Avou l'Chêne, c'est'on k'mougna
Jules Ravet, c'est l'coq di tot l'tas
-Mayer Glacia, Mayer Glacia
Louis Dufour po l'prolétaire
Et Alfred Mathy qui vola
L'vî mayer po serrer l'bouta
-Mayer Glacia, Mayer Glacia

L'arrêté Royal du 31 mai 1930 autorisa l'Administration Communale à se servir du blason, étant un écu d'or au lion Namurois couronné du champ.

Le conseil élu le 9 octobre 1932 comprend six libéraux, un socialiste (en cartel) et deux chrétiens : Romainville, maïeur, J Pirson, échevin A Dauphin, A. Pirson, J. Ravet, L. Dufour, L Goffart, L Godfurnon, F. Dubois, échevin.

L'élection d'avant guerre -16 octobre 1938- confirme la précédente (Romainville, J. Pirson et A. Dauphin –collège-, J. Ravet, F. Geuquet, M. Bovy, L. Goffart, L. Longrée, G. Remacle).



Il est intéressant d'avoir une idée de l'évolution des budgets.

En 1912, la Commune gérait son administration (voirie 8.777,08 F ; instruction 7.535,15 F et services généraux 26.648,61 F), son bureau de bienfaisance (6.030,46 F), la Fabrique d'Eglise (7.415,66 F) et l'Hôpital Civil étant l'actuel home Loriers- CPAS de Crehen (7.544,64 F). Chaque poste était en excédent pour un total de 8.100 F. L'institutrice des filles gagnait 2.050 F et le secrétaire –temps partiel- 1.600 F. Outre un 40 centimes additionnels sur l'impôt foncier, la Commune récoltait des taxes (2 F sur les chiens, 5 F sur des débits de boissons, 2,3 F sur les débits de tabac, 7,5 F sur les voitures à 4 roues et 5 F sur les voitures à 2 roues)

En 1939, le compte communal donne des recettes à l'ordinaire de 354.417F et à l'extraordinaire (investissements) de 298.403 F.

L'hospice présente un décompte de 60.012 F et la Fabrique d'Eglise de 20.741 F. Le tout en excédent de l'ordre de 79.000 F.

Les taxes sont devenues des centimes additionnels sur la contribution foncière (140 cts), la taxe professionnelle (140 cts), la taxe mobilière (140 cts), l'impôt mobilier (140 cts), la taxe sur les traitements supérieurs à 15.000 F (43 cts). La taxe sur les vélos et les voitures reste en vigueur.

Le Conseil Communal du 11 septembre 1944 salue la libération du territoire.

De nouvelles élections ont lieu le 24 novembre 1946, avec 5 Libéraux, deux Socialistes et deux Catholiques (Romainville, André Dauphin et Fernand Geuquet –collège- puis M. Bovy, G. Remacle, Clément Moës, Edgard Longrée, Louis Dufour et Henri Rousselle, conseillers).

La politique s'emballe avec le vote des femmes et la question royale en 1949 - 1950. Les opinions s'affrontent sur le maintien ou le départ de Léopold III, négativement comparé à son père Albert 1^{er} pour leur comportement respectif pendant les hostilités.

Les élections de 1952 portent au collège 4 libéraux (Romainville, Dauphin, Marcel Bovy, Joseph Lacane), deux socialistes (Henri Rousselle, Gaston Piette) et trois chrétiens (Clément Moës, Edgard Longrée et Joachim Noé).

Le décès du vieux maïeur en 54 porte André Dauphin à la tête du collège, tandis que Cornélis Pineur devient secrétaire communal. En avril de la même année, le village change de nom officiellement et devient Thisnes-en-Hesbaye.

A noter pour l'anecdote la délibération de nos édiles qui refusent de participer au Collège des Communes d'Europe, mais votent pour l'adhésion au Parrainage national belge des tombes des héros français reposant sur le territoire belge. Le village reste tourné vers son passé et

n' imagine pas la place que va prendre l'Europe dans le paysage politique de la fin de siècle.

Aux élections de 1958, les alliances se renversent : les libéraux se présentent en cartel avec les socialistes, liste qui recueille 59% des suffrages, contre 41% au Parti Social-Chrétien. Le nouveau Conseil se compose de 4 libéraux (André Dauphin, Emile Dupont, Léon Douette, Jérôme Pineur), 2 socialistes (PSB : Henri Rousselle, Gaston Piette) et 3 chrétiens (PSC : Clément Moës, Paul Haumont, Edgard Longrée). Les socialistes font dissension et au cours du Conseil d'installation du Collège, les socialistes et les catholiques se partagent les charges, avec Henri Rousselle, bourgmestre, et Clément Moës et Edgard Longrée, respectivement échevins des travaux et de l'instruction.

Henri Rousselle, dernier maïeur.

Suçant éternellement sa pipe en écume jaune, coiffé en semaine de la casquette du paysan, Henri était un homme sage et paisible.

Cultivateur habitant à la Porte de l'Enfer, il devait une conviction socialiste à un premier métier qu'il avait exercé parmi les ouvriers du chemin de fer.

Il faisait un bon duo avec son secrétaire communal, Cornélis Pineur.

Ce renversement d'alliance donnera des campagnes électorales chaudes : les tracts virulents circulent et la veille du « vôte », la rue du Chiroux est badigeonnée à la chaux.

En 1964, trois listes se disputent les suffrages avec une répartition 4 / 3 / 2 (Dauphin, Dupont, Douette, Emile Pineur / Moës, Désiré Gilles, Ernest Fauville / Rousselle, Léon Schouffler). Il en émerge le même collège PSB-PSC laissant les libéraux dans l'opposition.

En 1969, le Conseil s'interroge sur l'opportunité d'une fusion avec Hannut comme « solution au problème posé par les difficultés financières, administratives et autres et la possibilité de jouir des services que connaissent les grands centres ». La proposition est repoussée.

1970 : le collège est renouvelé sans changement de répartition (Libéraux : Dupont, Georges Dauphin, Léon Callut, Gilbert L'Homme / PSC : Moës, Gilles, Fauville / PS : Rousselle et Victor Genot).

Le Collège comprend Rousselle, Gilles et Fauville qui géreront jusqu'à la grande fusion de 18 villages dans le « grand Hannut » en 1976. Entretemps, dès 1972, la résolution du Gouverneur de la Province Mottard est approuvée : « *c'est résolument dans la voie des fusions de communes qu'il faut avancer si les responsables veulent opter vers des formules hardies* ».

Le dernier budget communal présente des recettes à l'ordinaire de 8.914.383 F, à l'extraordinaire de 3.420.549, en équilibre. Le budget de la Fondation Lories et de la Commission d'Assistance publique s'élève à 290.186 F. La Fabrique d'Eglise prévoit des recettes de 143.125 F.

Les taxes comprenaient 1400 centimes additionnels au précompte immobilier, 6% de la taxe d'Etat sur les revenus professionnels, 10% sur les véhicules automobiles, 60 F sur les chiens, 40 F sur les vélos et cyclomoteurs, 600 F sur les transports funèbres, 250 F pour les immondices et 2000 F sur les secondes résidences.

La dernière année d'autonomie vit s'organiser une réception pour l'achèvement de la réfection de l'église.

A côté de la vie civile, la paroisse a toujours été un pilier complémentaire de l'organisation sociale.

Les curés du siècle ont été :

-René Pirotte (1903-1917)

-Alphonse Poot (1917 – 1924)

-Joseph Van Mechelen (1924 - 1951), un « *esprit ardent, une volonté de fer, un dirigeant volontaire et craint* ».

- Edouard Wibrin (1951 - 1964)

-Florent Drijvers (1964-1986), aimable et chenu.

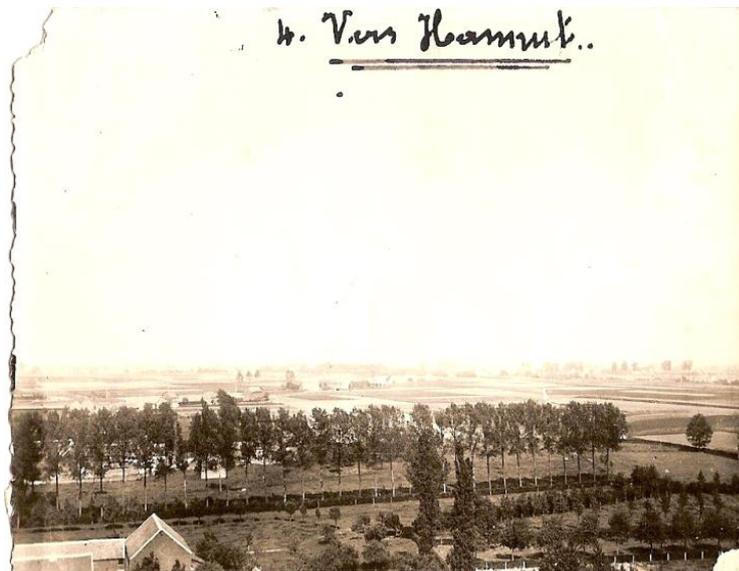
Depuis son départ à la retraite, il n'y eut plus de curé en charge exclusive de la paroisse. Plusieurs prêtres visiteurs se sont succédés.

Organisation du territoire et architecture

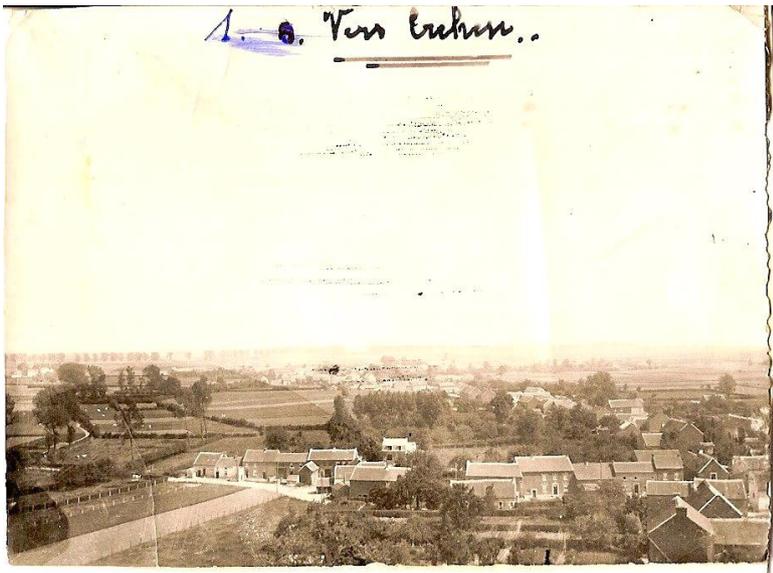
Comme partout, au XXème siècle, le village s'ouvre aux transformations techniques. Ce qui est frappant est la lenteur de leur mise en place pour une commune sans beaucoup de ressources et semble-t-il, peu encline au progrès et à la dépense.

Dans la revue de 1927, signée Armand Forceille, le chant de Melle Esther Pineur se lamentait sur l'air des Jardins de l'Alhambra : « *Dispôye lontimps on djâse de l'electricité... D'on djou à l'autre parètève qu'on séreut loumé... C'esteu des blaguerêyes... Nosse bon vî quinquet co n'hic nos loumret... A Thisnes, c'est certain... qu'on n'si presse nin ...* ».

En juin 1933, le coq de l'église est re-doré par le maréchal ferrant local, Louis Thibaut, descendu de ses 45 mètres de hauteur. La toiture est rénovée par les ardoisiers André Hallet (li Coulet) de Thisnes et Léon Salmon, de Crehen. A cette occasion, Léon Douette fait de la pointe du clocher des photos panoramiques : dans les directions de Hannut, Crehen, Merdorp, Wansin, Grand Hallet et Avenas.



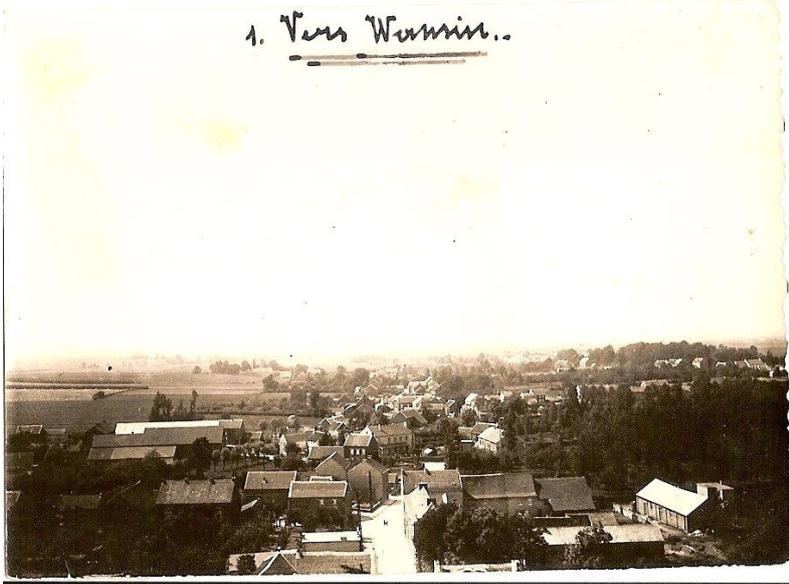
1. o. Vers Eekhus..



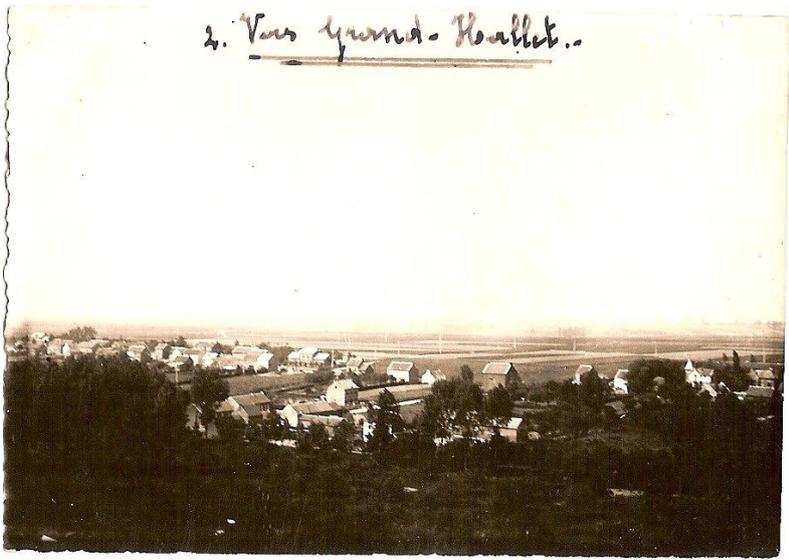
2. o. Vers Moudorp..



1. Vers Wamin..



2. Vers Grand-Roulet..





Le village est beaucoup plus clairsemé qu'aujourd'hui. Il est aussi plus vert, plus arboré, occupé par des vergers dans une structure d'habitat encore peu dense. Ici et là, des rangées de peupliers, qu'on plante pour qu'une génération puisse payer les droits de succession de la précédente... C'est du moins l'explication qui se donnait...



Vue des travaux de 1933 au clocher avec l' échafaudage au faite de la tour.

En ce qui concerne les équipements, le téléphone est installé dès 1909.

-Pour l'électricité, les péripéties se succèdent : signature d'un accord avec une firme Bertaux-Legros dès 1912 ; participation au capital de la SC Intercommunale d'Electricité de Jodoigne en 1920 puis, en 1923, à l'Association Liégeoise d'Electricité (58.000 francs). L'éclairage public sera enfin disponible à partir du 1^{er} septembre 1929.

En 1965, l'éclairage public ne compte encore que 125 lampes à incandescence pour 14 km de voiries. Une modernisation bien nécessaire est décidée.

-Pour la distribution d'eau, le Conseil Communal adopte en principe le projet en janvier 1920. Des frais d'étude sont payés en 1923. Le 5 décembre 1935, on re-soumet la question de la distribution d'eau alimentaire au referendum des chefs de famille : 314 sont « pour les eaux » et 52 « contre les eaux ». On re-paie des études et le projet devient réalité vers le début de la guerre. Ce n'est qu'à la fusion avec Hannut que le traitement des eaux usées sera réalisé, ici encore après de longues hésitations reflétées par les multiples délibérations du Conseil (à l'examen depuis 1964).

-Une réalisation plus rapide est celle de l'abandon de l'ancien cimetière.

Il était toujours sur le terrain de Saint Martin. Il est déplacé vers la campagne du Mignawelz et les premières inhumations y ont lieu à partir du 15 juillet 1920. Par la suite, la question de son agrandissement sera à nouveau le sujet de sempiternelles discussions.

-En ce qui concerne la rénovation de l'école des filles, qui était installée à la rue de la Vallée et où se trouvait le local administratif communal, il en est déjà question en 1913. Mais le terrain du Chiroux est seulement acheté en 1931 pour 13.500 francs. Les adjudications de travaux se font en 1934- 1935. Se construisent alors, sur les plans de l'architecte Fraiture, les bâtiments affectés à l'administration communale et aux écoles dans le Chiroux. Ils sont inaugurés en 1937. Les anciennes écoles des filles sont abandonnées. L'enseignement devient mixte vers 1950, prodigué par trois maîtres. L'école des garçons route de Wavre est vendue en juin 1953 pour 250.000 F.

Depuis la retraite du chef d'école, Mr Orban, en 1938, le patron de la petite mais renommée école communale sera Edgar Requette jusqu'à sa retraite en 1965. Il y a désormais une classe de gardienne et trois classes de primaires : 1 et 2 aux mains de Mme G. Pineur- Frison, 3 et 4 tenues par Mr Abel Pineur et les grands de 5 et 6 écolés par Mr Edgar Requette. Une équipe du tonnerre qui produit de bons élèves au Concours cantonal et qui fait des têtes de classe à l'Athénée et au Collège de Hannut. Discipline, rigueur, pédagogie, travail et reconnaissance des parents : les clés du succès.

Abel Pineur officiant de 1944 à 1979 puis son épouse, Gaby Frison deviennent les chefs d'école suivants.



-Il faut attendre 1964 pour noter les premières préoccupations du Collège sur l'environnement, avec la convention passée avec les Sablères Hesbignones de Grand Hallet pour le dépôt des immondices (3 F / habitant), le projet de station d'épuration et la canalisation de l'Absoul.

-C'est dans les années qui suivent les élections de 1958 que les progrès sont les plus importants en matière d'infrastructure. Les additionnels passent de 800 à 1200, mais un programme important de travaux est entamé.

-L'assiette de la ligne vicinale fut retirée et la route élargie d'autant.

-Dès 1961, quatre km de chemins de terre furent empierrés sur 3 m de large et deux autres km furent bordés de rigoles en béton et recouverts de tarmac. Par la suite, la « longue Rôye » sera asphaltée aussi.

On faisait tout ce qu'on pouvait pour l'infrastructure des chemins ruraux : une exigence commandée par un charroi de tracteurs de plus en plus important.

-Le presbytère fut remis à neuf.

-Les bâtiments scolaires furent dotés du chauffage central et une pièce de bibliothèque fut installée.

-Les vieux poteaux en bois de l'éclairage public furent remplacés par des poteaux en béton et le nombre de points lumineux fut multiplié.

Le réseau d'égouttage fut installé vers 1964, pour un budget de 12.405.000 F (300.000 euros). Le projet était en délibération depuis 1949.

-Une autre modernisation significative consista à remodeler la butte de l'église.

Pour ce dernier projet, les travaux débutèrent en 1959. Les tombes existantes sont détruites et un ossuaire est établi sur la campagne de Merdorp, au lieu-dit « Pire al Reize », dominé par une croix.

Les murs d'environ 2 mètres qui formaient le périmètre de l'église sont abaissés. Sur un terrain en pente douce, une pelouse est semée, agrémentée d'arbres ornementaux et parsemée de quelques croix qui rappellent l'ancien cimetière. L'accès à l'église est obtenu par un long escalier qui remplace l'escalier raide et étroit existant. Le monument aux morts est bien mis en valeur.

Malheureusement, il faut déplorer la ruine du château, une perte pour le patrimoine architectural du village.

Chargé d'hypothèques, il est vendu en 1934 aux Célis, originaires de Diest. Il est partiellement démoli (Abel Pineur rappelle que ses parents ont pu acquérir deux cheminées provenant du château). Il ne reste que des vestiges, occupés par une famille de cultivateurs, les Renwart, qui ont converti en pâture le magnifique bois qui s'étendait de front du château jusqu'au chemin de Grand'Hallet et qui comportait une belle drève où on faisait courir les chevaux du village.

Dans les maisons, les conditions d'hygiène et de confort changent du tout au tout : toilettes à chasse, salles de bain, chauffage central, cuisines équipées et leur équipement, qui sont aujourd'hui communs, deviennent des étapes de progrès qui alignent la campagne sur la ville.

Au cours des vingt dernières années du XXème siècle, de nombreuses fermettes sont rénovées de façon originale et deviennent des habitations bien intégrées dans le tissu urbanistique. De même, ce qui reste comme terrains à bâtir est progressivement occupé et donne lieu à de belles constructions familiales.

L'économie et les communications

Au début du XXème siècle, le travail se fait plus abondant et les salaires ont haussé.

La base agricole dégage de nombreuses activités annexes : en 1900, le village compte 6 marchands de bestiaux, 5 marchands de farine, 3 marchands de grains, 4 maréchaux ferrants, 3 selliers bourreliers. J-B Durieux construit ses machines aratoires. Comme artisans, on compte 2 maçons, 2 menuisiers charpentiers, un serrurier. Le commerce local est représenté par 3 barbiers, 6 chausseurs, 10 couturières, 2 lingères, 3 modistes, un pharmacien, 5 tailleurs.

Dans les champs, alors qu'en hiver on ne trouvait à s'embaucher que pour le battage des récoltes, le travail de la betterave, l'arrachage des pommes de terre ont donné plus d'espace en cours d'année au travail manuel.

Pour le petit cultivateur, la journée est longue et la vie reste rude, peut-être plus encore que pour l'ouvrier. La clarté du jour règle la durée du travail : s'occuper des bêtes, les nourrir, les traire, les mettre en pâture puis recommencer le soir. S'occuper de la valorisation du lait : écrémage et fabrication du beurre.

Les saisons rythment les travaux : labourage, hersage, plantation d'hiver ou de printemps, travaux d'entretien et binage, sarclage, moissons, déchargement dans les granges, déchaumage et extirpage, récolte des pommes de terre puis des betteraves, labour, battage à la machine.

En 1910, les progrès agricoles favorisent les cultures riches qui profitent de l'utilisation des engrais chimiques et des progrès biologiques. Le froment se tient autour de 20%, mais le seigle se résorbe nettement tandis que sa place est prise par l'avoine. Les céréales occupent 43% de la superficie totale. La betterave sucrière se développe (13%) et le développement de la pomme de terre (10 à 15%). La campagne est morcelée à l'extrême.

En 14-18, la Commune a dû s'endetter de 90.000 francs par emprunts au Crédit Communal pour faire face aux besoins de circonstances. Thisnes a participé à la collecte de fonds du Comité de Secours et d'alimentation de l'arrondissement de Waremme.

Les exploitants dont la culture totale comprend au moins un hectare ont dû organiser des patrouilles nocturnes pour assurer la surveillance des récoltes.

Après guerre, l'élevage bovin profite de l'émergence d'une consommation urbaine, quoique la densité du cheptel reste faible. Un agriculteur le décrit ainsi : « *notre bétail est de forte stature.* »

La tête est plutôt courte et large dans la région frontale. L'épaule est magnifique et la poitrine est descendue presque jusqu'au genou. Le garot très épais et les hanches écartées, donnant une large croupe. La ligne du dos est parfaite. La lactation est abondante : elle est de 3000 à 3600 litres de lait donnant 100 à 120 kilos de beurre. Notre bétail s'engraisse bien et fournit d'excellents animaux de trait ».

Les terres consacrées au fourrage représentent 23% de l'affectation du sol. La spécialisation se porte sur le beurre. L'élevage porcin se développe, doublant ses effectifs. Un cheval vaut 1000 francs, un bovidé 500 francs, un porc 100 francs et une poule 2 francs

L'artisanat est lié à la construction (briqueteries). Il existe aussi deux brasseries.

La crise de 1930 puis les temps de guerre sont très durs, malgré la prédisposition de la région à se suffire globalement par autarcie. En 1931, il est décidé d'allouer aux chômeurs indemnisés par le Fonds National d'Aide un supplément de 20% à leurs allocations principales et familiales. Ces chômeurs sont invités à travailler aux chemins communaux pour 18 francs par jour.

Selon le recensement de 1938, la répartition des cultures est la suivante : froment, 191 ha ; seigle 5ha 20 ca ; orge, 40 ha 67 ca ; avoine, 236 ha 86 ca ; betteraves, 240 ha ; autres et prairies, 208 ha 03 ca. Le rendement de froment atteint 3.500 kg à l'hectare, l'avoine 3.800 kg et les betteraves sucrières 33 tonnes.

Une association locale de lutte contre la tuberculose bovine compte environ 50 membres assurant 400 têtes de bétail. Le droit d'entrée est de 1,50 francs par tête. Si un animal tuberculeux doit être vendu, l'assurance donne le quart de la valeur estimée par le vétérinaire. Si la bête doit être abattue sur place, l'assurance donne les trois-quarts de l'estimation. La mutuelle chevaline de Hannut, fondée en 1904 compte aussi bon nombre de fermiers.

En 1938, la température passe du 15 décembre au dimanche 18 décembre de + 10° à - 20° et les semis gèlent.

Au moment où sonnent les clairons de la seconde guerre, le village compte deux fermes de plus de 100 hectares, quatre de 20 hectares et environ 150 labours de 4 à 15 hectares. La guerre amène la détresse chez certains : la Commission Communale au ravitaillement secourt 17 familles en 1942. Après les moissons, les pauvres gens du pays de Liège errent dans les champs à glaner les épis de froment qui ont échappé à la récolte. Sous l'occupation, les paysans sont soumis à des réquisitions de chevaux et de production, quand ce ne sont pas leurs hommes qui sont envoyés en « travail volontaire » dans les usines allemandes.

Dans l'après-guerre 1940-1945, une nouvelle physionomie agricole se met en place tant dans les exploitations que dans les cultures. Le nombre d'exploitations se réduit de plus en plus, au point qu'en 2000, on n'en compte plus que 6 alors qu'elles étaient au nombre de 200 de façon assez stable de 1900 à la fin de la seconde guerre.

La mécanisation est devenue une nécessité absolue avec un engagement considérable de capitaux. D'activité laborique, l'agriculture moderne est devenue un secteur fondé sur la machine et le capital.

Les exploitants regroupent leurs terres de façon à former des superficies qui supportent le travail des engins les plus efficaces. Ce regroupement se fait sur une base d'échanges volontaires —qui font que les propriétaires de petites parcelles n'ont plus de repères de bornage de leur propriété—. Un remembrement cadastral devrait officialiser la situation en déplaçant les propriétés et rendant un équivalent à chacun.

Depuis 1975, les froments, orges et betteraves constituent 80% de la superficie agricole. L'avoine s'effondre. Les légumes de plein champ pour la conserverie apparaissent, profitant d'une industrie régionale. Le lin ré-apparaît. Des champs de pommes de terre ne sont plus

destinés à l'approvisionnement local, mais à l'industrie.

Les pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers haute tige qui étaient l'ornement des vergers disparaissent et, en compensation, des exploitations de poiriers basses-tiges font leur apparition ;

L'élevage régresse et de la spéculation laitière, passe vers l'engraissement.

Et toujours il faut faire avec les caprices de la météo : hivers de 1954, 1956, 1962 n'en sont que des illustrations.

En Belgique, la population active dans l'agriculture est tombée de 50% en 1850 à 20% en 1900, à 10% en 1950 puis à 2% en 2000. Simultanément, le nombre de personnes nourries par le travail d'un agriculteur est passé de 5 à 47 entre 1870 et 1970.

Pour moissonner, botter et lier un hectare de blé, il fallait 12 à 15 jours de travail à la faucille puis 7 à 9 avec la faux. La « raquette » - faucheuse lieuse permet de travailler 3 hectares. Avec la moissonneuse batteuse, X hectares par jour

De nos jours, on a déjà noté la chute vertigineuse du nombre d'exploitations qui sont devenues extensives et qui, au-delà des spéculations traditionnelles de froment, orge et betteraves, font une place aux légumes et au lin.

Le village dépend désormais de la demande de main d'œuvre originée de l'extérieur : Liège, Bruxelles, Namur.

Thisnes est devenu une commune résidentielle ou dortoir. Les travailleurs trouvent majoritairement leur emploi dans les services.

Les commerces ont disparu et c'est Hannut qui est le centre commercial de proximité. Liège et Namur exercent une attractivité de centres régionaux.

La mobilité et les communications sont donc devenue essentielles.

Pour 1907, un chemin de fer vicinal traverse Thisnes, longeant la route de Wavre et reliant Hannut à Huccorgne puis Namur, pour le bénéfice, notamment du transport rapide et régulier des voyageurs et aussi des colis de marchandises. Il transporte aussi les betteraves vers Ambresin.



Le tram suit le trajet de la grand'route sur son côté sud depuis le collège Sainte Croix à Hannut. Une gare est installée entre le dessus de la rue de la Victoire et le tiers Joseph Wauters. Les rails tracent leur route jusqu'à la route de Merdorp. Le tram oblique alors au sud et franchit la vallée de l'Absoul sur un pont métallique.

En 1950, le Collège renonce à la reconstruction de la voie ferrée et décide d'utiliser les services d'autobus. Reste en vigueur pendant quelques années un transport de marchandises, essentiellement de betteraves en saison : avant le pont, une surface dégagée permet d'installer des voies de

garage, où les wagons de betteraves seront remplis.

Le tram, désormais obsolète, est enfin supprimé.

Dès 1926, il est question de lignes d'autobus reliaient le village vers d'autres destinations : Wasseige- Landen puis Hannut Jodoigne. A la suppression du tram, Namur sera une autre destination desservie par autobus.

Le nombre de voitures augmente chaque année depuis les années 1950 - 1960.

Les communications interrégionales sont bientôt servies par l'existence à proximité des autoroutes Bruxelles- Liège et l'autoroute de Wallonie.

De nos jours, la circulation locale est favorisée par l'amélioration des routes et par le contournement de Hannut.

Aspects de la démographie et des structures de la vie sociale

Au long du siècle et jusqu'aux environs des années 1980, la population régresse : de 1538 en 1900, elle passe à 1520 en 1910, 1330 en 1930 puis à 1156 en 1960 ...

A la fin de la période, le village retrouve de l'attrait pour de nouveaux habitants. Une stabilisation s'opère (1126 habitants en 2000) puis un redressement s'amorce (1300 en 2009) avec une urbanisation résidentielle qui se produit de façon caractéristique à la rue de l'Enfer et à la Chavée des Loups. De même, elle occupe les terrains libres sur la route vers Hannut et dans le village.

Sur le plan social, 1900 commence comme 1800 s'était achevé, avec l'emprise sur les leviers politiques et économiques des gros fermiers et des propriétaires terriens (60 à 150 hectares) qui sont en général des gens aisés et instruits. Ils ne s'adonnent pas au travail manuel. Ils gèrent leurs avoirs. Ils sortent en calèche ou en charrette attelée pour la messe du dimanche, comme les De Heusch et les Dewonck, successifs propriétaires du château de Thisnes qui vit sa période la plus « fastueuse ». Les Dony (ferme de la Fontaine) sont aussi renseignés comme « propriétaires rentiers ». La famille Hardy fait aussi partie des notabilités : de longue date, les terres sises entre la Gohale et la rue de la Victoire étaient appelées le « Paradis Hardy ». Jusque dans les années 50, Melchior, le libéral, en culotte de cheval, faisait le plus dur de ses efforts quand s'ouvrait la saison de la chasse, tandis que Joseph, son frère catholique, s'échinait surtout pour arriver à l'église pour la basse messe de sept heures.

Les grandes exploitations sont régies par un ou deux maître-ouvriers qui embauchent de la main d'oeuvre selon l'intensité des travaux aux champs. La fermière surveille une ou deux « mesquines » qui font le ménage et soignent la basse-cour, la porcherie et l'étable des vaches.

Les revenus moyens sont faibles : avec quatre à cinq hectares pour des cultivateurs à plein temps, il y a juste de quoi faire bouillir la marmite pour le labeur de toute une famille. Quand la saison arrive avec les tâches les plus intensives, les enfants « font barette » à l'école pour aider leurs parents. En 1900, l'ouvrier agricole gagne 1,75 franc par jour en hiver, 2 francs en été et 2,50 francs pour la moisson. Les servantes gagnent 180 à 300 francs l'an. Les journées dépassent les douze heures.

La valeur des biens agricoles nous est donnée par la donation de Victorien Ravet à ses enfants en 1905 : trois vaches (3 fois 500 francs), 2 génisses (2 fois 150 F), 6 cochons (190 F), un chariot (300 F), un galiot (50 F), une charrue, une herse, un extirpateur, une machine à battre le grain, une écrémeuse, des goreaux (900 F).

Les ouvriers ont eux-mêmes un lopin qu'ils cultivent le dimanche ou après leur longue journée de travail. Beaucoup élèvent un porc ou tiennent une vache.

Un ménage agricole de 7 personnes arrive à gagner 1100 francs qu'il dépense quasiment entièrement. La nourriture représente 60% du budget, le loyer 18% et le charbon 8%. Le kilo de lard vaut 1 franc, le quarteron d'œufs, 3 francs et un kilo de sucre 60 centimes.

Quant aux ouvriers, qui travaillent à la ville, dans les usines et les charbonnages de Liège, ils se lèvent à 4 heures du matin et ne retrouvent leur logis qu'à 20 heures.

Ils doivent parcourir à vélo la distance qui les sépare de la gare de Hannut puis prendre le train vers Landen et vers Liège, avant de parcourir à nouveau la distance qui les sépare de leur atelier. Une vie de brute...

Pourtant, on ne peut contester un léger mieux dans les conditions de vie. Il provoque l'éclosion des cabarets. On y boit de la bière ; on y joue aux cartes ; on se bat à l'occasion... La statistique de certaines administrations communales permet de faire état d'un bistrot par 26 habitants !

En 1927, le Conseil Communal décide la création d'une « bibliothèque populaire » et vote à cette fin un subside de 350 francs pour un premier achat de livres plus une cotisation annuelle de 25 centimes par habitant. Edgar Requette, instituteur fraîchement émoulu, en a été le premier bibliothécaire.

En 1939, un subside de 200 francs est attribué pour favoriser la première excursion scolaire.

Plus tard, quand l'industrie aura libéré des bras de l'agriculture, des saisonniers arriveront : des Flamands qui venaient de Diest – Montaigu à pied pour faire leur semaine dans la saison des betteraves surtout. Ils étaient logés dans les granges, dans des pauvres conditions.

Le progrès social sera remarquable ensuite : il est amorcé par la première guerre mondiale, interrompu par la grande crise économique de 1929-1936, il est comme un bourgeon que les pluies de printemps et les derniers gels n'empêchent pas de grossir et de préparer son explosion en feuilles tendres et en fleurs ravissantes.

Si le téléphone est installé dans la commune en 1909, un des premiers postes de radio à galène apparaît chez Emile Depas en 1929. Des écouteurs permettaient à une seule personne de suivre les émissions qu'il fallait alors raconter aux autres membres de la famille.

L'automobile qui a fait son apparition dans les premières années du siècle commence une insidieuse invasion.

Le 1^{er} septembre 1929, l'ampoule électrique commence à détrôner la vieille lampe à pétrole. Ne croyons pas que le village s'est brusquement illuminé : la bougie a encore longtemps accompagné la « bâcelle » qui montait se coucher et les enfants ont encore fait leurs devoirs à la lueur du « quinquet » fumant.

En 1941 le Football Club Wallonia Thisnes est fondé. Les joueurs portent la vareuse rouge et vert. Le club incorpore les jeunes du cru et rallie un nombreux public. Les matchs de l'époque de guerre ont laissé des souvenirs, avec quelques bagarres homériques et quelques arbitres qui retournaient avec le « pan de lard ». Le terrain était situé dans les près de la ferme de la Fontaine, le long de la rue de l'Enfer. Il déménage dans les années 60 vers une prairie Dupont, sur la route, près de la ferme du Chapitre avant d'être ensuite réimplanté au bout de Croix Blanche et équipé en 1968 d'une installation électrique permettant aux vedettes de s'entraîner « en nocturne ».

Un des premiers postes de télévision sur la grand'route est acheté par le « petit Marcel Chaudronî». Il est installé le jour de la catastrophe de Marcinelle en 1956.

Désormais, Rintintin et Zorro deviendront les idoles des enfants. Pauvres propriétaires des postes, obligés d'accueillir un parterre de petits téléphiles dans leur cuisine, avant d'avoir la visite de leurs parents dans la soirée pour voir Gabin, Brasseur et suivre les matchs inoubliables de la coupe du monde de foot de 1958.

Les téléphones se multiplient et s'automatisent : on n'est plus au temps où « Naunet », l'exploitant de la fosse à briques, levait son chapeau pour parler courtoisement à son invisible correspondante, l'opératrice de la centrale, qui lui passerait le client x ou y au numéro 17 ou 43...

Tout s'accélère à la fin de la 2^{me} guerre avec un changement drastique de la structure sociale. En nombre et en importance, le cultivateur perd sa prééminence. Il est remplacé par l'employé.

Il ne paraît pas utile de décrire la situation actuelle, que chacun connaît. Il me semble pourtant important de souligner le moment de la rupture : les années 1950. L'évolution est permanente.

Mais on imagine peu combien, pendant des siècles, elle a été lente et progressive, combien le genre de vie, les modes opératoires ont été quasiment figés avant de donner lieu à l'explosion que nous connaissons dans tous les domaines du savoir et du faire.

Les années 50 ont été le moment où le monde ancien s'est désagrégé et a donné les conditions d'apparition de la société actuelle. Dans ce processus, on ne dira jamais assez la place de la radio-TV-voiture. Mais on doit aussi mettre en exergue le rôle de l'Expo Universelle de 1958 qui, en Belgique, a vraiment été un premier regard des campagnes vers la globalité du monde.

Enfin, il faudra encore beaucoup réfléchir sur la transformation des rapports humains et sur les valeurs sociales au cours des dernières 50 années.

Thisnes, 2009.

ibliographie sommaire.

Divers textes non publiés signés CASER, pseudonyme de Camille Séréssia, dont « Les curés de Thisnes » et « Statut féodal de Thisnes et Wansin à partir du XIII^{me} siècle »

Registres paroissiaux : Baptêmes, mariages, décès 1730-1796

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, tome 4, 1965, article de Mr Schuermans

Une communauté rurale au Moyen Age, Thisnes en Hesbaye, mémoire de M-J Bodson, UCL 1964

Archives de l'Etat à Namur, F.A. Comptes de cens et rentes du Chapitre Ste Begge n° 1221, 1222, 1160, Papier velu 1265, Registre aux Aisselles, 1289, Chartes n° 1024 et 1025, Registre du Chapitre d'Andenne, n° 16, folio 154, Terrier Thisnes, Hannut, Wansin, Wansineau n°1100, Passées à Thisnes n° 1050

Archives de l'Etat à Liège et à Hannut, Registres des délibérations du Conseil Communal depuis 1823, Histoire de la Cour de Justice 1708 - 1791, Histoire et Administration 1642 – 1789.

Histoire de Hannut de Bully et Sibille, 1911

Histoire de Grand Hallet et de Petit Hallet, Ernest Piton

Hannut et Waremme dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale, Florent-Pierre Ista

Mai 40- Septembre 44 en Hesbaye, de Hubert Laby

Planche 175 de Croÿ :Thisnes en Hesbaing

Carte Ferraris

Plan de Thisnes, non publié, époque française ou hollandaise

Plan Popp et sa matrice cadastrale

Nombreuses photos et notes éparses rassemblées de Mr Léon Douette, Abel Pineur ou sur le site internet du village